



Financé par
l'Union européenne

Cahier spécial des charges ENABEL

MRT19001-10105

**Marché de travaux pour la réalisation de
bâtiments au sein des jardins maraîchers
circulaires en Mauritanie**

**Procédure négociée directe avec publication
Préalable (PNDAP)**

Table des matières

1 GÉNÉRALITÉS	4
1.1 DÉROGATIONS À L'AR DU 14.01.2013	4
1.2 LE POUVOIR ADJUDICATEUR.....	4
1.3 CADRE INSTITUTIONNEL D'ENABEL.....	4
1.4 RÈGLES RÉGISSANT LE MARCHÉ	5
1.5 DÉFINITIONS	5
1.6 CONFIDENTIALITÉ	7
1.6.1 Traitement des données à caractère personnel.....	7
1.6.2 Confidentialité.....	7
1.7 OBLIGATIONS DÉONTOLOGIQUES	7
1.8 DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPÉTENTS	8
2 OBJET ET PORTÉE DU MARCHÉ.....	9
2.1 NATURE DU MARCHÉ	9
2.2 OBJET DU MARCHÉ	9
2.3 TRANCHE FERME ET TRANCHES CONDITIONNELLES	9
2.3.1 TRANCHE FERME :	9
2.3.2 TRANCHE CONDITIONNELLE :.....	9
3.1 DURÉE DU MARCHÉ ET DÉLAI D'EXÉCUTION	10
3.2 LOTS.....	10
3.3 POSTES.....	11
3.4 VARIANTES.....	11
3.5 QUANTITÉS.....	11
4 PROCÉDURES	12
5 DISPOSITIONS CONTRACTUELLES PARTICULIÈRES	24
6 SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES	46
7 FORMULAIRES	47
7.1 FICHE D'IDENTIFICATION	47
7.2 FORMULAIRE D'OFFRE – LOT 1	50
7.3 FORMULAIRE D'OFFRE – LOT 2	51
7.4 FORMULAIRE D'OFFRE – LOT 3	52
7.5 FORMULAIRE D'OFFRE – LOT 4	54
7.6 BPU – LOT 1	56
7.7 BPU – LOT 2	64
7.8 BPU – LOT 3	72
10.1 BPU – LOT 4	89
10.2 DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF (DQE) – LOT 1	98
10.3 DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF (DQE) – LOT 2	117
10.4 DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF (DQE) – LOT 3	142
10.5 DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF (DQE) – LOT 4	169
10.6 DÉCLARATION D'INTÉGRITÉ POUR LES SOUMISSIONNAIRES	188

10.7 DÉCLARATION SUR L'HONNEUR – MOTIFS D'EXCLUSION.....	191
10.8 LISTE TRAVAUX SIMILAIRES	194
10.9 MODÈLE LISTE DE MATÉRIEL.....	196
39.1 QUALIFICATION ET EXPÉRIENCE DU PERSONNEL CLÉ.....	201
43.1 SOUS-TRAITANTS.....	209
43.2 FICHE SIGNALÉTIQUE FINANCIÈRE	210
44 RÉCAPITULATIF DES DOCUMENTS À REMETTRE PAR LE SOUMISSIONNAIRE	212

1 Généralités

1.1 Dérogations à l'AR du 14.01.2013

Le chapitre Conditions contractuelles et administratives particulières du présent cahier spécial des charges (CSC) contient les clauses administratives et contractuelles particulières applicables au présent marché public par dérogation à l'AR du 14.01.2013 ou qui complètent ou précisent celui-ci.

Dans le présent cahier spécial des charges, il est dérogé aux articles 25-33 des Règles Générales d'Exécution (voir point 2.8 « Cautionnement (art. 25 à 33) »). Cette dérogation est motivée par l'idée de laisser l'opportunité aux éventuels soumissionnaires locaux d'introduire offre.

1.2 Le pouvoir adjudicateur

Le pouvoir adjudicateur du présent marché public est « Enabel », société anonyme de droit public à finalité sociale, ayant son siège social à 147 rue Haute, 1000 Bruxelles (numéro d'entreprise 0264.814.354, RPM Bruxelles).

En tant qu'agence belge de développement, Enabel soutient, pour le gouvernement belge, les pays en développement dans leur lutte contre la pauvreté. Outre cette mission de service public pour le gouvernement belge, Enabel exécute également des prestations pour le compte d'autres organisations nationales et internationales contribuant à un développement humain durable¹.

Pour le présent marché public, Enabel est valablement représentée par **Monsieur Mathias Lardinois, Country Portfolio Manager de Enabel en Mauritanie**.

1.3 Cadre institutionnel d'Enabel

Le cadre de référence général dans lequel travaille Enabel est :

- la loi belge du 19 mars 2013 relative à la Coopération au Développement² ;
- la Loi belge du 21 décembre 1998 portant création de la « Coopération Technique Belge » sous la forme d'une société de droit public³ ;
- la loi du 23 novembre 2017 portant modification du nom de la Coopération technique belge et définition des missions et du fonctionnement d'Enabel, Agence belge de Développement, publiée au Moniteur belge du 11 décembre 2017.

Les développements suivants constituent eux aussi un fil rouge dans le travail d'Enabel : citons, à titre de principaux exemples :

- sur le plan de la coopération internationale : les Objectifs de développement durable des Nations unies, la Déclaration de Paris sur l'harmonisation et l'alignement de l'aide ;
- sur le plan de la lutte contre la corruption : la loi du 8 mai 2007 portant assentiment à la Convention des Nations unies contre la corruption, faite à New York le 31 octobre 2003⁴, ainsi que la loi du 10 février 1999 relative à la répression de la corruption transposant la Convention relative à la lutte contre la corruption de fonctionnaires étrangers dans des transactions commerciales internationales ;
- sur le plan du respect des droits humains : la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations unies (1948) ainsi que les 8 conventions de base de l'Organisation Internationale du

¹ Pour plus d'informations voir <http://www.enabel.be/showpage.asp?iPageID=34> et la loi du 21 décembre 1998 portant création d'Enabel, modifiée par les lois des 13 novembre 2001 et 30 décembre 2001.

² M.B. du 30 décembre 1998, du 17 novembre 2001, du 6 juillet 2012, du 15 janvier 2013 et du 26 mars 2013.

³ M.B. du 1er juillet 1999.

⁴ M.B. du 18 novembre 2008.

Travail⁵ consacrant en particulier le droit à la liberté syndicale (C. n° 87), le droit d'organisation et de négociation collective de négociation (C. n° 98), l'interdiction du travail forcé (C. n° 29 et 105), l'interdiction de toute discrimination en matière de travail et de rémunération (C. n° 100 et 111), l'âge minimum fixé pour le travail des enfants (C. n° 138), l'interdiction des pires formes de ce travail (C. n° 182) ;

- sur le plan du respect de l'environnement : La Convention-cadre sur les changements climatiques de Paris, le douze décembre deux mille quinze ;
- le premier contrat de gestion entre Enabel et l'Etat fédéral belge (approuvé par AR du 17.12.2017, MB 22.12.2017) qui arrête les règles et les conditions spéciales relatives à l'exercice des tâches de service public par Enabel pour le compte de l'Etat belge.
- le Code éthique de Enabel de janvier 2019, ainsi que la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels – juin 2019 et la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption – juin 2019 ;

1.4 Règles régissant le marché

Sont e.a. d'application au présent marché public :

- La Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics⁶ ;
- La Loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services⁷ ;
- L'A.R. du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques⁵ ;
- L'A.R. du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics⁵ ;
- Les Circulaires du Premier Ministre en matière de marchés publics⁵.
- La Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels – juin 2019 ;
- La Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption – juin 2019 ;
- Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (Règlement Général relatif à la Protection des données, ci-après RGPD) ;
- Loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Toute la réglementation belge sur les marchés publics peut être consultée sur www.publicprocurement.be, le code éthique et les politiques de Enabel mentionnées ci-dessus sur le site web de Enabel, ou <https://www.enabel.be/fr/content/lethique-enabel>.

1.5 Définitions

Dans le cadre de ce marché, il faut comprendre par :

- Le soumissionnaire : la personne physique (m/f) ou morale qui introduit une offre dans le cadre de la procédure visant la conclusion de l'accord-cadre ;

⁵ <http://www.ilo.org/ilolex/french/convdisp1.htm>.

⁶ Une version coordonnée de ce document peut être consultée sur www.publicprocurement.be.

⁷ M.B. du 21 juin 2013.

- L'adjudicataire / l'entrepreneur, l'entreprise de travaux : le participant ayant remis une offre dans le cadre d'un marché fondé sur l'accord-cadre et à qui le marché est attribué ;
- Le pouvoir adjudicateur ou l'adjudicateur : Enabel, représentée par le Country portfolio manager en Mauritanie ;
- L'offre : l'engagement du soumissionnaire d'exécuter le marché aux conditions qu'il présente ;
- Jours : A défaut d'indication dans le cahier spécial des charges et réglementation applicable, tous les jours s'entendent comme des jours calendrier ;
- Documents du marché : Avis de marché et cahier spécial des charges, y inclus les annexes et les documents auxquels ils se réfèrent ;
- Spécifications techniques : une spécification qui figure dans un document définissant les caractéristiques requises d'un produit ou d'un service, tels que les niveaux de qualité, les niveaux de la performance environnementale et climatique, la conception pour tous les besoins, y compris l'accessibilité pour les personnes handicapées, et l'évaluation de la conformité, la propriété d'emploi, l'utilisation du produit, la sécurité ou les dimensions, y compris les prescriptions applicables au produit en ce qui concerne le nom sous lequel il est vendu, la terminologie, les symboles, les essais et méthodes d'essais, l'emballage, le marquage et l'étiquetage, les instructions d'utilisation, les processus et méthodes de production à tout stade du cycle de vie de la fourniture ou du service, ainsi que les procédures d'évaluation de la conformité;
- Variante : un mode alternatif de conception ou d'exécution qui est introduit soit à la demande du pouvoir adjudicateur, soit à l'initiative du soumissionnaire ;
- Option : un élément accessoire et non strictement nécessaire à l'exécution du marché, qui est introduit soit à la demande du pouvoir adjudicateur, soit à l'initiative du soumissionnaire ;
- Métré récapitulatif : dans un marché de travaux, le document du marché qui fractionne les prestations en postes différents et précise pour chacun d'eux la quantité ou le mode de détermination du prix ;
- BDA : le Bulletin des Adjudications ;
- JOUE : le Journal Officiel de l'Union européenne ;
- OCDE : l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques ;
- E-tendering: La plateforme_E-tendering permet aux soumissionnaires de soumettre et ouvrir les offres électroniques/demande de participation;
- Les règles générales d'exécution RGE : les règles se trouvant dans la version coordonnée de l'AR du 14.01.2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics ;
- Le cahier spécial des charges (CSC) : le présent document ainsi que toutes ses annexes et documents auxquels il fait référence ;
- La pratique de corruption : toute proposition de donner ou consentir à quiconque un paiement illicite, un présent, une gratification ou une commission à titre d'incitation ou de récompense pour qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir des actes ayant trait à l'attribution du marché ou à l'exécution du marché conclu avec le pouvoir adjudicateur ;
- Le litige : l'action en justice.
- Sous-traitant au sens de la réglementation relative aux marchés publics : l'opérateur économique proposé par un soumissionnaire ou un adjudicataire pour exécuter une partie du marché.

- Responsable de traitement au sens du RGPD : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement
- Sous-traitant au sens du RGPD : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement
- Destinataire au sens du RGPD : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou tout autre organisme qui reçoit communication de données à caractère personnel, qu'il s'agisse ou non d'un tiers.
- Donnée personnelle : toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable. Une personne physique identifiable est une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant tel que le nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne ou à un ou plusieurs facteurs spécifiques de l'identité physique, physiologique, génétique, mentale, économique, culturelle ou sociale de cette personne physique.

1.6 Confidentialité

1.6.1 Traitement des données à caractère personnel

L'adjudicateur s'engage à traiter les données à caractères personnel qui lui seront communiquées dans le cadre de ce la présente procédure de marché public avec le plus grand soin, conformément à la législation sur la protection des données personnelles (le Règlement général sur la protection des données, RGPD). Dans les cas où la loi belge du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel contient des exigences plus strictes, l'adjudicateur agira conformément à cette législation.

1.6.2 Confidentialité

Le soumissionnaire ou l'adjudicataire et Enabel sont tenus au secret à l'égard des tiers concernant toutes les informations confidentielles obtenues dans le cadre du présent marché et ne transmettront celles-ci à des tiers qu'après accord écrit et préalable de l'autre partie. Ils ne diffuseront ces informations confidentielles que parmi les préposés concernés par la mission. Ils garantissent que ces préposés seront dûment informés de leurs obligations de confidentialité et qu'ils les respecteront.

DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ D'ENABEL : Enabel est sensible à la protection de votre vie privée. Nous nous engageons à protéger et à traiter vos données à caractère personnel avec soin, transparence et dans le strict respect de la législation en matière de protection de la vie privée.

Voir aussi : <https://www.enabel.be/fr/content/declaration-de-confidentialite-denabel>

1.7 Obligations déontologiques

Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques peut aboutir à l'exclusion du candidat, du soumissionnaire ou de l'adjudicataire d'autres marchés publics pour Enabel.

Pendant la durée du marché, l'adjudicataire et son personnel respectent les droits de l'homme et s'engagent à ne pas heurter les usages politiques, culturels et religieux du pays bénéficiaire. Le soumissionnaire ou l'adjudicataire est tenu de respecter les normes fondamentales en matière de travail, convenues au plan international par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), notamment les conventions sur la liberté syndicale et la négociation collective, sur l'élimination du travail forcé et obligatoire, sur l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession et sur l'abolition du travail des enfants.

Toute tentative d'un candidat ou d'un soumissionnaire visant à se procurer des informations confidentielles, à procéder à des ententes illicites avec des concurrents ou à influencer le comité d'évaluation ou le pouvoir

adjudicateur au cours de la procédure d'examen, de clarification, d'évaluation et de comparaison des offres et des candidatures entraîne le rejet de sa candidature ou de son offre.

De plus, afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit à l'adjudicataire d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux préposés du pouvoir adjudicateur concernés directement ou indirectement par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.

Toute offre sera rejetée ou tout contrat (marché public) annulé dès lors qu'il sera avéré que l'attribution du contrat ou son exécution aura donné lieu au versement de « frais commerciaux extraordinaire ». Les frais commerciaux extraordinaire concernent toute commission non mentionnée au marché principal ou qui ne résulte pas d'un contrat en bonne et due forme faisant référence à ce marché, toute commission qui ne rétribue aucun service légitime effectif, toute commission versée dans un paradis fiscal, toute commission versée à un bénéficiaire non clairement identifié ou à une société qui a toutes les apparences d'une société de façade.

L'adjudicataire du marché s'engage à fournir au pouvoir adjudicateur, à sa demande, toutes les pièces justificatives relatives aux conditions d'exécution du contrat. Le pouvoir adjudicateur pourra procéder à tout contrôle, sur pièces et sur place, qu'il estimerait nécessaire pour réunir des éléments de preuve sur une présomption de frais commerciaux inhabituels. L'adjudicataire ayant payé des dépenses commerciales inhabituelles est susceptible, selon la gravité des faits observés, de voir son contrat résilié ou d'être exclu de manière permanente.

Conformément à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels et la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption, les plaintes liées à des questions d'intégrité (fraude, corruption, exploitation ou abus sexuel ...) doivent être adressées au bureau d'intégrité via l'adresse <https://www.enabelintegrity.be>.

1.8 Droit applicable et tribunaux compétents

Le marché doit être exécuté et interprété conformément au droit belge.

Les parties s'engagent à remplir de bonne foi leurs engagements en vue d'assurer la bonne fin du marché.

En cas de litige ou de divergence d'opinion entre le pouvoir adjudicateur et l'adjudicataire, les parties se concerteront pour trouver une solution.

À défaut d'accord, les tribunaux de Bruxelles sont seuls compétents pour trouver une solution.

2 Objet et portée du marché

2.1 Nature du marché

Le présent marché est un marché de travaux.

2.2 Objet du marché

Les travaux portent sur la réalisation de bâtiments au sein des jardins maraîchers circulaires (JMC) dans les quatre wilayas d'intervention des projets RIMDIR/RIMFIL. Les travaux attendus sont détaillés à la partie 5 Spécifications techniques.

Les aménagements sont réalisés dans le cadre des programmes RIMDIR/RIMFIL financés par l'Union Européenne sur le 11ème FED et mis en œuvre par l'Agence belge de développement (Enabel).

Les travaux de forages ont permis le choix de 9 sites qui feront l'objet de la tranche ferme. Cependant les travaux sont toujours en cours sur un site qui fait l'objet de la tranche conditionnelle. (voir ci-dessous).

2.3 Tranche ferme et Tranches Conditionnelles

Le présent marché comporte une tranche ferme (2 sites) et une tranche conditionnelle (1 site (Timzine)) au niveau du lot 3.

Le recours aux tranches est motivé par le fait que l'aménagement d'un site en termes de construction de bâtiments est conditionné par des conditions de débit d'eau au sein du site ainsi que la conductivité ce qui permettra au pouvoir adjudicateur de prendre la décision en fonction des résultats des travaux de forages qui sont en cours de réalisation raison pour laquelle , la conductivité du site objet de la tranche conditionnelle(Timzine) n'est pas disponible au moment de la rédaction du présent CSC.

La conclusion du marché porte sur l'ensemble de la tranche ferme et conditionnelle, elle n'engage le pouvoir adjudicateur que pour la tranche ferme. L'attributaire du marché est tenu d'exécuter la tranche ferme mais également la tranche conditionnelle qui sera commandée.

Les tranches sont comme suit :

Pour le lot 3

2.3.1 Tranche Ferme :

Construction de bâtiments au sein des deux (2) jardins maraîchers suivants :

- Saveni (Hodh el Guarbi) ;
- Aioun (Hodh el Guarbi) ;

2.3.2 Tranche conditionnelle :

Construction de bâtiments au sein du jardin maraîcher suivant :

- Timzine (Hodh el Guarbi).

L'exécution de la tranche conditionnelle est subordonnée à une décision du pouvoir adjudicateur portée à la connaissance de l'adjudicataire via une lettre de notification informant l'entrepreneur de la décision du pouvoir adjudicateur de réaliser les travaux concernés par la tranche conditionnelle si les conditions suivantes sont remplies :

- Les résultats des travaux de forages pour les sites en question sont positifs c'est-à-dire : Débit et conductivité conformes aux attentes du pouvoir adjudicateur ;

Le Pouvoir adjudicateur se réserve le droit de commander / ne pas commander la tranche conditionnelle
CSC MRT19001-10105

que les conditions soient remplies ou non.

Dans le cas où la tranche conditionnelle ne serait pas commandée par le pouvoir adjudicateur, cela ne donne droit à aucune indemnité dans le chef de l'entrepreneur concerné.

3.1 Durée du marché et délai d'exécution

Le marché débute à la notification de l'attribution et prend fin à la réception définitive des travaux.

Le délai d'exécution du marché est de :

	Site	Wilayas	Lot	Tranche	Délai d'exécution
1	Oued Rowda	Assaba	Lot 1	Sans objet	3,5 mois / 107 jours
2	Ajar				
3	Ajar Soninké	Guidimakha	Lot 2	Sans objet	4,0 mois / 123 jours
4	Melgué				
5	Lislam				
6	Debaye Savenni	Hodh Gharbi	Lot 3	Tranche ferme	3,5 mois / 107 jours
7	Dar Essalam				
8	Timzine			Tranche conditionnelle	sera déterminé à la notification de chaque tranche
9	Timbedra	Hodh Chargui	Lot 4	Sans objet	3,5 mois / 107 jours
10	Amourj				

Endéans un délai de trois ans à compter de la conclusion du présent marché et conformément à l'article 42 §1, 2° de la Loi du 17 juin 2016, le marché pourra être élargi à des travaux nouveaux consistant dans la répétition de travaux similaires.

Dans le cas où les travaux ne sont pas répétés, l'adjudicataire ne peut réclamer des dommages et intérêts du chef de cette décision. L'exécution des travaux prévu(e)s au présent cahier spécial des charges doit, dans tous les cas, être terminée dans le délai prévu.

3.2 Lots

Le présent marché est composé de quatre (4) lots décomposés comme suit :

	Site	Wilayas	Moughataa	Commune	Lot	Tranche
1	Oued Rowda	Assaba	Kiffa	Kiffa	Lot 1	Sans objet
2	Ajar		Kiffa	Kouroudjel		
3	Ajar Soninké	Guidimakha	Woumpou	Ajar	Lot 2	Sans objet
4	Melgué		Khabou	Baidiam		
5	Lislam		Khabou	Gouraye		
6	Debaye Savenni	Hodh Gharbi	Aioun	Saveni	Lot 3	Tranche ferme
7	Dar Essalam		Aioun	Aioun		
8	Timzine		Kobenni	Timzine		Tranche conditionnelle
9	Timbedra	Hodh Chargui	Timbedra	Timbedra		Sans objet
10	Amourj		Amourj	Amourj		

Le soumissionnaire peut introduire une offre pour un, deux, trois ou tous les lots. Une offre pour une partie d'un lot est irrecevable.

Dans ses offres pour plusieurs lots, le soumissionnaire ne peut pas présenter des rabais ou propositions d'amélioration de son offre pour le cas où ces mêmes lots lui seraient attribués.

Le Pouvoir adjudicateur ne limite pas le nombre de lots qui peuvent être attribués à un seul soumissionnaire et donc pour prétendre à l'exécution **de plusieurs lots**, le soumissionnaire devra satisfaire aux exigences de capacité financière et techniques fixées pour plusieurs lots. (**Voir le point critères de sélection**).

3.3 Postes

Les différents postes sont renseignés dans le formulaire d'offre de prix. Ces postes sont groupés et forment un seul marché. Il n'est pas possible de soumissionner pour un ou plusieurs postes et le soumissionnaire est tenu de remettre prix pour tous les postes du marché.

3.4 Variantes

Il n'y a pas de possibilité d'introduire des variantes exigées et autorisées.

Les variantes libres ne sont pas admises.

Chaque soumissionnaire ne peut introduire qu'une seule offre. Les variantes sont interdites.

3.5 Quantités

Pour certains postes, le présent marché est un marché à bordereau de prix, ce qui signifie que toutes les quantités mentionnées dans le bordereau de prix sont des quantités présumées. En cas d'exécution de quantités en plus ou en moins à celles renseignées dans le bordereau des prix, le soumissionnaire sera tenu au respect de ses prix unitaires et ne pourra réclamer aucune indemnité.

Pour d'autres postes, le marché est un marché à prix global.

4 Procédures

4.1 Mode de passation

Le présent marché est attribué via une procédure négociée directe avec publication préalable, en application de l'article de l'article 41 § 1er 2° de la loi du 17 juin 2016.

4.2 Publication

4.2.1.1 Publicité officielle

Le présent marché fait l'objet d'une publication officielle au Bulletin des Adjudication.

4.2.1.2 Publication complémentaire

Le présent cahier spécial des charges fait l'objet d'une publication sur www.enabel.be.

Un avis de marché sera publié sur le site www.rimtic.com ;

4.3 Informations

L'attribution de ce marché est coordonnée par Hamady Abidine, Acheteur public. Aussi longtemps que court la procédure, tous les contacts entre le pouvoir adjudicateur et les soumissionnaires (éventuels) concernant le présent marché se font exclusivement via cette personne et il est interdit aux soumissionnaires (éventuels) d'entrer en contact avec le pouvoir adjudicateur d'une autre manière au sujet du présent marché, sauf disposition contraire dans le présent cahier spécial des charges.

Jusque 10 jours avant la date limite de dépôt des offres, les candidats-soumissionnaires peuvent poser des questions concernant le cahier spécial des charges et le marché. Les questions seront posées par écrit à hamady.abidine@enabel.be et il y sera répondu au fur et à mesure de leur réception. L'aperçu des questions et réponses jugées pertinentes sera publié sur www.enabel.be (allez sur « Travailler pour Enabel » → « Marchés publics » → Sélectionner « Mauritanie » dans le menu déroulant). Il revient au soumissionnaire de se tenir lui-même informé de consulter cette liste à l'endroit indiqué sur le site internet de Enabel.

Jusqu'à la notification de la décision d'attribution, il ne sera donné aucune information sur l'évolution de la procédure.

Les documents de marché sont accessibles gratuitement sur www.enabel.be (allez sur « Travailler pour Enabel » → « Marchés publics » → Sélectionner « Mauritanie » dans le menu déroulant).

Le soumissionnaire est censé introduire son offre en ayant pris connaissance et en tenant compte des rectifications éventuelles concernant l'avis de marché ou le cahier spécial des charges qui sont publiées au Bulletin des Adjudications et sur le www.enabel.be (allez sur « Travailler pour Enabel » → « Marchés publics » → Sélectionner « Mauritanie » dans le menu déroulant).

Conformément à l'article 81 de l'A.R. du 18 avril 2017, le soumissionnaire est tenu de dénoncer immédiatement toute lacune, erreur ou omission dans les documents du marché qui rende impossible l'établissement de son prix ou la comparaison des offres, au plus tard dans un délai de 10 jours avant la date limite de réception des offres.

4.3.1 Visite

Afin d'être en mesure d'introduire une offre en connaissance de cause, le soumissionnaire pourra visiter les sites. Cette visite est facilitée par la Coordination Régionale du RIMDIR-RIMFIL/Enabel. Tous les frais éventuels relatifs à la visite sont à charges du soumissionnaire.

Contacts pour les visites de sites :

wilaya	Contact coordonnateur régional
Hodh el Chargui	CR Hodh El Chargui: 41455293
Assaba	CR Assaba : 46477084
Guidimakha	CR Guidimakha : 46512047
Hodh el Guarbi	CR Hodh El Gharbi : 46070134

CR = coordonnateur régional

4.4 Offre

4.4.1 Données à mentionner dans l'offre

Le soumissionnaire est tenu d'utiliser les formulaires joints en annexe. A défaut d'utiliser ces formulaires, il supporte l'entièvre responsabilité de la parfaite concordance entre les documents qu'il a utilisés et les formulaires.

L'offre et les annexes jointes aux formulaires sont rédigées en français.

Le soumissionnaire indique clairement dans son offre quelle information est confidentielle et/ou se rapporte à des secrets techniques ou commerciaux et ne peut donc pas être divulguée par le pouvoir adjudicateur.

4.4.2 Délai d'engagement

Les soumissionnaires restent liés par leur offre pendant un délai de 180 jours calendrier, à compter de la date limite de réception des offres.

En cas de dépassement du délai visé ci-dessus, l'engagement du soumissionnaire pourra être confirmé lors des négociations.

4.4.3 Détermination des prix

Tous les prix mentionnés dans le formulaire d'offre doivent être obligatoirement libellés en EUROS ou en MRU.

Tous les prix de l'offre doivent être exprimés dans une seule monnaie (soit en EUROS, soit en MRU).

Les soumissionnaires mauritaniens ainsi que les soumissionnaires non mauritaniens mais présents en Mauritanie doivent remettre prix en MRU.

La comparaison des offres se fera en EUROS. Les prix remis en MRU seront donc convertis en EUROS selon le taux de change moyen MRU-EUR défini par la Banque Centrale de Mauritanie et en vigueur le jour de la date limite de réception des offres.

Si toutes les offres sont en MRU la comparaison se fera en MRU.

Le présent marché est un marché mixte, ce qui signifie que les prix sont fixés selon plusieurs des modes ci-dessous :

- Des postes à bordereau de prix, c'est-à-dire que les prix unitaires des différents postes sont forfaitaires et les quantités, pour autant que des quantités soient déterminées pour les postes, sont présumées. Les postes sont portés en compte sur la base des quantités effectivement commandées et mises en œuvre (voir Quantités présumées dans le devis quantitatif estimatif).

- Des postes forfaitaires, c'est-à-dire un poste dans lequel un prix forfaitaire couvre l'ensemble des prestations du marché ou de chacun des postes (voir Quantité Forfaitaire dans le devis quantitatif estimatif).

En application de l'article 37 de l'arrêté royal du 18 avril 2017, le pouvoir adjudicateur peut effectuer toutes les vérifications sur pièces comptables et tous contrôles sur place de l'exactitude des indications fournis dans le cadre de la vérification des prix.

4.4.4 Eléments inclus dans le prix

L'entrepreneur est censé avoir inclus dans ses prix tant unitaires que globaux tous les frais et impositions généralement quelconques grevant les travaux, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée.

Sont inclus dans les prix tant unitaires que globaux des marchés de travaux, tous les frais, mesures et charges quelconques inhérents à l'exécution du marché, notamment :

1° le cas échéant, les mesures imposées par la législation en matière de sécurité et de santé des travailleurs lors de l'exécution de leur travail ;

2° tous les travaux et fournitures tels que étançonnages, blindages et épuisements, nécessaires pour empêcher les éboulements de terre et autres dégradations et pour y remédier le cas échéant ;

3° la parfaite conservation, le déplacement et la remise en place éventuels des câbles et canalisations qui pourraient être rencontrés dans les fouilles, terrassements ou dragages, pour autant que ces prestations ne soient pas légalement à la charge des propriétaires de ces câbles et canalisations ;

4° l'enlèvement, dans les limites des fouilles, terrassements ou dragages éventuellement nécessaires à l'exécution de l'ouvrage :

a) de terres, vases et graviers, pierres, moellons, enrochements de toute nature, débris de maçonnerie, gazon, plantations, buissons, souches, racines, taillis, décombres et déchets ;

b) de tout élément rocheux quel que soit son volume lorsque les documents du marché mentionnent que les terrassements, fouilles et dragages sont exécutés en terrain réputé rocheux, et à défaut de cette mention, de tout élément rocheux, de tout massif de maçonnerie ou de béton dont le volume d'un seul tenant n'excède pas un demi-mètre cube ;

5° le transport et l'évacuation des produits de déblai, soit en dehors du domaine du pouvoir adjudicateur, soit aux lieux de remploi dans l'étendue des chantiers, soit aux lieux de dépôt prévus, suivant les prescriptions des documents du marché ;

6° tous frais généraux, frais accessoires et frais d'entretien pendant l'exécution et le délai de garantie.

7° les droits de douane et d'accise ;

8° Les frais de réception, l'organisation, le gardiennage et la signalisation du chantier sont à la charge et aux frais de l'Entrepreneur jusqu'à la réception provisoire signée ;

9° Les salaires et autres charges sociales ;

10° Les coûts liés à la logistique du chantier ;

11° Les frais de transfert bancaire relatifs au paiement des travaux (en cas de paiement en mru, le transfert par Enabel se fera à partir d'un compte bancaire mauritanien, en cas de paiement en euro, le transfert se fera par Enabel à partir d'un compte bancaire européen) ;

Sont également inclus dans le prix du marché tous les travaux, fournitures et services qui, par leur nature, dépendent de ou sont liés à ceux qui sont décrits dans les documents du marché.

NB

Le soumissionnaire remet un prix hors TVA. Il reviendra à celui-ci d'entamer la procédure
CSC MRT19001-10105

de remboursement de la TVA, étant donné qu'Enabel est exonéré de cette taxe.

Pour faciliter cette démarche, Enabel fournira à l'adjudicataire du marché une copie de l'accord d'établissement conclu entre Enabel et la République Islamique de Mauritanie.

Il est porté à l'attention des soumissionnaires qu'aucune offre fiscale ou crédit d'impôt ne sont demandés et que leur présentation pourra être considéré comme un motif de rejet.

4.4.5 Introduction des offres

Le soumissionnaire ne peut remettre qu'une seule offre pour ce marché.

Le soumissionnaire introduit son offre de la manière suivante :

Un exemplaire original de l'offre complète sera introduit sur papier. En plus, le soumissionnaire joindra à l'offre une copie numérique de son offre sous forme d'un ou plusieurs fichiers au format PDF sur clé USB. En cas de divergence, l'original prévaut.

L'offre y compris ses annexes, ainsi que tous les documents d'accompagnement doivent être numérotés et signés (**signature manuscrite originale**) par le soumissionnaire ou son mandataire. Il en va de même de toute surcharge, rature ou mention qui y serait apportée. Le mandataire doit faire apparaître qu'il est autorisé à engager le soumissionnaire. Si le soumissionnaire est une société / association sans personnalité juridique, constituée de personnes physiques ou morales distinctes (association momentanée), l'offre doit être signée par chacune de ces personnes.

Les offres sont introduites sous pli définitivement scellé portant la mention « **Offre MRT19001-10105** »

L'offre devra être réceptionnée avant le **01 septembre 2023 à 10 h 00 mn heure de Nouakchott** et transmise à l'adresse suivante :

Enabel – Mauritanie – Projet RIMDIR – Tevragh zeina – îlot K, lot 216, Nouakchott, Mauritanie.

L'offre est introduite selon l'une des manières ci-dessous :

Soit

a) Par remise contre accusé de réception.

Soit

b) Par la poste (envoi normal ou recommandé ou courrier express type « DHL » ou équivalent) :
Dans ce cas, le pli scellé est glissé dans une seconde enveloppe fermée.

Le service est accessible, tous les jours ouvrables, pendant les heures de bureau : du lundi au jeudi : de 8 h 00 à 17 h 00. Le vendredi de 8 h 00 à 12 h 00.

Pour plus d'informations sur l'adresse vous pouvez contacter le 41 82 33 25.

Toutes les offres doivent être reçues avant la date et l'heure limites de réception des offres.

Les offres transmises après la date et l'heure limites de réception des offres seront rejetées.

Il vous appartient de prendre toutes les dispositions pour que votre offre parvienne dans les délais impartis. Une offre arrivée tardivement ne sera pas prise en considération. Il vous est donc vivement déconseillé de transmettre votre offre au dernier moment.

4.4.6 Modification ou retrait d'une offre déjà introduite

Lorsqu'un soumissionnaire souhaite modifier ou retirer une offre déjà envoyée ou introduite, ceci doit se dérouler conformément aux dispositions des articles 43 et 85 de l'arrêté royal du 18 avril 2017.

Afin de modifier ou de retirer une offre déjà envoyée ou introduite, une déclaration écrite est exigée, correctement signée par le soumissionnaire ou par son mandataire. L'objet et la portée des modifications doivent être mentionnés de façon précise. Le retrait doit être inconditionnel.

Le retrait peut également être communiqué par télifax, ou via un moyen électronique, pour autant qu'il soit confirmé par lettre recommandée déposée à la poste ou contre accusé de réception au plus tard le jour avant la date limite de réception des offres. L'objet et la portée des modifications doivent être indiqués avec précision.

Le retrait doit être pur et simple.

4.4.7 Dépôt des offres

Les offres doivent être en possession du pouvoir adjudicateur **au plus tard le 01 Septembre 2023 à 10 Hoomin heure de Nouakchott.**

L'ouverture des offres se fera à huis-clos. Les soumissionnaires qui en feront la demande par email pourront obtenir une copie du PV d'ouverture qui contiendra le nom de soumissionnaires, le cas échéant, les notes écrites de retrait ou de modification des offres introduites.

Les offres parvenues tardivement ne sont pas acceptées.

4.5 Sélection des soumissionnaires

4.5.1 Motifs d'exclusion

Les motifs d'exclusion obligatoires et facultatifs sont repris dans la déclaration sur l'honneur au point 6.6 du présent cahier spécial des charges.

Le soumissionnaire joint à son offre les documents suivants :

1) un extrait du casier judiciaire au nom du soumissionnaire (personne morale) ou de son représentant (personne physique) dans le cas où il n'existe pas de casier judiciaire pour les personnes morales ;

2) le document justifiant que le soumissionnaire est en règle en matière de paiement des cotisations sociales, sauf lorsque le pouvoir adjudicateur a la possibilité d'obtenir directement les certificats ou les informations pertinentes en accédant à une base de données nationale gratuite dans un État membre de l'Union européenne ;

(Pour les soumissionnaires Mauritaniens ce document est une attestation de régularité délivrée et signée par la direction générale de la CNSS et pour les autres soumissionnaires joindre l'équivalent de leur pays d'origine).

3) le document justifiant que le soumissionnaire est en règle en matière de paiement des impôts et taxes, sauf lorsque le pouvoir adjudicateur a la possibilité d'obtenir directement les certificats ou les informations pertinentes en accédant à une base de données nationale gratuite dans un État membre de l'Union européenne.

(Pour les soumissionnaires Mauritaniens ce document est une attestation de régularité délivrée et signée par le Directeur général des impôts et pour les autres soumissionnaires joindre l'équivalent de leur pays d'origine).

4) le document attestant que le soumissionnaire n'est pas en situation de faillite, sauf lorsque le pouvoir adjudicateur a la possibilité d'obtenir directement le 14 document ou l'information pertinente en accédant à une base de données nationale gratuite dans un État membre de l'Union européenne.

5) La déclaration sur l'honneur relative aux motifs d'exclusion (complétée et signée) jointe en annexe du présent cahier spécial des charges :

6) Registre de commerce.

Si le soumissionnaire ne transmet pas le ou les documents demandés dans le délai fixé, l'adjudicateur se réserve le droit d'exclure le soumissionnaire.

Le caractère récent des documents susvisés est établi dans la mesure où ces derniers datent de moins de six mois par rapport à la date ultime de dépôt des offres.

Les soumissionnaires de nationalité belge et disposant d'un numéro d'entreprise ne doivent fournir que l'extrait de casier judiciaire. Le Pouvoir adjudicateur vérifiera lui-même, via le système Télémarc, la situation du soumissionnaire pour les points 2, 3 et 4.

4.5.2 Critères de sélection

Le soumissionnaire est, en outre, tenu de démontrer à l'aide des documents demandés dans le « Dossier de sélection » qu'il est suffisamment capable, de mener à bien le présent marché public.

A- En Matière de capacité financière et économique

1- Capacité d'autofinancement

Le soumissionnaire doit soumettre une attestation de ligne de crédit ou de disponibilité financière délivrée par une banque, d'un montant au moins égal :

Lot	Montant exigé
Lot 1	1 200 000 Mru
Lot 2	1 900 000 Mru
Lot 3	1 900 000 Mru
Lot 4	1 200 000 Mru

Toutefois, pour pourvoir attribuer **deux (2) lots** à un soumissionnaire, il doit disposer d'une ligne de crédit ou de disponibilité financière d'un montant au moins égal à **3.800.000 mru**.

Toutefois, pour pourvoir attribuer **trois (3) lots** à un soumissionnaire, il doit disposer d'une ligne de crédit ou de disponibilité financière d'un montant au moins égal à **5.000.000 mru**.

Toutefois, pour pourvoir attribuer **quatre (4) lots** à un soumissionnaire, il doit disposer d'une ligne de crédit ou de disponibilité financière d'un montant au moins égal à **6.200.000 mru**.

Documents à remettre pour l'évaluation de ce critère :

Le soumissionnaire remet une attestation bancaire de ligne de crédit ou de disponibilité financière prouvant l'existence de lignes de crédit ou d'avoir en liquidité.

B- En matière de capacité technique

1- Expérience du soumissionnaire

le soumissionnaire doit avoir effectué, au cours des 5 dernières années à compter de la date limite de réception des offres, au minimum **deux (2) marchés similaires** à l'objet du présent marché.

Par marché similaire on entend tout marché qui comprend des travaux de construction de bâtiments avec structure en béton armé.

Documents à remettre pour l'évaluation de ce critère :

Le soumissionnaire remet la « *Liste travaux similaires* » complétée (jointe au présent cahier spécial des charges) ainsi que les Contrat signé + PV de réception provisoire/définitive ou Une attestation de bonne exécution ou certificat de bonne fin signée par le client du soumissionnaire.

2- Moyens matériels et humains

a- Moyens matériels

Le soumissionnaire doit fournir les détails concernant le matériel proposé en utilisant le formulaire « *Modèle de liste de matériel* » joint au présent cahier spécial des charges.

Ce matériel doit être en bon état.

Pour chaque lot , le minimum attendu pour ces équipements et matériels est le suivant :

N°	Description	Nombre minimum	Spécifications techniques
1	Véhicule de liaison	2	4X4, type pick-up
2	Camion benne	2	Auto basculant
3	Cuve à eau ou Camion citerne	2	Capacité 5 000 litres minimum
4	Groupe électrogène	2	
5	Bétonière	2	Supérieur à 300 l
6	GPS portatif	1	
7	Aiguille vibrante	2	
8	Matériel topographique	1 lot	TC
9	Matériel et petit outillage de chantier	2 lots	Pelles, pioches, brouettes, truelles, taloches, cisailles, mètres, sceaux de maçon, équerres, niveau d'eau, ficelles, cordes, marteaux, machettes, arrache-clous, burins, etc.

Les candidats qui décident de soumissionner pour plusieurs lots doivent fournir une déclaration sur l'honneur par laquelle il atteste disposer de ce matériel pour chacun des lots pour lesquels il remet offre.

Toutefois, pour pourvoir attribuer **deux (2) lots** à un soumissionnaire, il doit attester qu'il dispose de **2 fois** cette liste de matériel.

Toutefois, pour pourvoir attribuer **trois (3) lots** à un soumissionnaire, il doit attester qu'il dispose de **3 fois** cette liste de matériel.

Toutefois, pour pourvoir attribuer **quatre (4) lots** à un soumissionnaire, il doit attester qu'il dispose de **4 fois** cette liste de matériel.

NB

Cette liste n'est pas exhaustive et constitue un minimum requis.

Justifications :

Il est attendu la production d'un engagement ferme, de la part du soumissionnaire quant à la

disponibilité des matériels et équipements listés ci-dessous pour (engagement signé à fournir).

b- Moyens humains

Le soumissionnaire devra présenter des experts répondant aux critères énoncés ci-dessous.

Les experts proposés seront ceux affectés à l'exécution du marché.

Les qualifications et expériences du personnel clé affecté à l'exécution des travaux sont :

- Lot 1

Personnel d'encadrement	Expérience requise
Directeur des travaux	Il sera de formation Génie Civil ou Génie Rural ou tout autre domaine équivalent jugé équivalent, minimum BAC+3, avec 8 années d'expérience générale et au moins trois (3) missions au poste de direction de travaux ou conducteur des travaux ou chef de mission de contrôle des travaux similaires. La maîtrise parfaite de la langue française (écrit et parlée) est exigée.
Deux (2) techniciens pour la conduite des travaux suivi des travaux d'ouvrages de Génie civil	Ils seront de formation génie civil ou génie rural ou tout autre formation jugée équivalente, minimum BAC technique, avec 5 années d'expérience générale et trois (3) missions au poste de conducteur de travaux ou chef de chantier ou contrôleur à pied d'œuvre des travaux de génie civil. La maîtrise parfaite de la langue française (écrit et parlée) est exigée Ou Ils auront au minimum 7 années d'expérience générale et cinq (5) missions au poste de conducteur de travaux ou chef de chantier ou contrôleur à pied d'œuvre des travaux de génie civil. La maîtrise parfaite de la langue française (écrit et parlée) est exigée

- Lot 2

Personnel d'encadrement	Expérience requise
Directeur des travaux	Il sera de formation Génie Civil ou Génie Rural ou tout autre domaine équivalent jugé équivalent, minimum BAC+3, avec 8 années d'expérience générale et au moins trois (3) missions au poste de direction de travaux ou conducteur des travaux ou chef de mission de contrôle des travaux similaires. La maîtrise parfaite de la langue française (écrit et parlée) est exigée.
Trois (3) techniciens pour la conduite des travaux suivi des travaux d'ouvrages de Génie civil	Ils seront de formation génie civil ou génie rural ou tout autre formation jugée équivalente, minimum BAC technique, avec 5 années d'expérience générale et trois (3) missions au poste de conducteur de travaux ou chef de chantier ou contrôleur à pied d'œuvre des travaux de génie civil. La maîtrise parfaite de la langue française (écrit et parlée) est exigée Ou Ils auront au minimum 7 années d'expérience générale et cinq (5) missions au poste de conducteur de travaux ou chef de chantier ou contrôleur à pied d'œuvre des travaux de génie civil. La maîtrise parfaite de la langue française (écrit et parlée) est exigée

- **Lot 3**

Personnel d'encadrement	Expérience requise
Directeur des travaux	Il sera de formation Génie Civil ou Génie Rural ou tout autre domaine équivalent jugé équivalent, minimum BAC+3, avec 8 années d'expérience générale et au moins trois (3) missions au poste de direction de travaux ou conducteur des travaux ou chef de mission de contrôle des travaux similaires. La maîtrise parfaite de la langue française (écrit et parlée) est exigée.
Trois (3) techniciens pour la conduite des travaux suivi des travaux d'ouvrages de Génie civil	Ils seront de formation génie civil ou génie rural ou tout autre formation jugée équivalente, minimum BAC technique, avec 5 années d'expérience générale et trois (3) missions au poste de conducteur de travaux ou chef de chantier ou contrôleur à pied d'œuvre des travaux de génie civil. La maîtrise parfaite de la langue française (écrit et parlée) est exigée Ou Ils auront au minimum 7 années d'expérience générale et cinq (5) missions au poste de conducteur de travaux ou chef de chantier ou contrôleur à pied d'œuvre des travaux de génie civil. La maîtrise parfaite de la langue française (écrit et parlée) est exigée

- **Lot 4**

Personnel d'encadrement	Expérience requise
Directeur des travaux	Il sera de formation Génie Civil ou Génie Rural ou tout autre domaine équivalent jugé équivalent, minimum BAC+3, avec 8 années d'expérience générale et au moins trois (3) missions au poste de direction de travaux ou conducteur des travaux ou chef de mission de contrôle des travaux similaires. La maîtrise parfaite de la langue française (écrit et parlée) est exigée.
Deux (2) techniciens pour la conduite des travaux suivi des travaux d'ouvrages de Génie civil	Ils seront de formation génie civil ou génie rural ou tout autre formation jugée équivalente, minimum BAC technique, avec 5 années d'expérience générale et trois (3) missions au poste de conducteur de travaux ou chef de chantier ou contrôleur à pied d'œuvre des travaux de génie civil. La maîtrise parfaite de la langue française (écrit et parlée) est exigée Ou Ils auront au minimum 7 années d'expérience générale et cinq (5) missions au poste de conducteur de travaux ou chef de chantier ou contrôleur à pied d'œuvre des travaux de génie civil. La maîtrise parfaite de la langue française (écrit et parlée) est exigée

NB :

Toutefois, pour pourvoir attribuer plusieurs lots à un soumissionnaire, il doit proposer le cumul du nombre des techniciens exigées pour chaque lots avec un seul Directeur des travaux.

Par exemple :

Pour pouvoir attribuer les lot 1 , 2 et 3 à un même soumissionnaire il doit proposer le CV du directeur de travaux ainsi que huit (8) CV de technicien.

Documents à remettre pour l'évaluation de ce critère :

Le soumissionnaire remet le C.V. de la personne présentée ainsi que le tableau « Expérience du personnel clé » joint au présent cahier spécial des charges.

4.5.3 Evaluation des offres

4.5.3.1 Aperçu de la procédure

Dans une première phase, les offres introduites par les soumissionnaires seront examinées sur le plan de la régularité.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de faire régulariser les irrégularités (substantielle et/ou non substantielle) dans l'offre des soumissionnaires durant les négociations.

Dans une seconde phase, les offres seront examinées sur le plan du fond par un comité d'évaluation. Cet examen sera réalisé sur la base des critères d'attribution mentionnés dans le présent cahier spécial des charges. Si nécessaire, les irrégularités qui empêchent la comparaison des offres seront levées avant l'évaluation des offres. Cette première évaluation donnera lieu à un premier classement.

Après cette première évaluation, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier les offres afin d'en améliorer le contenu. Le pouvoir adjudicateur se réserve également le droit de ne pas négocier que la ou les offres apparue(s) comme significativement la ou les meilleure(s). Les critères d'attribution ne font pas l'objet de négociations. Cependant, le pouvoir adjudicateur peut également décider de ne pas négocier.

Lorsque le pouvoir adjudicateur entend conclure les négociations, il en informera les soumissionnaires restant en lice et fixera une date limite commune pour la présentation d'éventuelles BAFO. Après la clôture des négociations, les BAFO des soumissionnaires restant en lice seront confrontées aux critères d'attribution et un classement définitif sera établi. Le soumissionnaire dont la BAFO présente le meilleur rapport qualité/prix (donc celui qui obtient le meilleur score sur la base des critères d'attribution mentionnés ci-après) sera désigné comme l'adjudicataire du marché.

4.5.3.2 Critères d'attribution

le pouvoir adjudicateur choisira l'offre régulière qu'il juge économiquement la plus avantageuse en tenant compte des critères suivants :

1. Le prix total – 70 points

Pour l'évaluation de ce critère, le soumissionnaire remet le formulaire d'offre de prix complété et signé. La cotation de ce critère se fera sur base d'une simple règle de trois, l'offre la plus basse remportant la cotation la plus élevée.

On entend par « prix », le prix de la tranche ferme et la tranche conditionnelle pour le lot 3 .

Pour les autres lots on entend par prix la somme du devis quantitatif estimatif pour chaque lot.

2. Méthodologie d'exécution des travaux – 20 points

Pour l'évaluation de ce critère, le soumissionnaire remet une note méthodologique (sans reprendre les spécifications techniques du CSC) de maximum cinq (5) pages faisant apparaître au minimum les éléments suivants :

- Commentaires et suggestions sur le CSC – 2 points ;
- Clarté et détail des phases et méthodes d'exécution des travaux – 10 points ;
- Cohérence des phases d'organisation des chantiers – 4 points ;
- Adéquation matériel, personnel clé et tâches – 4 points.

3. Le planning d'exécution – 10 points

Pour l'évaluation de ce critère, le soumissionnaire doit remettre une note de maximum deux (2) pages faisant apparaître le planning d'exécution des travaux. Ce planning devra être réaliste, le plus détaillé possible et comprendre au minimum :

- Les approvisionnements en agrégats, matériaux et fournitures ;
- Les activités et tâches nécessaires pour la bonne exécution des travaux de la notification du marché à la réception provisoire.

Pour le Lot 1

Le planning devra être fait pour deux sites avec un délais global de délais de 3,5 mois / 107 jours mois, de **CSC MRT19001-10105**

manière à pouvoir apprécier l'avancement global des travaux sur chaque site et pour l'ensemble des travaux. Le pas de temps minimal du planning sera le jour (pas la semaine, pas le mois). Le délai d'exécution considéré dans le planning ne devra pas être supérieur au délai maximum 107 jours calendriers.

Pour le Lot 2

Le planning devra être fait pour trois sites avec un délais global de délais de 4,0 mois / 123 jours mois, de manière à pouvoir apprécier l'avancement global des travaux sur chaque site et pour l'ensemble des travaux. Le pas de temps minimal du planning sera le jour (pas la semaine, pas le mois). Le délai d'exécution considéré dans le planning ne devra pas être supérieur au délai maximum 123 jours calendriers.

Pour le Lot 3

Le planning devra être fait pour trois sites avec un délais global de délais de 4,0 mois / 123 jours mois, de manière à pouvoir apprécier l'avancement global des travaux sur chaque site et pour l'ensemble des travaux. Le pas de temps minimal du planning sera le jour (pas la semaine, pas le mois). Le délai d'exécution considéré dans le planning ne devra pas être supérieur au délai maximum 123 jours calendriers.

Pour le Lot 4

Le planning devra être fait pour deux sites avec un délais global de délais de 3,5 mois / 107 jours mois, de manière à pouvoir apprécier l'avancement global des travaux sur chaque site et pour l'ensemble des travaux. Le pas de temps minimal du planning sera le jour (pas la semaine, pas le mois). Le délai d'exécution considéré dans le planning ne devra pas être supérieur au délai maximum 107 jours calendriers.

Aussi, si le soumissionnaire propose un délai inférieur à celui prévu dans le présent marché, le délai proposé par le soumissionnaire dans son offre sera retenu comme délai contractuel.

Attention : ce n'est pas le délai d'exécution qui sera coté mais la faisabilité du planning (planning réaliste) et la cohérence de celui-ci avec le planning proposé. Autrement dit, ce n'est pas parce qu'un soumissionnaire propose un délai d'exécution plus court qu'il obtiendra automatiquement une meilleure cote pour ce critère.

Les cotations pour les critères d'attribution seront additionnées.

4.5.3.3 Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui a remis l'offre régulière économiquement la plusavantageuse.

Il faut néanmoins remarquer que, conformément à l'art. 85 de la loi du 17 juin 2016, il n'existe aucune obligation pour le pouvoir adjudicateur d'attribuer le marché.

Le pouvoir adjudicateur peut soit renoncer à passer le marché, soit refaire la procédure, au besoin suivant un autre mode.

4.5.3.4 Conclusion du contrat

Conformément à l'art. 88 de l'A.R. du 18 avril 2017, le marché a lieu par la notification au soumissionnaire choisi de l'approbation de son offre.

La notification est effectuée par courrier électronique.

Le contrat intégral consiste dès lors en un marché attribué par Enabel au soumissionnaire choisi conformément au :

- Le présent CSC et ses annexes ;
- L'offre régulière approuvée de l'adjudicataire et toutes ses annexes ;
- La lettre portant notification de la décision d'attribution envoyée par mail;
- Le cas échéant, les documents éventuels ultérieurs, acceptés et signés par les deux parties.

5 Dispositions contractuelles particulières

Le présent chapitre contient les clauses particulières applicables au présent marché public par dérogation aux ‘Règles générales d’exécution des marchés publics’ (AR du 14 janvier 2013, ci-après ‘RGE’) ou qui complètent ou précisent celles-ci. Les articles indiqués ci-dessous (entre parenthèses) renvoient aux articles des RGE. En l’absence d’indication, les dispositions pertinentes des RGE sont intégralement d’application.

Les dérogations éventuelles sont mentionnées au point 1.1 Dérogations aux règles générales d’exécution.

4-1 Fonctionnaire dirigeant (art. 11)

Le fonctionnaire dirigeant est Monsieur Tadjouwa Kouawa (tadjouwa.kouawa@enabel.be), Expert en infrastructures et aménagements ruraux.

Le fonctionnaire dirigeant est la personne chargée de la direction et du contrôle de l’exécution du marché.

Dès la conclusion du contrat, le fonctionnaire dirigeant est l’interlocuteur principal du prestataire de services. Toute la correspondance et toutes les questions concernant l’exécution du marché lui seront adressées, sauf mention contraire expresse dans ce CSC.

Le fonctionnaire dirigeant a pleine compétence pour ce qui concerne le suivi de l’exécution du marché, y compris la délivrance d’ordres de service, l’établissement de procès-verbaux et d’états des lieux, l’approbation des services, des états d’avancements et des décomptes. Il peut ordonner toutes les modifications au marché qui se rapportent à son objet et qui restent dans ses limites.

Ne font toutefois pas partie de sa compétence : la signature d’avenants ainsi que toute autre décision ou accord impliquant une dérogation aux clauses et conditions essentielles du marché. Pour de telles décisions, le pouvoir adjudicateur est représenté comme stipulé au point 1.2 Le pouvoir adjudicateur.

Le fonctionnaire dirigeant n’est en aucun cas habilité à signer les avenants ou à modifier les modalités (p. ex., délais d’exécution, ...) du contrat, même si l’impact financier devait être nul ou négatif. Tout engagement, modification ou accord dérogeant aux conditions stipulées dans le CSC et qui n’a pas été notifié par le pouvoir adjudicateur doit être considéré comme nul. Pour de telles décisions, le pouvoir adjudicateur est représenté comme stipulé au point 1.2 Le pouvoir adjudicateur.

4-2 Sous-traitants (art. 12 à 15)

Le fait que l’adjudicataire confie tout ou partie de ses engagements à des sous-traitants ne dégage pas sa responsabilité envers le pouvoir adjudicateur. Celui-ci ne se reconnaît aucun lien contractuel avec ces tiers.

L’adjudicataire reste, dans tous les cas, seul responsable vis-à-vis du pouvoir adjudicateur.

Le prestataire de services s’engage à faire exécuter le marché par les personnes indiquées dans l’offre, sauf cas de force majeure. Les personnes mentionnées ou leurs remplaçants sont tous censés participer effectivement à la réalisation du marché. Les remplaçants doivent être agréés par le pouvoir adjudicateur.

4-3 Confidentialité (art. 18)

Le prestataire de services et ses collaborateurs sont liés par un devoir de réserve concernant les informations dont ils ont connaissance lors de l’exécution de ce marché. Ces informations ne peuvent en aucun cas être communiquées à des tiers sans l’autorisation écrite du pouvoir adjudicateur. Le prestataire de services peut toutefois faire mention de ce marché en tant que référence, à condition qu’il en indique l’état avec véracité (p.ex. ‘en exécution’), et pour autant que le pouvoir adjudicateur n’ait pas retiré cette autorisation pour cause de mauvaise exécution du marché.

4-4 Droits intellectuels (art. 19 à 23)

Le pouvoir adjudicateur acquiert les droits de propriété intellectuelle nés, mis au point ou utilisés à l’occasion de l’exécution du marché.

Sans préjudice de l'alinéa 1er et sauf disposition contraire dans les documents du marché, lorsque l'objet de celui-ci consiste en la création, la fabrication ou le développement de dessins et modèles, de signes distinctifs, le pouvoir adjudicateur en acquiert la propriété intellectuelle, ainsi que le droit de les déposer, de les faire enregistrer et de les faire protéger.

En ce qui concerne les noms de domaine créés à l'occasion d'un marché, le pouvoir adjudicateur acquiert également le droit de les enregistrer et de les protéger, sauf disposition contraire dans les documents du marché.

4-5 Cautionnement (art.25 à 33)

Le cautionnement est fixé à 5% du montant total, hors TVA, du marché. Le montant ainsi obtenu est arrondi à la dizaine d'euro supérieure.

Le cautionnement peut être constitué conformément aux dispositions légales et réglementaires, soit en numéraire, ou en fonds publics, soit sous forme de cautionnement collectif.

Le cautionnement peut également être constitué par une garantie accordée par un établissement de crédit satisfaisant au prescrit de la législation relative au statut et au contrôle des établissements de crédit ou par une entreprise d'assurances satisfaisant au prescrit de la législation relative au contrôle des entreprises d'assurances et agréée pour la branche 15 (caution).

Par dérogation à l'article 26, le cautionnement peut être établi via un établissement dont le siège social se situe dans un autre pays que la Belgique. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'accepter ou non la constitution du cautionnement via cet établissement. L'adjudicataire mentionnera le nom et l'adresse de cet établissement dans l'offre.

La dérogation est motivée pour laisser l'opportunité aux éventuels soumissionnaires locaux d'introduire offre. Cette mesure est rendue indispensable par les exigences particulières du marché.

L'adjudicataire doit, dans les trente jours calendrier suivant le jour de la conclusion du marché, justifier la constitution du cautionnement par lui-même ou par un tiers, de l'une des façons suivantes:

1° lorsqu'il s'agit de numéraire, par le virement du montant au numéro de compte bpost banque de la Caisse des Dépôts et Consignations Complétez le plus précisément possible le formulaire suivant : https://finances.belgium.be/sites/default/files/01_marche_public.pdf (PDF, 1.34 Mo), et renvoyez-le à l'adresse e-mail info.cdcck@minfin.fed.be

2° lorsqu'il s'agit de fonds publics, par le dépôt de ceux-ci entre les mains du caissier de l'Etat au siège de la Banque nationale à Bruxelles ou dans l'une de ses agences en province, pour compte de la Caisse des Dépôts et Consignations, ou d'un organisme public remplissant une fonction similaire

3° lorsqu'il s'agit d'un cautionnement collectif, par le dépôt par une société exerçant légalement cette activité, d'un acte de caution solidaire auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations ou d'un organisme public remplissant une fonction similaire

4° lorsqu'il s'agit d'une garantie, par l'acte d'engagement de l'établissement de crédit ou de l'entreprise d'assurances.

Cette justification se donne, selon le cas, par la production au pouvoir adjudicateur:

- 1° soit du récépissé de dépôt de la Caisse des Dépôts et Consignations ou d'un organisme public remplissant une fonction similaire ;
- 2° soit d'un avis de débit remis par l'établissement de crédit ou l'entreprise d'assurances ;
- 3° soit de la reconnaissance de dépôt délivrée par le caissier de l'Etat ou par un organisme public remplissant une fonction similaire ;

- 4° soit de l'original de l'acte de caution solidaire visé par la Caisse des Dépôts et Consignations ou par un organisme public remplissant une fonction similaire ;
- 5° soit de l'original de l'acte d'engagement établi par l'établissement de crédit ou l'entreprise d'assurances accordant une garantie.

Ces documents, signés par le déposant, indiquent au profit de qui le cautionnement est constitué, son affectation précise par l'indication sommaire de l'objet du marché et de la référence des documents du marché, ainsi que le nom, le prénom et l'adresse complète de l'adjudicataire et éventuellement, du tiers qui a effectué le dépôt pour compte, avec la mention "bailleur de fonds" ou "mandataire", suivant le cas.

Le délai de trente jours calendrier visé ci-dessus est suspendu pendant la période de fermeture de l'entreprise de l'adjudicataire pour les jours de vacances annuelles payés et les jours de repos compensatoires prévus par voie réglementaire ou dans une convention collective de travail rendue obligatoire.

La preuve de la constitution du cautionnement doit être envoyée à l'adresse qui sera mentionnée dans la notification de la conclusion du marché.

La demande de l'adjudicataire de procéder à la réception définitive tient lieu de demande de libération du cautionnement.

4-6 Assurances (art. 24)

L'adjudicataire contracte les assurances couvrant sa responsabilité en matière d'accidents de travail et sa responsabilité civile vis-à-vis des tiers lors de l'exécution du marché. L'adjudicataire contracte également toute autre assurance imposée par la législation applicable (par exemple : assurance des véhicules automoteurs, etc.) et par le présent cahier spécial des charges.

Dans un délai de trente jours à compter de la conclusion du marché, l'adjudicataire justifie qu'il a souscrit ces contrats d'assurances, au moyen d'une attestation établissant l'étendue de la responsabilité garantie requise par les documents du marché, ou toutes notes de couverture et/ou certificats d'assurance démontrant que les obligations du contractant en matière d'assurances sont pleinement respectées.

À tout moment durant l'exécution du marché, l'adjudicataire produit cette attestation, dans un délai de quinze jours à compter de la réception de la demande du pouvoir adjudicateur.

4-6-1 Responsabilité en cas de dommages occasionnés aux travaux

Le contractant assumera la pleine responsabilité du maintien de l'intégrité des travaux et le risque de perte et de dommages, quelles qu'en soient les causes, jusqu'à la réception définitive telle que visée au point « Réceptions, garantie et fin du marché (art. 64-65 et 91-92) ».

L'indemnisation des dommages aux travaux issus de la responsabilité du contractant à l'égard du pouvoir adjudicateur est plafonnée à un montant égal à la valeur du marché.

Toutefois, l'indemnisation des pertes ou dommages causés du fait d'une fraude ou d'une faute lourde du contractant, son personnel, ses sous-traitants et toute personne dont le contractant doit répondre, ne peut en aucun cas être plafonnée.

Après réception définitive, le contractant demeure responsable de tout manquement à ses obligations contractuelles pendant une période déterminée par le droit applicable au marché, ou à défaut pour une période de 10 ans.

4-6-2 Responsabilité du contractant à l'égard du pouvoir adjudicateur et du ME (Ministère de l'élevage)

À tout moment, le contractant sera responsable et indemnisera le pouvoir adjudicateur de tous dommages occasionnés, durant l'exécution des travaux, au pouvoir adjudicateur et au ME, par le contractant, son

personnel, ses sous-traitants et toute personne dont le contractant doit répondre.

L'indemnisation des dommages issus de la responsabilité du contractant à l'égard du pouvoir adjudicateur est plafonnée à un montant égal à la valeur du marché.

Toutefois, l'indemnisation des pertes ou dommages issus de la responsabilité du contractant en cas de dommages corporels, y compris le décès, ne peut en aucun cas être plafonnée. Il en va de même pour l'indemnisation de tous dommages, de quelque nature que ce soit, résultant d'une fraude ou d'une faute lourde du contractant, son personnel, ses sous-traitants et toute personne dont le contractant doit répondre.

4-6-3 Responsabilité du contractant à l'égard des tiers

Le contractant garantit et défend, à ses frais, le pouvoir adjudicateur, ses mandataires et son personnel et le ME contre toute action, perte ou préjudice, directs ou indirects, de quelque nature que ce soit résultant d'un acte ou d'une omission commise dans l'exécution des prestations par le contractant, son personnel, ses sous-traitants et/ou toute personne dont le contractant doit répondre.

Le pouvoir adjudicateur doit notifier toute réclamation de tiers au contractant dans les meilleurs délais possibles après que le pouvoir adjudicateur en a eu connaissance.

Si le pouvoir adjudicateur choisit de contester et de se défendre contre la (les) réclamation(s), le contractant prendra en charge les frais de défense raisonnables exposés par le pouvoir adjudicateur, ses mandataires et son personnel.

En application des présentes conditions générales, les mandataires et le personnel du pouvoir adjudicateur, ainsi que le personnel, les sous-traitants du contractant, le ME et toute personne dont le contractant doit répondre sont considérés comme des tiers.

Le contractant devra traiter toute réclamation en étroite concertation avec le pouvoir adjudicateur.

Toute transaction ou accord quant au règlement d'une réclamation requiert l'assentiment préalable exprès du pouvoir adjudicateur et du contractant.

4-6-4 Assurances - dispositions générales

Au plus tard dans les 30 jours de calendrier à compter de la notification d'attribution du marché et durant toute la période de mise en œuvre des tâches, le contractant veille à ce que lui-même, son personnel, ses sous-traitants et toute personne dont le contractant doit répondre, soient adéquatement assurés auprès de compagnies d'assurances reconnues sur le marché international de l'assurance, à moins que le pouvoir adjudicateur n'ait marqué son accord exprès et écrit sur une compagnie d'assurance déterminée.

Au plus tard dans les 30 jours de calendrier à compter de la notification d'attribution du marché, le contractant fournira au pouvoir adjudicateur, au ME et au bureau d'études en charge du contrôle et surveillance des travaux toutes notes de couverture et/ou certificats d'assurance démontrant que les obligations du contractant en matière d'assurances sont pleinement respectées. Le contractant présente sans délai, chaque fois que le pouvoir adjudicateur, le ME ou le bureau d'études en charge du contrôle et surveillance des travaux le lui demande, une version actualisée des notes de couverture et/ou des certificats d'assurance.

Le contractant obtiendra des assureurs que ces derniers s'engagent à informer personnellement et directement le pouvoir adjudicateur, le ME et le bureau d'études en charge du contrôle et surveillance des travaux de tout événement susceptible de réduire, annuler ou altérer de quelque manière que ce soit, la couverture visée. Les assureurs devront délivrer cette information le plus rapidement possible, et en tout cas au minimum trente (30) jours avant que la réduction, l'annulation ou toute altération de la couverture soit effective. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de désintéresser l'assureur en cas de défaut de paiement de prime par le contractant, sans préjudice du droit pour le pouvoir adjudicateur de récupérer le montant de la prime payée par lui, ainsi que de postuler indemnisation de son éventuel dommage à cette suite.

Chaque fois que cela est possible, le contractant veillera à ce que les contrats d'assurances souscrits

contiennent une clause d'abandon de recours en faveur du pouvoir adjudicateur, du ME et bureau d'études en charge du contrôle et surveillance des travaux, leurs mandataires et personnel.

La souscription des assurances adéquates par le contractant ne le dispense en aucun cas de ses responsabilités légales et/ou contractuelles.

Le contractant supportera intégralement les conséquences d'une absence totale ou partielle de couverture, et ce à l'entièvre décharge du pouvoir adjudicateur, du ME et du bureau d'études en charge du contrôle et surveillance des travaux.

Le contractant veillera à ce que son personnel, ses sous-traitants et toute personne dont le contractant doit répondre respectent les mêmes obligations d'assurance qui lui sont imposées aux termes du présent marché. En cas de défaut d'assurance ou d'assurance inadéquate de son personnel, de ses sous-traitants ou de toute personne dont il doit répondre, le contractant garantira le pouvoir adjudicateur, le ME et le bureau d'études en charge du contrôle et surveillance des travaux de toutes les conséquences qui en résulteraient.

Sous son entière responsabilité et sans préjudice de l'obligation de souscrire toute assurance couvrant ses obligations en vertu du présent marché, le contractant veillera à ce que soient souscrites toutes les assurances obligatoires dans le respect et l'application des lois et règlements en vigueur dans le pays dans lequel les travaux sont exécutés. Il veillera par ailleurs à ce que toutes les obligations légales éventuelles applicables à la couverture soient respectées.

Le pouvoir adjudicateur, le ME et le bureau d'études en charge du contrôle et surveillance des travaux ne supportent aucune responsabilité quant à l'évaluation et l'adéquation des contrats d'assurance souscrits par le contractant au regard de leurs obligations contractuelles et/ou légales.

4-6-5 Assurance des dommages causés à des tiers

Le contractant souscrira une assurance de responsabilité civile couvrant les dommages corporels et matériels pouvant être causés à des tiers à raison de l'exécution des travaux, ainsi que pendant la période de garantie. La police d'assurance doit spécifier que le personnel du pouvoir adjudicateur, du ME et du bureau d'études en charge du contrôle et surveillance des travaux, ainsi que celui d'autres entreprises et de tiers se trouvant sur le chantier sont considérés comme des tiers au titre de cette assurance, qui doit être illimitée pour les dommages corporels.

4-6-6 Assurance couvrant les risques de chantier

Le contractant souscrit une assurance « Tous risques Chantier » au bénéfice conjoint de lui-même, de ses sous-traitants, du pouvoir adjudicateur, du ME et du bureau d'études en charge du contrôle et surveillance des travaux.

Cette assurance couvrira l'ensemble des dommages matériels auxquels peuvent être soumis les ouvrages objet du marché, y compris les dommages dus à un vice ou à un défaut de conception, de plans, de matériaux de construction ou de mise en œuvre dont le contractant est responsable au titre du marché et les dommages dus à des événements naturels. Cette assurance couvrira également les dommages causés aux biens et propriétés existants du pouvoir adjudicateur, du ME et du bureau d'études en charge du contrôle et surveillance des travaux.

Cette assurance couvrira également les équipements et les ouvrages temporaires sur le chantier à concurrence de leur valeur totale de reconstruction/remplacement.

4-6-7 Assurance des véhicules automoteurs

Le contractant souscrit une assurance couvrant tous les véhicules utilisés par le contractant ou ses sous-traitants (qu'ils en soient ou non propriétaires) en relation avec l'exécution du marché.

4-6-8 Assurance contre les accidents du travail

Le contractant souscrit les contrats d'assurance accordant la couverture du contractant lui-même, de son

personnel, ses sous-traitants et toute personne dont le contractant doit répondre, en cas d'accident du travail ou sur le chemin du travail. Il veillera à ce que ses sous-traitants agissent de même. Il garantit le pouvoir adjudicateur et le ME contre tous recours que son personnel ou celui de ses sous-traitants pourrait exercer à cet égard. Pour son personnel permanent expatrié, le cas échéant, le contractant se conformera en outre à la législation et la réglementation applicable du pays d'origine.

4-6-9 Assurance de la responsabilité liée à la solidité des ouvrages

Le contractant souscrira une assurance couvrant intégralement sa responsabilité susceptible d'être mise en cause pour ce qui concerne la solidité des ouvrages même après la réception définitive, tel que prescrit par le droit du pays où les travaux sont exécutés.

4-7 Clauses environnementales

Ces clauses environnementales présentent les mesures qui seront mises par l'entreprise pendant la phase de construction d'aménagement des sites en vue d'atténuer les impacts négatifs et bonifier les impacts positifs. Le respect de ces mesures pourra assurer la qualité du projet d'aménagement des sites et garantir leur contribution au développement durable de la zone.

Mesures d'atténuation des impacts sur le Sol

Voir Point 1.1.14.1 des spécifications techniques.

Mesures d'atténuation des impacts sur l'air

Voir Point 1.1.14.2 des spécifications techniques.

Mesures d'atténuation des impacts sur les ressources en eau

Voir Point 1.1.14.3 des spécifications techniques.

Mesures d'atténuation des impacts sur la faune

Voir Point 1.1.14.4 des spécifications techniques.

Mesures d'atténuation des impacts sur la végétation

Voir Point 1.1.14.5 des spécifications techniques.

Mesures d'atténuation des impacts sur la santé et la sécurité

Voir Point 1.1.14.6 des spécifications techniques.

Main d'œuvre et l'agenda du travail décent

L'entrepreneur est soumis à la réglementation du travail et à la législation sociale qui sont applicables en Mauritanie au moment de l'exécution des travaux. En aucun cas, il ne pourra invoquer en sa faveur l'ignorance de ladite réglementation et législation.

Il s'y conformera notamment dans les domaines suivants :

- Horaires et conditions de travail (embauche et licenciement) ;
- Salaires et charges sociales ;
- Règlements sanitaires, mesures de sécurité et hygiène ;
- Emploi de la main-d'œuvre locale/étrangère.

L'entrepreneur est soumis à la réglementation du travail et aux législations en vigueur dans le pays ainsi que les législations internationales (BIT entre autres) ratifiée par le pays. Dans le cadre de l'agenda du travail décent et des politiques nationales récentes (emploi et sécurité sociale), il est demandé à l'entrepreneur de :

- Garantir une rémunération minimale nette équivalant au SMIG (3000 MRU) par mois presté que cela soit le cas des journaliers, travailleurs temporaires ou des salariés de l'entreprise ;
- Garantir un horaire hebdomadaire de travail de maximum 40 heures et de maximum 8 heures par jour. Cet horaire sera affiché sur la zone de chantier ;
- Faire une liste de présences journalières des travailleurs/temporaires/journaliers avec nom et prénom consultable à tout moment par la mission de contrôle ;

- Définir un moment et lieu précis de paie des travailleurs temporaires et journaliers permettant à la mission de contrôle d'y assister et de vérifier les conditions définies précitées. Le moment de paie (Jour et heures) sera défini et affiché sur le panneau de chantier et communiqué à la mission de contrôle ;

La main d'œuvre nécessaire à l'exécution des travaux est recrutée par l'Entrepreneur sous sa responsabilité. Le Maître d'Ouvrage ou son représentant ont le droit d'exiger de l'Entrepreneur le changement ou le renvoi du chantier des agents ou ouvriers de l'entrepreneur pour insubordination, incapacité ou défaut de probité.

L'Entrepreneur demeure dans tous les cas, responsable des fraudes ou malfaçons qui seraient commises par eux dans la fourniture et l'emploi des matériaux.

4-8 Modalités en matière de sécurité

1. L'adjudicataire est responsable des mesures de sécurité de son personnel.

L'adjudicataire met en place pour son personnel des mesures de sécurité proportionnelles au danger physique auquel il pourrait être exposé dans le pays où il travaille. L'adjudicataire est tenu de surveiller le niveau de risque physique auquel est exposé son personnel et de tenir Enabel informée de la situation. Si Enabel ou l'adjudicataire prend connaissance d'une menace imminente pour la vie ou la santé de l'un ou l'autre des membres du personnel de l'adjudicataire, ce dernier prend immédiatement des mesures d'urgence en vue de mettre en sécurité les personnes concernées. Si l'adjudicataire prend de telles mesures, il en informe immédiatement Enabel.

2. Selon les règles en vigueur en Mauritanie, la prise en charge de l'escorte en zone rouge est assurée par l'Etat.

3. Résiliation anticipée - Cas de force majeure en cas de dégradation de la situation sécuritaire

Le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment et avec effet immédiat, résilier le marché, sous réserve des présentes dispositions, en raison de circonstances indépendantes de la volonté de l'adjudicataire.

Le cas de résiliation du présent article concerne également les personnes conjointement et solidairement responsables de l'exécution du marché.

Aucune des parties n'est considérée comme ayant manqué ou ayant contrevenu à ses obligations contractuelles si elle en est empêchée par une situation de force majeure survenue après la date de notification de l'attribution du marché.

Si l'une des parties estime qu'un cas de force majeure susceptible d'affecter l'exécution du marché est survenu, elle en avise sans délai l'autre partie, par écrit, en précisant la nature, la durée probable et les effets envisagés de cet événement. Sauf instruction contraire par le pouvoir adjudicateur, l'adjudicataire continue à exécuter le marché dans la mesure où cela lui est raisonnablement possible et cherche tous autres moyens raisonnables permettant de remplir celles de ses obligations que le cas de force majeure ne l'empêche pas d'exécuter.

Si un cas de force majeure s'est produit, chaque partie a le droit de donner à l'autre un préavis de 30 jours pour résilier le marché. Si, à l'expiration de la période de 30 jours, le cas de force majeure persiste, le marché est résilié.

Dans ce cas, conformément à l'article 63 des RGE, le pouvoir adjudicateur prévoit la liquidation du marché dans l'état où il se trouve, en tenant compte après réception de la valeur des services effectués, à l'exclusion de dommages et intérêts.

4-9 Conformité de l'exécution (art. 34)

Les travaux doivent être conformes sous tous les rapports aux documents du marché. Même en l'absence de spécifications techniques mentionnées dans les documents du marché, ils répondent en tous points aux

règles de l'art.

4-10 Plans, documents et objets établis par le pouvoir adjudicateur (art. 35)

S'il le demande, l'adjudicataire reçoit gratuitement et dans la mesure du possible de manière électronique, une collection complète de copies des plans qui ont servi de base à l'attribution du marché. Le pouvoir adjudicateur est responsable de la conformité de ces copies aux plans originaux.

L'adjudicataire conserve et tient à la disposition du pouvoir adjudicateur tous les documents et la correspondance se rapportant à l'attribution et à l'exécution du marché jusqu'à la réception définitive.

4-11 Plans de détail et d'exécution établis par l'adjudicataire (art. 36)

L'adjudicataire établit à ses frais tous les plans de détail et d'exécution qui lui sont nécessaires pour mener le marché à bonne fin.

Les documents du marché indiquent les plans qui sont à approuver par le bureau d'études en charge du contrôle et surveillance des travaux contracté par l'adjudicateur, lequel dispose d'un délai de quinze (15) jours calendrier pour l'approbation ou le refus des plans à compter de la date à laquelle ceux-ci lui sont présentés.

Les documents éventuellement corrigés sont représentés à l'adjudicateur qui dispose d'un délai de quinze jours pour leur approbation, pour autant que les corrections demandées ne résultent pas d'exigences nouvelles de sa part.

4-11-1 Planning de chantier

La façon d'introduire le planning est à convenir avec le fonctionnaire dirigeant.

Le premier planning est à introduire dans les quinze (15) jours calendrier qui suivent la notification de la notification de conclusion du marché et . Une mise à jour mensuelle est obligatoire en cours de chantier.

Ce projet de planning de chantier renseigne, outre les délais nécessaires aux travaux proprement dits "in situ", la durée des diverses prestations préalables telles que notamment l'établissement des documents prescrits dans les clauses techniques, plans d'exécution et de détails, notes de calculs, sélection des matériels et matériaux, y compris l'approbation des documents correspondants, les approvisionnements, le travail en atelier ou en usine, les essais préalables et de conformité, etc.

Après étude, remarques et approbation de l'adjudicateur, le planning devient contractuel.

4-11-2 Planning directeur

L'entrepreneur s'oblige à fournir un planning directeur à l'approbation de l'adjudicateur et à ses conseils, dans les quinze (15) jours calendrier qui suivent la notification de la conclusion du marché.

Ce planning devra anticiper suffisamment les situations pour permettre à l'adjudicateur de prendre les décisions ou donner les réponses ou fournir les documents qui lui incombent.

Le planning directeur sera mis à jour au minimum mensuellement et devra rester cohérent avec le planning de chantier. Il sera coordonné avec le planning de chantier et sera établi sur le même document.

L'adjudicataire assure seul la gestion du planning de toutes les activités nécessaires à la réalisation du présent marché.

En particulier, il prévoira :

- la fixation des dates pour la fourniture de plans d'exécution qui lui sont nécessaires,
- la passation des commandes à ses fournisseurs et sous-traitants,
- la présentation en temps utile d'échantillons et de fiches techniques de produits soumis à réception

technique préalable,

- la prise de mesure des ouvrages et le délai de fabrication en atelier.
- l'indication des dates au plus tard concernant les décisions à prendre par le pouvoir adjudicateur ;
- l'indication des dates ultimes pour la conclusion d'ordres modificatifs en cours d'élaboration,
- l'indication des dates ultimes pour l'achèvement de travaux exécutés par d'autres entreprises,
- les relevés, en temps utiles, de dimensions d'ouvrages,
- etc.

4-11-3 Documents d'exécution

Ces plans tiennent compte du cahier spécial des charges et des prescriptions techniques, des esquisses d'intention de l'auteur de projet et des documents graphiques généraux annexés au présent cahier spécial des charges.

Tous les plans d'exécution et de détails sont à soumettre à l'approbation de l'adjudicateur accompagnés des notes de calculs, agréments et fiches techniques et notamment ceux relatifs aux travaux et équipements ci-après dont la liste n'est pas limitative :

Les dossiers d'exécution standards comprendront pour chaque ouvrage ou groupe d'ouvrages isolés ;

- Le plan d'implantation général à l'échelle appropriée ;
- Les dossiers d'exécution de tous les ouvrages et appareillage comprenant : les notes de calcul, les plans d'exécution, les plans de ferraillage, la liste des fers, les notes de calcul des quantités par poste ;
- Le dossier d'exécution des travaux de terrassements éventuels. Il comprendra, le profil en long ;
- Les profils en travers, les notes de calcul des cubatures des terrassements et les métrés ;
- D'une manière générale, tous les dessins ou croquis nécessaires à l'exécution des travaux, tous les plans d'ensemble et d'implantation dessinés sur le levé de détails, les plans de coffrage, les plans de ferraillage, les plans des vannes métalliques et les plans de détails techniques ;
- Le métré récapitulatif par poste du bordereau des prix.
- Etc.

Le fonctionnaire dirigeant pourra refuser des fiches techniques, partielles, incomplètes ou trop commerciales n'apportant pas les renseignements techniques nécessaires à l'examen et à l'approbation.

A la demande du Pouvoir adjudicateur, l'entrepreneur fournira également, en cours d'exécution, les documents ci-après :

- Des échantillons de matériaux proposés correspondant aux fiches techniques ;
- Les rapports d'essais, notices techniques, agréments techniques, fiches techniques, etc.
- Des produits ou matériel utilisés dans le cadre du présent marché

4-11-4 Etablissement des Plans "As Built"

En cours d'exécution, les plans sont corrigés et mis à jour par l'entrepreneur dans les moindres détails de manière à reproduire avec exactitude les ouvrages et installations ainsi que leurs particularités tels qu'ils ont été réellement exécutés.

Après l'achèvement des travaux, et en vue de la Réception Provisoire des ouvrages, l'entrepreneur est tenu de remettre les plans et schémas complets des ouvrages et installations tels qu'ils auront été réalisés.

Après l'achèvement des travaux et pour la Réception Provisoire, l'entrepreneur est tenu de remettre trois exemplaires de dossiers techniques et une version électronique comprenant :

- Les plans de recollement complets correspondants aux travaux effectivement exécutés ;
- Les spécifications techniques avec marques, types, provenance du matériel installé,
- Les notices d'utilisation, comportant un manuel explicatif du fonctionnement de tous les équipements,
- Les notices d'entretien contenant l'ensemble des prescriptions nécessaires à l'entretien et à la maintenance des équipements (contrôles et travaux d'entretien périodique, liste et codification des pièces de rechange...).

4-12 Modifications du marché (art. 37 à 38/19 et 80)

L'adjudicataire ne peut se prévaloir des discussions en cours concernant l'application d'une des clauses telles que visées ci-dessous pour ralentir le rythme d'exécution, interrompre l'exécution du marché ou ne pas reprendre celle-ci, selon le cas.

4-12-1 Clause de réexamen (art. 38)

Prolongation du délai d'exécution :

Si les prestations objets de ce marché prennent du retard et que le retard est indépendant de la diligence de l'adjudicataire du présent marché, le délai d'exécution pourra être revu et sera adapté au nouveau planning des travaux. L'adjudicataire devra alors introduire après du pouvoir adjudicateur une demande écrite de prolongation du délai d'exécution ;

Changement d'un membre clé de l'équipe chargé de l'exécution des prestations :

En cas d'indisponibilité temporaire ou définitive du personnel clé, l'adjudicataire préviendra immédiatement le pouvoir adjudicateur.,

L'adjudicataire proposera un remplaçant (h/f), et ce, en transmettant son CV accompagné des copies des diplômes et/ou attestations de travail au pouvoir adjudicateur. Le remplaçant doit au minimum être de qualité équivalente à celle de la personne proposée dans l'offre, et doit être approuvé par le pouvoir adjudicateur. Le pouvoir adjudicateur peut demander à interviewer ledit remplaçant.

Par ailleurs, l'adjudicataire doit prévoir un délai nécessaire au transfert de connaissances. Ainsi, le remplaçant doit disposer, au plus tard 10 jours après le début de l'indisponibilité, des mêmes connaissances relatives à la mission que son prédécesseur. Les frais liés à cette transition ne peuvent en aucun cas être répercutés sur le pouvoir adjudicateur.

La même procédure de remplacement peut être requise par le pouvoir adjudicateur, lorsque celui-ci estime qu'un entrepreneur ne dispose pas des compétences adéquates ou qu'il n'effectue pas avec satisfaction les tâches qui lui incombent dans le cadre du présent marché.

4-12-2 Circonstances imprévisibles (art.38/2)

L'adjudicataire n'a droit en principe à aucune modification des conditions contractuelles pour des circonstances quelconques auxquelles le pouvoir adjudicateur est resté étranger.

Une décision de l'Etat belge ou de l'Union Européenne de suspendre la coopération avec le pays partenaire est considérée être une circonstance imprévisible au sens du présent article. En cas de rupture ou de cessation des activités par l'Etat belge qui implique donc le financement de ce marché, Enabel mettra en œuvre les moyens raisonnables pour convenir d'un montant maximum d'indemnisation.

L'adjudicateur se réserve également le droit de suspendre l'exécution du marché pendant une période donnée, notamment en cas de force majeure (problème sécuritaire...) et de circonstances imprévisibles.

4-12-3 Remplacement de l'adjudicataire (art. 38/3)

Pour autant qu'il remplisse les critères de sélection ainsi que les critères d'exclusions repris dans le présent document, un nouvel adjudicataire peut remplacer l'adjudicataire avec qui le marché initial a été conclu dans les cas autres que ceux prévus à l'art. 38/3 des RGE.

L'adjudicataire introduit sa demande le plus rapidement possible par envoi recommandé, en précisant les raisons de ce remplacement, et en fournissant un inventaire détaillé de l'état des fournitures et services déjà exécutées déjà faites, les coordonnées relatives au nouvel adjudicataire, ainsi que les documents et certificats auxquels le pouvoir adjudicateur n'a pas accès gratuitement.

Le remplacement fera l'objet d'un avenant daté et signé par les trois parties. L'adjudicataire initial reste responsable vis à vis du pouvoir adjudicateur pour l'exécution de la partie restante du marché.

4-12-4 La règle "de minimis" (art.38/4)

Une modification peut être apportée sans nouvelle procédure de passation, lorsque la valeur de la modification est inférieure aux deux valeurs suivantes :

1^o le seuil fixé pour la publicité européenne (221.000€), et 2^o 10 (dix) pour cent de la valeur du marché initial.

Lorsque plusieurs modifications successives sont effectuées, la valeur visée à l'alinéa 1er, est déterminée sur la base de la valeur cumulée nette des modifications successives.

4-12-5 Révision des prix (art. 38/7)

Il n'existe pas en Mauritanie d'indice ou d'index officiel qui permettrait d'établir correctement une formule de révision des prix opérationnelle.

La pandémie de COVID 19 et de la guerre en Ukraine ont des répercussions sur l'économie au niveau mondial et induisent plus spécifiquement des fluctuations au niveau des prix difficilement prévisibles.

Afin de pouvoir faire face à cette situation et vu l'impossibilité d'établir une formule de révision des prix réellement opérationnelle, l'impact sur les prix de la situation susmentionnée pourra être examiné au regard d'un ou plusieurs des articles suivants : 38/2, 38/4, 38/5, et 39/9 des RGE.

4-12-6 Indemnités suite aux suspensions ordonnées par l'adjudicateur durant l'exécution (art. 38/12)

L'adjudicateur se réserve le droit de suspendre l'exécution du marché pendant une période donnée, notamment lorsqu'il estime que le marché ne peut pas être exécuté sans inconvenients à ce moment-là.

Le délai d'exécution est prolongé à concurrence du retard occasionné par cette suspension, pour autant que le délai contractuel ne soit pas expiré. Lorsque ce délai est expiré, une remise d'amende pour retard d'exécution sera consentie.

Lorsque les prestations sont suspendues, sur la base de la présente clause, l'adjudicataire est tenu de prendre, à ses frais, toutes les précautions nécessaires pour préserver les prestations déjà exécutées et les matériaux, des dégradations pouvant provenir de conditions météorologiques défavorables, de vol ou d'autres actes de malveillance.

L'adjudicataire a droit à des dommages et intérêts pour les suspensions ordonnées par l'adjudicateur lorsque :

la suspension dépasse au total un vingtième du délai d'exécution et au moins dix jours ouvrables ou quinze jours de calendrier, selon que le délai d'exécution est exprimé en jours ouvrables ou en jours de calendrier;

- la suspension n'est pas due à des conditions météorologiques défavorables;
- la suspension a lieu endéans le délai d'exécution du marché.

Dans les trente jours de leur survenance ou de la date à laquelle l'adjudicataire ou le pouvoir adjudicateur aurait normalement dû en avoir connaissance, l'adjudicataire dénonce les faits ou les circonstances de manière succincte au pouvoir adjudicateur et décrit de manière précise leur sur le déroulement et le coût du marché.

Il est rappelé que conformément à l'article 80 de l'AR du 14/01/2013, l'entrepreneur est tenu de poursuivre les travaux sans interruption, nonobstant les contestations auxquelles peut donner lieu la détermination de prix nouveaux.

Tout ordre modifiant le marché, en cours d'exécution du contrat, est donné par écrit. Toutefois, les modifications de portée mineure peuvent ne faire l'objet que d'inscriptions au journal des travaux.

Les ordres ou les inscriptions indiquent les changements à apporter aux clauses initiales du marché ainsi qu'aux plans.

4-12-7 Fixation des prix unitaires ou globaux – Calcul du prix

Les prix unitaires ou globaux des travaux modifiés, que l'entrepreneur est tenu d'exécuter, sont déterminés dans l'ordre de priorité suivant :

1. Selon les prix unitaires ou globaux de l'offre approuvée ;
2. A défaut, selon des prix unitaires ou globaux déduits de l'offre approuvée ;
3. A défaut, selon des prix unitaires ou globaux d'un autre marché d'Enabel ;
4. A défaut, selon des prix unitaires ou globaux à convenir pour l'occasion.

Dans ce dernier cas, L'entrepreneur doit justifier le nouveau prix unitaire en le détaillant en fournitures, homme-heures, heures de matériel et frais généraux et bénéfices.

4-12-8 Fixation des prix unitaires ou globaux – Procédure à respecter

L'entrepreneur introduit sa proposition pour la réalisation des prestations complémentaires ou ses nouveaux prix au plus tard dans les 10 jours calendrier de la demande du fonctionnaire dirigeant (à moins que ce dernier ne spécifie un délai plus court) et, avant l'exécution des travaux considérés. Cette proposition est introduite sur base d'une fiche type qui lui sera fournie par le fonctionnaire dirigeant et sera accompagnée de toutes les annexes et justifications nécessaires.

Cette fiche de prix convenus est établie sur base du modèle établi par Enabel. L'entrepreneur y joint au minimum les annexes et documents suivants :

- l'ordre modificatif donné par le pouvoir adjudicateur et plus généralement la justification de la modification des travaux,
- le calcul des nouveaux prix unitaires ou globaux
- les quantités à mettre en œuvre pour les postes existants et les nouveaux postes,
- le cas échéant, les offres des sous-traitants ou fournisseurs consultés,
- les autres documents qu'il estime pertinent.

Après exécution de la prestation, et au plus tard, lors de l'établissement du décompte final, l'entrepreneur transmet au fonctionnaire dirigeant les factures que lui ont adressées les sous-traitants et fournisseurs. Il atteste sur ces factures qu'il n'a reçu pour celles-ci aucune note de crédit ou compensation du fournisseur ou du sous-traitant.

Lorsque l'entrepreneur reste en défaut de fournir une proposition acceptable de nouveaux prix ou si le pouvoir adjudicateur estime que la proposition fournie est inacceptable, le pouvoir adjudicateur fixe d'office le nouveau prix unitaire ou global, tous les droits de l'entrepreneur restant saufs.

4-13 Contrôle et surveillance du marché (art. 39)

Le pouvoir adjudicateur peut faire surveiller ou contrôler partout la préparation ou la réalisation des prestations par tous moyens appropriés.

L'adjudicataire est tenu de donner aux délégués du pouvoir adjudicateur tous les renseignements nécessaires et toutes les facilités pour remplir leur mission.

L'adjudicataire ne peut se prévaloir du fait qu'une surveillance ou un contrôle a été exercé par le pouvoir adjudicateur pour prétendre être dégagé de sa responsabilité lorsque les prestations sont refusées ultérieurement pour défauts quelconques.

4-14 Lieu d'exécution des travaux

Les travaux devront être exécutés dans les wilayas du Hodh el Chargui, Hodh el Guarbi , Assaba et Guidimakha en Mauritanie.

4-15 Modes de réception technique (art. 41)

En matière de réception technique, il y a lieu de distinguer :

- 1° la réception technique préalable au sens de l'article 42;
- 2° la réception technique a posteriori au sens de l'article 43;

Le pouvoir adjudicateur peut renoncer à tout ou partie des réceptions techniques lorsque l'adjudicataire prouve que les produits/travaux ont été contrôlés par un organisme indépendant lors de leur production, conformément aux spécifications des documents du marché. Est à cet égard assimilée à la procédure nationale d'attestation de conformité toute autre procédure de certification instaurée dans un Etat membre de l'Union européenne et jugée équivalente.

4-15-1 Réception technique préalable (art. 41-42)

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit à n'importe quel moment de la mission de demander à l'entrepreneur un rapport d'activité (réunions tenues, personnes rencontrées, institutions visitées, résumé des résultats, problèmes rencontrés et problèmes non résolus, déviation par rapport au planning et déviations par rapport aux calendriers...).

A la demande de l'adjudicataire, le pouvoir adjudicateur vérifie conformément aux documents du marché si les produits / travaux présentent les qualités requises ou, à tout le moins, sont conformes aux règles de l'art et satisfont aux conditions du marché.

Les produits / travaux qui, à un stade déterminé, ne satisfont pas aux vérifications imposées, sont déclarés ne pas se trouver en état de réception technique. Lorsque le pouvoir adjudicateur constate que les produit / travaux présentés ne sont pas dans les conditions requises pour être examinés, la demande de l'adjudicataire est considérée comme non avenue. Une nouvelle demande est introduite lorsque les produits / travaux se trouvent prêts pour la réception.

4-16 Délai d'exécution (art. 76)

	Site	Wilayas	Lot	Tranche	Délai d'exécution
1	Oued Rowda				
2	Ajar	Assaba	Lot 1	Sans objet	3,5 mois / 107 jours
3	Ajar Soninké				
4	Melgué	Guidimakha	Lot 2	Sans objet	4,0 mois / 123 jours

	Site	Wilayas	Lot	Tranche	Délai d'exécution
5	Lislam				
6	Debaye Savenni	Hodh Gharbi	Lot 3	Tranche ferme	3,5 mois / 107 jours
7	Dar Essalam			Tranche conditionnelle	sera déterminé à la notification de chaque tranche
8	Timzine	Hodh Chargui	Lot 4	Sans objet	3,5 mois / 107 jours
9	Timbedra				
10	Amourj				

Les délais susmentionnés sont impératifs et de rigueur.

4-17 Mise à disposition de terrains (art. 77)

L'entrepreneur s'assure à ses frais, de la disposition de tous les terrains qui lui sont nécessaires pour l'installation de ses chantiers, les approvisionnements, la préparation et la manutention des matériaux de même que ceux nécessaires à la mise en dépôt de terres arables, des terres provenant des déblais reconnus impropres à leur réutilisation en remblai, des produits de démolition, des déchets généralement quelconques et des terres en excès.

Il est responsable, vis-à-vis des riverains, de tout dégât occasionné aux propriétés privées lors de l'exécution des travaux ou de la mise en dépôt des matériaux.

Les palissades ne peuvent être utilisées comme support de publicité.

Aucune publicité n'est admise sur l'emprise des chantiers, hormis les panneaux "Info-Chantier".

4-18 Conditions relatives au personnel (art. 78)

Toutes les dispositions légales, réglementaires ou conventionnelles relatives aux conditions générales de travail, à la sécurité et à l'hygiène sont applicables à tout le personnel du chantier.

L'entrepreneur, toute personne agissant en qualité de sous-traitant à quelque stade que ce soit et toute personne mettant du personnel à disposition, sont tenus de payer à leur personnel respectif les salaires, suppléments de salaires et indemnités aux taux fixés, soit par la loi, soit par des conventions collectives conclues par des conventions d'entreprises.

En permanence, l'entrepreneur tient à la disposition de l'adjudicateur, à un endroit du chantier que celui-ci désigne, la liste mise à jour quotidiennement de tout le personnel qu'il occupe sur le chantier.

Cette liste contient au moins les renseignements individuels suivants :

le nom; le prénom; l'occupation réelle par journée effectuée sur le chantier; la date de naissance; le métier; la qualification;

La personne de contact désignée par l'entrepreneur dans le cadre de l'exécution du présent contrat avec le pouvoir adjudicateur devra maîtriser la langue suivante : le français.

4-19 Organisation du chantier (art. 79)

L'entrepreneur se conforme aux dispositions légales et réglementaires locales, régissant notamment la bâtisse, la voirie, l'hygiène, la protection du travail, ainsi qu'aux dispositions des conventions collectives, nationales, régionales, locales ou d'entreprises

Lors de l'exécution des travaux, l'entrepreneur est tenu d'assurer la police du chantier pendant la durée des travaux et de prendre, dans l'intérêt tant de ses préposés que des délégués du pouvoir adjudicateur et des tiers, toutes les mesures requises en vue de garantir leur sécurité.

L'entrepreneur prend, sous son entière responsabilité et à ses frais, toutes les mesures indispensables pour assurer la protection, la conservation et l'intégrité des constructions et ouvrages existants. Il prend aussi toutes les précautions requises par l'art de bâtir et par les circonstances spéciales pour sauvegarder les propriétés voisines et éviter que, par sa faute, des troubles y soient provoqués.

L'entrepreneur prend, à ses frais, toutes les mesures voulues pour signaler tant de jour que de nuit ou par temps de brouillard, les chantiers et les dépôts qui empiètent sur les endroits normalement livrés à la circulation tant des véhicules que des piétons. Il est tenu de clôturer complètement ses chantiers tant le long des trottoirs provisoires ou définitifs, que le long des voies provisoires ou définitives réservées à la circulation automobile. Ces clôtures et palissades assureront également la protection du chantier pendant toute la durée de celui-ci, contre toute intrusion étrangère aux besoins du chantier.

L'entrepreneur fournira un panneau d'information spécifiquement réalisé dans le cadre de ce chantier aux dimensions et selon le modèle fournit par le Pouvoir Adjudicateur préalablement au démarrage des travaux.

Le panneau d'information sera posé au début du chantier, le long de la voie publique à un endroit à définir par le pouvoir adjudicateur.

4-20 Moyens de contrôle (art. 82)

L'entrepreneur informe le pouvoir adjudicateur du lieu précis de l'exécution des travaux en cours sur le chantier, dans ses ateliers et usines ainsi que chez ses sous-traitants ou fournisseurs.

Sans préjudice des réceptions techniques à effectuer sur chantier, l'entrepreneur assure en tout temps au fonctionnaire dirigeant et aux délégués désignés par le pouvoir adjudicateur le libre accès aux lieux de production, en vue du contrôle de la stricte application du marché, notamment en ce qui concerne l'origine et les qualités des produits.

Si l'entrepreneur met en œuvre des produits n'ayant pas été réceptionnés ou ne satisfaisant pas aux prescriptions du cahier des charges, le fonctionnaire dirigeant ou son délégué peut interdire la poursuite des travaux en cause, jusqu'à ce que ces produits refusés soient remplacés par d'autres qui satisfont aux conditions du marché, sans que cette décision engendre une prolongation du délai d'exécution ou un droit quelconque à indemnisation. La décision est notifiée à l'entrepreneur par procès-verbal.

4-21 Journal des travaux (art. 83)

Dès la réception de la notification de la conclusion du marché, l'entrepreneur met les Journaux de Travaux nécessaires à la disposition d'Enabel.

Dès le début des travaux, l'entrepreneur est tenu de fournir quotidiennement et en 2 exemplaires au fonctionnaire dirigeant, tous les renseignements nécessaires à l'établissement du journal des travaux. Il s'agit notamment :

- Conditions atmosphériques ;
- Interruptions de chantier dues à des conditions météorologiques défavorables
- Les heures de travail ;
- Le nombre et la qualité des ouvriers occupés sur chantier
- Les matériaux approvisionnés ;
- Le matériel effectivement utilisé et le matériel hors service ;

- Les événements imprévus ;
- Les ordres modificatifs de portées mineures ;
- Les attachements et quantités réalisées pour chacun des postes et dans chacune des zones de chantier. Les attachements constituent la représentation exacte et détaillée de tous les ouvrages exécutés, en quantité, dimension et poids.

Des retards dans la mise à disposition des documents susmentionnés peuvent donner lieu à l'application des pénalités.

A défaut d'avoir formulé ses observations dans la forme et le délai précités, l'entrepreneur est censé être d'accord avec les mentions du journal des travaux et des attachements détaillés.

Lorsque ses observations ne sont pas jugées fondées, l'entrepreneur en est informé par lettre recommandée.

4-22 Responsabilité de l'entrepreneur (art. 84)

L'entrepreneur est responsable de la totalité des travaux exécutés par lui-même ou par ses sous-traitants jusqu'à la réception définitive de leur ensemble.

Pendant le délai de garantie, l'entrepreneur effectue à l'ouvrage, à mesure des besoins, tous les travaux et réparations nécessaires pour le remettre et le maintenir en bon état de fonctionnement.

Les réparations des dégradations se font conformément aux instructions du pouvoir adjudicateur.

4-23 Moyens d'action du Pouvoir Adjudicateur (art. 44-51 et 85-88)

Le défaut du prestataire de services ne s'apprécie pas uniquement par rapport aux travaux mêmes, mais également par rapport à l'ensemble de ses obligations.

Afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit à l'entrepreneur d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux préposés du pouvoir adjudicateur concernés directement ou indirectement par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.

En cas d'infraction, le pouvoir adjudicateur pourra infliger à l'entrepreneur une pénalité forfaitaire par infraction allant jusqu'au triple du montant obtenu par la somme des valeurs (estimées) de l'avantage offert au préposé et de l'avantage que l'adjudicataire espérait obtenir en offrant l'avantage au préposé. Le pouvoir adjudicateur jugera souverainement de l'application de cette pénalité et de sa hauteur.

De plus, lorsqu'il y a soupçon d'une fraude ou d'une malfaçon en cours d'exécution, l'entrepreneur peut être requis de démolir tout ou partie de l'ouvrage exécuté et de le reconstruire. Les frais de cette démolition et de cette reconstruction sont à la charge de l'entrepreneur ou de l'adjudicateur, suivant que le soupçon se trouve vérifié ou non.

Cette clause ne fait pas préjudice à l'application éventuelle des autres mesures d'office prévues au RGE, notamment la résiliation unilatérale du marché et/ou l'exclusion des marchés du pouvoir adjudicateur pour une durée déterminée.

4-23-1 Défaut d'exécution (art. 44)

L'adjudicataire est considéré en défaut d'exécution du marché:

- 1° lorsque les prestations ne sont pas exécutées dans les conditions définies par les documents du marché;
- 2° à tout moment, lorsque les prestations ne sont pas poursuivies de telle manière qu'elles puissent être entièrement terminées aux dates fixées;
- 3° lorsqu'il ne suit pas les ordres écrits, valablement donnés par le pouvoir adjudicateur.

Tous les manquements aux clauses du marché, y compris la non-observation des ordres du pouvoir adjudicateur, sont constatés par un procès-verbal dont une copie est transmise immédiatement à l'adjudicataire par lettre recommandée.

L'adjudicataire est tenu de réparer sans délai ses manquements. Il peut faire valoir ses moyens de défense par lettre recommandée adressée au pouvoir adjudicateur dans les quinze jours suivant le jour déterminé par la date de l'envoi du procès-verbal. Son silence est considéré, après ce délai, comme une reconnaissance des faits constatés.

Les manquements constatés à sa charge rendent l'adjudicataire passible d'une ou de plusieurs des mesures prévues aux articles 45 à 49, 86-87.

4-23-2 Pénalités (art. 45)

Tout défaut d'exécution pour lequel aucune pénalité spéciale n'est prévue donne lieu à une pénalité générale :

1° unique d'un montant de 0,07 pour cent du montant initial du marché avec un minimum de quarante euros et un maximum de quatre cents euros, ou

2° journalière d'un montant de 0,02 pour cent du montant initial du marché avec un minimum de vingt euros et un maximum de deux cents euros au cas où il importe de faire disparaître immédiatement l'objet du défaut d'exécution.

Cette pénalité est appliquée à compter du troisième jour suivant la date du dépôt de l'envoi recommandé ou envoi électronique assurant de manière équivalente la date exacte de l'envoi prévue à l'article 44, § 2, jusqu'au jour où le défaut d'exécution a disparu par le fait de l'adjudicataire ou de l'adjudicateur qui lui-même y a mis fin.

4-23-3 Amendes pour retard (art. 46 e.s. et 86)

Les amendes pour retard sont indépendantes des pénalités prévues à l'article 45. Elles sont dues, sans mise en demeure, par la seule expiration du délai d'exécution sans intervention d'un procès-verbal et appliquées de plein droit pour la totalité des jours de retard.

Les amendes sont calculés selon la formule mentionnée à l'article 86 §1er.

Nonobstant l'application des amendes pour retard, l'adjudicataire reste garant vis-à-vis du pouvoir adjudicateur des dommages et intérêts dont celui-ci est, le cas échéant, redevable à des tiers du fait du retard dans l'exécution du marché.

Au cas où les travaux faisant l'objet du présent cahier des charges n'étaient pas terminés dans les délais prévus, l'amende suivante sera appliquée d'office par jour ouvrable de retard, sans mise en demeure, par la seule expiration des délais en question :

$$R = 0,45 * ((M * n^2) / N^2)$$

Dans laquelle :

R = le montant des amendes à appliquer pour un retard de n jours ouvrables ;

M = le montant initial du marché ;

N = le nombre de jours ouvrables prévus dès l'origine pour exécution du marché ;

n = le nombre de jours ouvrables de retard.

Toutefois, si le facteur M ne dépasse pas 75.000 euros et que, en même temps, N ne dépasse pas cent cinquante jours ouvrables, le dénominateur N² est remplacé par 150 x N.

Si le marché comporte plusieurs parties ou plusieurs phases ayant chacune leur délai N et leur montant M propres, chacune d'elles est assimilée à un marché distinct pour l'application des amendes.

Si, sans fixer de parties ou de phases, le cahier spécial des charges stipule que les délais partiels sont de rigueur, l'inobservation de ceux-ci est sanctionnée par des amendes particulières prévues au cahier spécial des charges, ou, à défaut de pareille clause, par des amendes calculées suivant la formule visée à l'art.86§1 de l'A.R. du 14.01.2013, dans laquelle les facteurs M et N se rapportent au marché total. Toutefois, le maximum des amendes afférentes à chaque délai partiel de P jours ouvrables est de :

$$R_{par} = (M / 20) * (P/N)$$

4-23-4 Mesures d'office (art. 47 et 87)

§ 1 Lorsque, à l'expiration du délai indiqué à l'article 44, § 2, pour faire valoir ses moyens de défense, l'adjudicataire est resté inactif ou a présenté des moyens jugés non justifiés par le pouvoir adjudicateur, celui-ci peut recourir aux mesures d'office décrites au paragraphe 2.

Le pouvoir adjudicateur peut toutefois recourir aux mesures d'office sans attendre l'expiration du délai indiqué à l'article 44, § 2, lorsqu'au préalable, l'adjudicataire a expressément reconnu les manquements constatés.

§ 2 Les mesures d'office sont:

1° la résiliation unilatérale du marché. Dans ce cas, la totalité du cautionnement ou, à défaut de constitution, un montant équivalent, est acquise de plein droit au pouvoir adjudicateur à titre de dommages et intérêts forfaitaires. Cette mesure exclut l'application de toute amende du chef de retard d'exécution pour la partie résiliée;

2° l'exécution en régie de tout ou partie du marché non exécuté;

3° la conclusion d'un ou de plusieurs marchés pour compte avec un ou plusieurs tiers pour tout ou partie du marché restant à exécuter.

Les mesures prévues à l'alinéa 1er, 2° et 3°, sont appliquées aux frais, risques et périls de l'adjudicataire défaillant. Toutefois, les amendes et pénalités qui sont appliquées lors de l'exécution d'un marché pour compte sont à charge du nouvel adjudicataire.

4-23-5 Autres sanctions (art. 48)

Sans préjudice des sanctions prévues dans le présent cahier spécial des charges, l'adjudicataire en défaut d'exécution peut être exclu par le pouvoir adjudicateur de ses marchés pour une période de trois ans. L'intéressé est préalablement entendu en ses moyens de défense et la décision motivée lui est notifiée.

4-24 Réceptions, garantie et fin du marché (art. 64-65 et 91-92)

4-24-1 Réception des travaux exécutés (art. 64-65 et 91-92)

Les travaux seront suivis de près pendant leur exécution par le fonctionnaire dirigeant. Les prestations ne sont réceptionnées qu'après avoir satisfait aux vérifications, aux réceptions techniques et aux épreuves prescrites.

Il est prévu une réception provisoire à l'issue de l'exécution des travaux qui font l'objet du marché et, à l'expiration d'un délai de garantie, une réception définitive qui marque l'achèvement complet du marché.

La prise de possession totale ou partielle de l'ouvrage par l'adjudicateur ne peut valoir réception provisoire. Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de vérification de trente jours à compter de la date de la fin totale ou partielle des travaux, constatée conformément aux modalités fixées dans les documents du marché, pour

procéder aux formalités de réception et en notifier le résultat à l'entrepreneur.

Lorsque l'ouvrage est terminé à la date fixée pour son achèvement, et pour autant que les résultats des vérifications des réceptions techniques et des épreuves prescrites soient connus, il est dressé dans les quinze jours de la date précitée, selon le cas, un procès-verbal de réception provisoire ou de refus de réception.

Lorsque l'ouvrage est terminé avant ou après cette date, l'entrepreneur en donne connaissance, par envoi recommandé ou envoi électronique assurant de manière équivalente la date exacte de l'envoi, au fonctionnaire dirigeant et demande, par la même occasion, de procéder à la réception provisoire. Dans les quinze jours qui suivent le jour de la réception de la demande de l'entrepreneur, et pour autant que les résultats des vérifications des réceptions techniques et des épreuves prescrites soient connus, il est dressé un procès-verbal de réception provisoire ou de refus de réception.

Le délai de garantie prend cours à la date à laquelle la réception provisoire est accordée et est d'un an.

Dans les quinze jours précédant le jour de l'expiration du délai de garantie, il est, selon le cas, dressé un procès-verbal de réception définitive ou de refus de réception.

L'entrepreneur est responsable de la totalité des travaux exécutés par lui-même ou par ses sous-traitants jusqu'à la réception définitive de leur ensemble.

Pendant le délai de garantie, l'entrepreneur effectue à l'ouvrage, à mesure des besoins, tous les travaux et réparations nécessaires pour le remettre et le maintenir en bon état de fonctionnement.

Toutefois, après la réception provisoire, l'entrepreneur ne répond pas des dommages dont les causes ne lui sont pas imputables.

L'adjudicataire qui, pendant le délai de garantie, refait certains ouvrages ou certaines parties d'ouvrages, est tenu de remettre en état les parties environnantes (telles que peintures, tapisseries, parquets, etc...) auxquelles des dommages ou dégâts ont été causés du fait de la réfection entreprise.

Dans les propriétés occupées, bâties ou non, l'adjudicataire ne peut, du fait de ses travaux, ni porter entrave ni créer un danger de quelque nature que ce soit à cette occupation. Il est tenu de prendre, à ses frais, toutes les mesures nécessaires à cette fin.

Pendant le délai de garantie, d'une durée de 2 ans, l'entrepreneur effectue à l'ouvrage, à mesure des besoins, tous les travaux et réparations nécessaires pour le remettre et le maintenir en bon état de fonctionnement.

A partir de la réception provisoire et sans préjudice des dispositions du paragraphe 1er relatives à ses obligations pendant le délai de garantie, l'entrepreneur répond de la solidité de l'ouvrage et de la bonne exécution des travaux conformément aux articles 1792 et 2270 du Code civil.

Toute infraction aux obligations incombant à l'adjudicataire durant la période de garantie fera l'objet d'un procès-verbal et de l'application des mesures d'offices, conformément à l'article 44 du RGE.

4-24-2 Frais de réception

Lors de la rédaction de son offre le soumissionnaire tient compte des frais de réception suivant :

- Les frais de l'organisation et la préparation de la réception ;
- Les frais du gardiennage et de la signalisation du chantier jusqu'à la réception provisoire signée.

4-25 Prix du marché en cas de retard d'exécution (art 94)

Le prix des travaux effectués pendant une période de retard imputable à l'entrepreneur est calculé suivant celui des procédés ci-après qui se révèle le plus avantageux pour le pouvoir adjudicateur :

soit en attribuant aux éléments constitutifs des prix prévus contractuellement pour la révision, les valeurs applicables pendant la période de retard considérée;

soit en attribuant à chacun de ces éléments, une valeur moyenne (E) établie de la façon suivante:

$$E = \frac{e_1 \times t_1 + e_2 \times t_2 + \dots + (e_n \times t_n)}{t_1 + t_2 + \dots + t_n}$$

dans laquelle :

e₁, e₂, ..., e_n, représentent les valeurs successives de l'élément considéré pendant le délai contractuel, éventuellement prolongé dans la mesure où le retard n'est pas imputable à l'entrepreneur;

t₁, t₂, ..., t_n, représentent les temps d'application correspondants de ces valeurs, exprimés en mois de trente jours, chaque fraction du mois étant négligée et les temps de suspension de l'exécution du marché n'étant pas pris en considération.

La valeur de E est calculée jusqu'à la deuxième décimale.

4-26 Facturation et paiement des travaux (art. 66 es et 95)

Le paiement se fait par acomptes mensuels.

Le paiement interviendra au plus tard 30 jours après introduction et acceptation de la facture.

La facture contient le détail complet des travaux qui justifient le paiement. La facture est signée et datée, et porte un numéro et la mention « certifié sincère et véritable et arrêté à la somme totale de € ou MRU (montant en toutes lettres) », ainsi que la référence MRT19001-10105. La facture qui ne porte pas cette référence ne pourra pas être payée.

La facture doit être adressée à l'adresse suivante :

A l'attention de Monsieur Fidèle TURABUMUKIZA Nsengimana , Responsable administratif et financier du Projet RIMDIR/Enabel
Ilot K , lot 216, Nouakchott, Mauritanie

Tant pour les acomptes que pour le dernier paiement pour solde ou le paiement unique du montant du marché, l'entrepreneur est tenu d'introduire un état détaillé des travaux réalisés, signé et daté, justifiant selon lui le paiement demandé.

Cet état détaillé peut comporter :

- 1° les quantités exécutées sur la base des postes du métré récapitulatif ;
- 2° les quantités exécutées au-delà des quantités présumées figurant dans les postes du métré récapitulatif ;
- 3° les travaux supplémentaires exécutés en vertu d'un ordre écrit ;
- 4° les travaux exécutés à des prix unitaires proposés par l'entrepreneur et non encore acceptés par l'adjudicateur.

Après approbation du bureau de contrôle, l'adjudicateur dispose d'un délai de vérification de trente (30) jours à partir de la date de réception de l'état détaillé des travaux réalisés.

Durant le délai de vérification, le fonctionnaire dirigeant donne connaissance de son acceptation par écrit à l'entrepreneur et l'invite à introduire dans les cinq (5) jours une facture pour le montant indiqué.

Le paiement du montant dû à l'entrepreneur est effectué dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de la fin de la vérification visée ci-dessus, pour autant que l'adjudicateur soit, en même temps, en

possession de la facture régulièrement établie ainsi que des autres documents éventuellement exigés.

Le paiement s'effectue exclusivement par virement bancaire.

La facture doit être libellée en € ou en MRU suivant la monnaie dans laquelle l'entrepreneur a remis offre.

Pour rappel, les opérateurs mauritaniens ou établis en Mauritanie doivent remettre offre en MRU.

Le pouvoir adjudicateur effectuera les virements bancaires à partir d'un compte bancaire européen ou d'un compte bancaire mauritanien.

Les frais de transfert bancaire seront à la charge de l'entrepreneur.

Le paiement s'effectue exclusivement par virement bancaire.

Avances :

Conformément à l'article 67, une avance peut être accordée à l'adjudicataire, avant le versement du premier acompte, pour des opérations liées à la mise en œuvre des tâches, à titre d'avance forfaitaire, pour lui permettre de faire face aux investissements préalables de valeur considérable entraînés par le démarrage du marché. Le montant total de l'avance forfaitaire ne peut pas dépasser 20 % du montant du marché.

Le paiement de l'avance est subordonné à l'introduction par l'adjudicataire d'une demande écrite datée et signée à cet effet.

Aucune avance (forfaitaire et d'approvisionnement) n'est accordée avant :

- La notification de la conclusion du marché ;
- La constitution du cautionnement ;
- La constitution d'une garantie financière établie pour la totalité de l'avance ;
- L'approbation par le bureau de suivi des travaux, le pouvoir adjudicateur du programme de la mise en œuvre des tâches.

L'adjudicataire utilise l'avance exclusivement pour les opérations liées à la mise en œuvre des tâches. Le paiement des avances peut être suspendu et les avances peuvent être récupérées sur les acomptes, s'il est constaté que l'adjudicataire ne respecte pas ses obligations contractuelles.

Le remboursement de l'avance (maximum 20 %) s'effectue par retenues basées sur les déclarations de créances mensuelles.

Le remboursement est effectué par précompte sur les acomptes et, éventuellement, sur le solde dû à l'adjudicataire. Ce remboursement commence dès le premier acompte et doit être terminé au plus tard lorsque le montant payé atteint 80 % du montant du marché. Le remboursement est effectué dans la monnaie que celle de l'avance (€ ou MRU).

Le calcul du montant des retenues est effectué au moyen de la formule suivante : $R = (Va * D) / (Vt * 0,8)$

Dans laquelle :

R = montant à rembourser au pouvoir adjudicateur

Va = montant total de l'avance consentie

Vt = montant initial du marché

D = montant de l'acompte

Le calcul est poussé jusqu'à la deuxième décimale arrondie au chiffre supérieur.

Le paiement du montant dû au prestataire de services se fera sur le compte renseigné dans la fiche signalétique financière annexée au présent cahier spécial de charges.

Litiges (art. 73)

Tous les litiges relatifs à l'exécution de ce marché sont exclusivement tranchés par les tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles. La langue véhiculaire est le français ou le néerlandais.

Le pouvoir adjudicateur n'est en aucun cas responsable des dommages causés à des personnes ou à des biens qui sont la conséquence directe ou indirecte des activités nécessaires à l'exécution de ce marché. L'adjudicataire garantit le pouvoir adjudicateur contre toute action en dommages et intérêts par des tiers à cet égard.

En cas de « litige », c'est-à-dire d'action en justice, la correspondance devra (également) être envoyée à l'adresse suivante :

Enabel s.a.
Cellule juridique du service Logistique et Achats (L&A)
À l'attention de Mme Inge Janssens
rue Haute 147
1000 Bruxelles
Belgique

6 Spécifications techniques

Les spécifications techniques et les plans/coupes sont données dans un document séparé qui fait partie intégrante du présent cahier spécial des charges.

7 Formulaires

7.1 Fiche d'identification

Entité de droit privé/public ayant une forme juridique

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici : <https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:seds:US:3b918624-1fb2-4708-9199-e591cdfe19b>

NOM OFFICIEL ⁸	
NOM COMMERCIAL (si différent)	
ABRÉVIATION	
FORME JURIDIQUE	
TYPE	A BUT LUCRATIF

⁸ Dénomination nationale et sa traduction en EN ou FR, le cas échéant.

D'ORGANISATION	SANS BUT LUCRATIF	ONG ⁹	OUI	NON
NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL ¹⁰				
NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE				
(le cas échéant)				
LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL	VILLE	PAYS		
DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL	JJ	MM	AAAA	
NUMÉRO DE TVA				
ADRESSE DU SIEGE SOCIAL				
CODE POSTAL	BOITE POSTALE	VILLE		
PAYS	TÉLÉPHONE			
COURRIEL				
DATE	CACHET			
NOM DU REPRESENTANT AUTORISE				

⁹ ONG = Organisation non gouvernementale, à remplir pour les organisations sans but lucratif.

¹⁰ Le numéro d'enregistrement au registre national des entreprises. Voir le tableau des dénominations correspondantes par pays.

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ	
---------------------------------------	--

7.2 Formulaire d'offre – lot 1

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux dispositions du **CSC du marché MRT19001-10105** et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans le CSC et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

Les prix unitaires et les prix globaux de chacun des postes du métré récapitulatif/bordereau des prix sont établis en respectant la valeur relative de ces postes par rapport au montant total de l'offre. Tous les frais généraux et financiers, ainsi que le bénéfice, sont répartis sur les différents postes proportionnellement à l'importance de ceux-ci.

Le soumissionnaire s'engage à exécuter le marché public conformément aux dispositions du **CSC MRT19001-10105**, aux prix mentionnés dans le Devis quantitatif estimatif et Bordereau des prix unitaires, exprimés en euros ou Mru et hors TVA, ce qui correspond à un montant total estimé de :

En chiffres (*) :

En lettres (*) :

(*) préciser la devise

Pourcentage TVA :%.

L'information confidentielle et/ou l'information qui se rapporte à des secrets techniques ou commerciaux est clairement indiquée dans l'offre.

Le soumissionnaire joindra à son offre les Devis Quantitatifs Estimatifs complétés et signés.

Certifié pour vrai et conforme,

Nom et prénom :

Dûment autorisé à signer au nom de :

Lieu et date :

Signature autorisée :

7.3 Formulaire d'offre – lot 2

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux dispositions du **CSC du marché MRT19001-10105** et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans le CSC et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

Les prix unitaires et les prix globaux de chacun des postes du métré récapitulatif/bordereau des prix sont établis en respectant la valeur relative de ces postes par rapport au montant total de l'offre. Tous les frais généraux et financiers, ainsi que le bénéfice, sont répartis sur les différents postes proportionnellement à l'importance de ceux-ci.

Le soumissionnaire s'engage à exécuter le marché public conformément aux dispositions du **CSC MRT19001-10105**, aux prix mentionnés dans le Devis quantitatif estimatif et Bordereau des prix unitaires, exprimés en euros ou Mru et hors TVA, ce qui correspond à un montant total estimé de :

En chiffres (*) :

En lettres (*) :

(*) préciser la devise

Pourcentage TVA :%.

L'information confidentielle et/ou l'information qui se rapporte à des secrets techniques ou commerciaux est clairement indiquée dans l'offre.

Le soumissionnaire joindra à son offre les Devis Quantitatifs Estimatifs complétés et signés.

Certifié pour vrai et conforme,

Nom et prénom :

Dûment autorisé à signer au nom de :

Lieu et date :

Signature autorisée :

7.4 Formulaire d'offre – lot 3

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux dispositions du **CSC du marché MRT19001-10105** et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans le CSC et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

Les prix unitaires et les prix globaux de chacun des postes du métré récapitulatif/bordereau des prix sont établis en respectant la valeur relative de ces postes par rapport au montant total de l'offre. Tous les frais généraux et financiers, ainsi que le bénéfice, sont répartis sur les différents postes proportionnellement à l'importance de ceux-ci.

Le soumissionnaire s'engage à exécuter le marché public conformément aux dispositions du **CSC MRT19001-10105**, aux prix mentionnés dans le Devis quantitatif estimatif et Bordereau des prix unitaires, exprimés en euros ou Mru et hors TVA, ce qui correspond à un montant total (tranche ferme et la tranche conditionnelle) estimé de :

En chiffres (*) :

En lettres (*) :

(*) préciser la devise

Pourcentage TVA :%.

L'information confidentielle et/ou l'information qui se rapporte à des secrets techniques ou commerciaux est clairement indiquée dans l'offre.

Le soumissionnaire joindra à son offre les Devis Quantitatifs Estimatifs complétés et signés.

Certifié pour vrai et conforme,

Nom et prénom :

Dûment autorisé à signer au nom de :

Lieu et date :

Signature autorisée :

7.5 Formulaire d'offre – lot 4

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux dispositions du **CSC du marché MRT19001-10105** et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans le CSC et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

Les prix unitaires et les prix globaux de chacun des postes du métré récapitulatif/bordereau des prix sont établis en respectant la valeur relative de ces postes par rapport au montant total de l'offre. Tous les frais généraux et financiers, ainsi que le bénéfice, sont répartis sur les différents postes proportionnellement à l'importance de ceux-ci.

Le soumissionnaire s'engage à exécuter le marché public conformément aux dispositions du **CSC MRT19001-10105**, aux prix mentionnés dans le Devis quantitatif estimatif et Bordereau des prix unitaires, exprimés en euros ou Mru et hors TVA, ce qui correspond à un montant total estimé de :

En chiffres (*) :

En lettres (*) :

(*) préciser la devise

Pourcentage TVA :%.

L'information confidentielle et/ou l'information qui se rapporte à des secrets techniques ou commerciaux est clairement indiquée dans l'offre.

Le soumissionnaire joindra à son offre les Devis Quantitatifs Estimatifs complétés et signés.

Certifié pour vrai et conforme,

Nom et prénom :

Dûment autorisé à signer au nom de :

Lieu et date :

Signature autorisée :

7.6 BPU – Lot 1

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
	Installation et repliement de chantier			
100	<p>Installation du chantier, implantation, amenée du matériel Ce prix comprend la mobilisation, le déplacement et l'installation du personnel et du matériel de chantier ainsi que les divers déplacement des engins, véhicules et matériels nécessaires à l'exécution des travaux. Il comprend également les dépenses liées à la gestion du chantier, à la création éventuel de pistes d'accès au chantier, les panneaux de chantier et de signalisation, les mesures d'hygiène et de sécurité, la mise en œuvre des clauses environnementales y compris toute sujexion de mise en œuvre.</p>	FF		
101	<p>Implantation, établissement de dossier d'exécution et plans de recollement. Ce prix comprend l'implantation de l'ensemble des ouvrages, la préparation du terrain, l'établissement du dossier d'exécution complet (plans, fiches techniques du matériel et équipement à installer, note de calcul, etc) et des plans de recollement y compris toute sujexion de mise en œuvre. Il sera considéré 70% du prix après l'implantation et la validation du dossier d'exécution par la mission de contrôle et 30% après la validation des plans de recollement.</p>	FF		
102	<p>Démobilisation et repli du matériel Ce prix comprend la démobilisation générale, la remise en état du site et le repli du matériel de chantier à la fin des travaux sur le site y compris toute sujexion de mise en œuvre.</p>	FF		
	Travaux sur un site			
	Bâtiment principal			
	Terrassements			

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
200	Décapage de la terre végétale sur l'emprise du bâtiment Ce prix rémunère le décapage général de la terre végétale sur une épaisseur minimale de 0,20m sur l'emprise du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
201	Fouilles en puits pour semelles isolées Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en puits pour les semelles isolées y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
202	Fouilles en rigoles pour mur de soubassement Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en rigole pour le mur de soubassement y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
203	Remblai de déblais en fondations Ce prix rémunère l'exécution d'un remblai humidifié et compacté par couches successives de 20 cm à partir des terre provenant des fouilles y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
204	Remblais sous dallage – remblais de mise aux côtes du projet Ce prix rémunère la mise en place sous dallage de sable d'apport ou la terre latéritique compactée à 95% de l'OPM par tranche de 20cm y compris couche de sable de 10 cm minimum, film polyane et tout sujexion de mise en œuvre	m ³		
	Fondation du bâtiment principal			
205	Béton de propreté Ce prix rémunère le béton de propreté dosé à 150 kg/m ³ de CPA 45 de 5 cm d'épaisseur sous toutes les fondations du bâtiment	m ³		
206	Béton armé pour semelles isolées Ce prix rémunère la réalisation des semelles isolées sous poteaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
207	Mur de soubassement Ce prix rémunère la réalisation du mur de soubassement en agglomérés pleins de 20 x 20 x 40 en soubassement suivant plans de fondations y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
208	Béton armé pour poteaux en fondation Ce prix rémunère la réalisation des parties en dessous de la cote projet (TN +0,40 m) des poteaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
209	Béton armé pour chainage bas Ce prix rémunère la réalisation des chaînages horizontaux bas en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
210	Dallage avec chape incorporée Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation du dallage en béton légèrement armé de 10 cm d'épaisseur avec chape lissée incorporée et bouchardée y compris les joints et toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
	Superstructure du bâtiment principal			
211	Béton armé pour poteaux et raidisseur Ce prix rémunère la réalisation de poteau et raidisseur verticaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45 y compris coffrage, armatures et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³		
212	Béton armé pour poutres Ce prix rémunère la réalisation de poutres en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³		
213	Béton armé pour chainage horizontaux haut et lintaux Ce prix rémunère la réalisation de chainage horizontaux haut et lintaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³		
214	Béton armé pour appui des baies Ce prix rémunère la réalisation d'appui des baies en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
215	Plancher haut Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation du plancher haut de la chambre fraiche en corps creux 16+4, y compris nervures, dalle de compression et toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
216	Béton pour rampant et acrotère Ce prix rémunère la réalisation de rampant, support de charpente, en béton armé dosé à 350 kg/m ³ y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
217	Escalier et rampe d'accès Ce prix rémunère la réalisation de deux marches d'escalier et de la rampe d'accès y compris toute sujexion de mise en œuvre	ff		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
218	Mur en agglos de 15 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²		
219	Mur en agglos de 10 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 10 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²		
220	Clastrars type boite à lettre Ce prix rémunère la réalisation de partie de mur en clastrars type boite à lettre pour l'aération des couloirs autour de la chambre fraîche y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
221	Enduits lissés sur les faces intérieures des murs Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment dosé à 500 kg/m ³ sur les murs intérieurs du bâtiment et la face inférieure du plancher y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
222	Enduit tyrolien sur les faces extérieures des murs Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment à 500 kg/m ³ sur la face extérieure des murs avec couche de finition couche de type tyrolien teinté en blanc y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
223	Peinture à la chaux sur mur intérieur Ce prix rémunère la réalisation de la peinture à la chaux de couleur blanche sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
	Charpente - Couverture			
224	Fourniture et pose de traverse pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de traverse pour toiture en IPN 120 traité à l'antirouille y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml		
225	Fourniture et pose de traverse pour auvent de la terrasse Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml		
226	Fourniture et pose de panne pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
227	Fourniture et pose de poteaux pour auvent de la terrasse Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tube rond de 100 x 5 en acier galvanisé pour poteaux de l'auvent de la terrasse y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml		
228	Couverture en tôles bac alu 70/100ème Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris feutre bitumineux, crochets et toute sujétion de pose	m ²		
	Menuiserie métallique			
229	Fourniture et pose de fenêtres de type 1 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de fenêtre métallique 60 x 120 avec fermeture à la targette à peine rond y compris huisserie et toute sujétion de mise en œuvre	u		
230	Fourniture et pose de fenêtre de type 2 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de fenêtre métallique 120 x 60 avec fermeture à la targette à peine rond y compris huisserie et toute sujétion de mise en œuvre	u		
231	Fourniture et pose de portes métalliques Ce prix rémunère la fourniture et la pose de porte métallique 80 x 220 avec fermeture à la serrure y compris huisserie et toute sujétion de mise en œuvre	u		
232	Fourniture et pose de grille de protection de type 1 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grande grille protection (1,2 m x 1,25 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u		
233	Fourniture et pose de grille de protection de type 2 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grande grille protection (1,2 m x 0,8 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u		
234	Fourniture et pose de grille de protection de type 3 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grille de protection (1,0 m x 0,5 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u		
235	Fourniture et pose de support de faux plafond Ce prix rémunère la fourniture et la pose de support de faux plafond en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
	Compostière et aire d'élevage pour un site			
300	Mur de protection de l'enclos Ce prix rémunère la réalisation de mur de protection de l'enclos en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
301	Mur pour compostière Ce prix rémunère la réalisation de mur pour compostière en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
302	Dallage pour compostière Ce prix rémunère la réalisation du dallage en béton légèrement armé de 8 cm d'épaisseur avec chape lissée incorporée et bouchardée y compris les joints et toute sujexion de mise en oeuvre	m ²		
303	Fourniture et pose de poteaux pour hangard de l'aire d'élevage Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tube rond de 100 x 5 en acier galvanisé pour poteaux de l'avent de la terrasse y compris y compris plot de fondation (0,2 m x 0,2 m x 0,5 m) en béton, fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml		
304	Couverture en tôles bac alu 70/100ème Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris traverse et panne en tube en acier galvanisé de 80 x 40 x5, crochets, fixation et toute sujexion de pose	m ²		
305	Fourniture et pose de barrière de sécurité de l'aire d'élevage Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose d'une barrière de sécurité double battants (2 x 1,0 m x 1,35 m) pour accès à l'aire d'élevage conformément aux plans y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	u		
	Latrine TCM pour un site			
	Terrassement latrine			
400	Fouilles en puits pour la fosse de la latrine TCM Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en puits pour la fosse de la latrine y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
401	Décapage de la terre végétale sur l'emprise de la cabine de la latrine TCM Ce prix rémunère au mètre carré le décapage de la terre végétale sur une épaisseur minimale de 0,2 m sur l'emprise de la cabine de la latrine TCM y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
402	Remblais sous dallage – remblais de mise aux côtes du projet Ce prix rémunère au mètre cube la mise en place sous dallage de sable d'apport ou la terre latéritique compactée à 95% de l'OPM par tranche de 20cm y compris couche de sable de 10 cm minimum, film polyane et tout sujexion de mise en œuvre	m ³		
	Fondations latrines TCM - Fosse			
403	Béton de propreté sous les murs de soubassement Ce prix rémunère au m3 la réalisation du béton de propreté sous tous les murs de soubassement de la latrine TCM (fosses, cabine, aire d'entrée) y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3		
404	Maçonnerie en agglos plein de 15cm pour parois des fosses, mur de soubassement et regard de répartition Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation des murets de la fosse en maçonnerie d'agglomérés pleins de 15 x 20 x 40 y compris les murs de soubassement et le regard de répartition et toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
405	Enduit étanche sur parois intérieures des murets des fosses Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation d'enduits étanches sur les parois intérieures des murets de la fosse y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
406	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour chaînage bas de la cabine de la latrine Ce prix rémunère la réalisation de chaînage bas au dessus des murets de compartiments de la fosse y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3		
407	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour dallettes de couverture des fosses et du regard de répartition Ce prix rémunère la fourniture et la pose de dallettes de couverture des fosses conformément aux plans y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3		
408	Dallage pour latrine TCM Ce prix rémunère la réalisation du dallage avec chape incorporé en béton légèrement armé de 10 cm d'épaisseur pour la cabine, l'aire d'entrée et le regard de répartition y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
409	Fourniture et pose de WC à la turque avec siphon et conduites de raccordement aux fosses pour latrine TCM Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de WC à la turque en céramique pour la latrine TCM. Il comprend également la fourniture et la pose d'un siphon S à l'extrémité du WC ainsi que la pose des conduites d'évacuation en PVC CR4 avec un diamètre nominal minimal de 100 mm (DN100) raccordant le WC aux fosses. Le prix comprend aussi toutes les sujétions liés à la mise en œuvre	u		
	Superstructure de la latrine			
410	Béton armé pour poteaux et raidisseur Ce prix rémunère la réalisation de poteau et raidisseur verticaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage, armatures et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³		
411	Mur en agglos de 15 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²		
412	Béton armé pour chainage haut, rampant et couronnement du mur écran Ce prix rémunère la réalisation de chainage haut, rampant, couronnement du mur écran en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³		
413	Enduits lissés sur les faces intérieures des murs de la cabine de la latrine Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment dosé à 500 kg/m3 sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²		
414	Enduit tyrolien sur les faces extérieures des murs de la latrine Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment à 500 kg/m3 sur la face extérieure des murs avec couche de finition couche de type tyrolien teinté en blanc y compris toute sujétion de mise en oeuvre	m ²		
415	Peinture à la chaux sur mur intérieur Ce prix rémunère la réalisation de la peinture à la chaux de couleur blanche sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²		
	Charpente - Couverture latrine			
416	Fourniture et pose de panne pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
417	Couverture en tôles bac alu 70/100ème pour latrine Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris feutre bitumineux, crochets et toute sujexion de pose	m ²		
	Menuiserie métallique			
418	Fourniture et pose de porte pour latrine Ce prix rémunère la fourniture et la pose de porte métallique 70 x 180 avec fermeture intérieur à pêne rond et fermeture extérieur à la serrure, avec grille d'aération y compris huisserie et peinture glycérophalgique et toute sujexion de mise en œuvre	u		

7.7 BPU – Lot 2

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
	Installation et repliement de chantier			
100	Installation du chantier, implantation, amenée du matériel Ce prix comprend la mobilisation, le déplacement et l'installation du personnel et du matériel de chantier ainsi que les divers déplacement des engins, véhicules et matériels nécessaires à l'exécution des travaux. Il comprend également les dépenses liées à la gestion du chantier, à la création éventuel de pistes d'accès au chantier, les panneaux de chantier et de signalisation, les mesures d'hygiène et de sécurité, la mise en œuvre des clauses environnementales y compris toute sujexion de mise en œuvre.	FF		
101	Implantation, établissement de dossier d'exécution et plans de recollement. Ce prix comprend l'implantation de l'ensemble des ouvrages, la préparation du terrain, l'établissement du dossier d'exécution complet (plans, fiches techniques du matériel et équipement à installer, note de calcul, etc) et des plans de recollement y compris toute sujexion de mise en œuvre. Il sera considéré 70% du prix après l'implantation et la validation du dossier d'exécution par la mission de contrôle et 30% après la validation des plans de recollement.	FF		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
102	Démobilisation et repli du matériel Ce prix comprend la démobilisation générale, la remise en état du site et le repli du matériel de chantier à la fin des travaux sur le site y compris toute sujexion de mise en œuvre.	FF		
	Travaux sur un site			
	Bâtiment principal			
	Terrassements			
200	Décapage de la terre végétale sur l'emprise du bâtiment Ce prix rémunère le décapage général de la terre végétale sur une épaisseur minimale de 0,20m sur l'emprise du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
201	Fouilles en puits pour semelles isolées Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en puits pour les semelles isolées y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
202	Fouilles en rigoles pour mur de soubassement Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en rigole pour le mur de soubassement y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
203	Remblai de déblais en fondations Ce prix rémunère l'exécution d'un remblai humidifié et compacté par couches successives de 20 cm à partir des terre provenant des fouilles y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
204	Remblais sous dallage – remblais de mise aux côtes du projet Ce prix rémunère la mise en place sous dallage de sable d'apport ou la terre latéritique compactée à 95% de l'OPM par tranche de 20cm y compris couche de sable de 10 cm minimum, film polyane et tout sujexion de mise en œuvre	m ³		
	Fondation du bâtiment principal			
205	Béton de propreté Ce prix rémunère le béton de propreté dosé à 150 kg/m ³ de CPA 45 de 5 cm d'épaisseur sous toutes les fondations du bâtiment	m ³		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
206	Béton armé pour semelles isolées Ce prix rémunère la réalisation des semelles isolées sous poteaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45, y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
207	Mur de soubassement Ce prix rémunère la réalisation du mur de soubassement en agglomérés pleins de 20 x 20 x 40 en soubassement suivant plans de fondations y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
208	Béton armé pour poteaux en fondation Ce prix rémunère la réalisation des parties en dessous de la cote projet (TN +0,40 m) des poteaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
209	Béton armé pour chainage bas Ce prix rémunère la réalisation des chaînage horizontaux bas en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
210	Dallage avec chape incorporée Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation du dallage en béton légèrement armé de 10 cm d'épaisseur avec chape lissée incorporée et bouchardée y compris les joints et toute sujexion de mise en oeuvre	m ²		
	Superstructure du bâtiment principal			
211	Béton armé pour poteaux et raidisseur Ce prix rémunère la réalisation de poteau et raidisseur verticaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage, armatures et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³		
212	Béton armé pour poutres Ce prix rémunère la réalisation de poutres en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³		
213	Béton armé pour chainage horizontaux haut et lintaux Ce prix rémunère la réalisation de chainage horizontaux haut et lintaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³		
214	Béton armé pour appui des baies Ce prix rémunère la réalisation d'appui des baies en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
215	Plancher haut Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation du plancher haut de la chambre fraiche en corps creux 16+4, y compris nervures, dalle de compression et toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
216	Béton pour rampant et acrotère Ce prix rémunère la réalisation de rampant, support de charpente, en béton armé dosé à 350 kg/m ³ y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
217	Escalier et rampe d'accès Ce prix rémunère la réalisation de deux marches d'escalier et de la rampe d'accès y compris toute sujexion de mise en œuvre	ff		
218	Mur en agglos de 15 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²		
219	Mur en agglos de 10 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 10 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²		
220	Claustres type boite à lettre Ce prix rémunère la réalisation de partie de mur en claustres type boite à lettre pour l'aération des couloirs autour de la chambre fraiche y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
221	Enduits lissés sur les faces intérieures des murs Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment dosé à 500 kg/m ³ sur les murs intérieurs du bâtiment et la face inférieure du plancher y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
222	Enduit tyrolien sur les faces extérieures des murs Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment à 500 kg/m ³ sur la face extérieure des murs avec couche de finition couche de type tyrolien teinté en blanc y compris toute sujexion de mise en oeuvre	m ²		
223	Peinture à la chaux sur mur intérieur Ce prix rémunère la réalisation de la peinture à la chaux de couleur blanche sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
	Charpente - Couverture			

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
224	Fourniture et pose de traverse pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de traverse pour toiture en IPN 120 traité à l'antirouille y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml		
225	Fourniture et pose de traverse pour auvent de la terrasse Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml		
226	Fourniture et pose de panne pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml		
227	Fourniture et pose de poteaux pour auvent de la terrasse Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tube rond de 100 x 5 en acier galvanisé pour poteaux de l'auvent de la terrasse y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml		
228	Couverture en tôles bac alu 70/100ème Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris feutre bitumineux, crochets et toute sujétion de pose	m ²		
	Menuiserie métallique			
229	Fourniture et pose de fenêtres de type 1 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de fenêtre métallique 60 x 120 avec fermeture à la targette à peine rond y compris huisserie et toute sujétion de mise en œuvre	u		
230	Fourniture et pose de fenêtre de type 2 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de fenêtre métallique 120 x 60 avec fermeture à la targette à peine rond y compris huisserie et toute sujétion de mise en œuvre	u		
231	Fourniture et pose de portes métalliques Ce prix rémunère la fourniture et la pose de porte métallique 80 x 220 avec fermeture à la serrure y compris huisserie et toute sujétion de mise en œuvre	u		
232	Fourniture et pose de grille de protection de type 1 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grande grille protection (1,2 m x 1,25 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
233	Fourniture et pose de grille de protection de type 2 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grande grille protection (1,2 m x 0,8 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u		
234	Fourniture et pose de grille de protection de type 3 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grille de protection (1,0 m x 0,5 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u		
235	Fourniture et pose de support de faux plafond Ce prix rémunère la fourniture et la pose de support de faux plafond en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml		
	Compostière et aire d'élevage pour un site			
300	Mur de protection de l'enclos Ce prix rémunère la réalisation de mur de protection de l'enclos en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²		
301	Mur pour compostière Ce prix rémunère la réalisation de mur pour compostière en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²		
302	Dallage pour compostière Ce prix rémunère la réalisation du dallage en béton légèrement armé de 8 cm d'épaisseur avec chape lissée incorporée et bouchardée y compris les joints et toute sujétion de mise en oeuvre	m ²		
303	Fourniture et pose de poteaux pour hangard de l'aire d'élevage Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tube rond de 100 x 5 en acier galvanisé pour poteaux de l'auvent de la terrasse y compris y compris plot de fondation (0,2 m x 0,2 m x 0,5 m) en béton, fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml		
304	Couverture en tôles bac alu 70/100ème Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris traverse et panne en tube en acier galvanisé de 80 x 40 x5, crochets, fixation et toute sujétion de pose	m ²		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
305	Fourniture et pose de barrière de sécurité de l'aire d'élevage Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose d'une barrière de sécurité double battants (2 x 1,0 m x 1,35 m) pour accès à l'aire d'élevage conformément aux plans y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u		
	Latrine TCM pour un site			
	Terrassement latrine			
400	Fouilles en puits pour la fosse de la latrine TCM Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en puits pour la fosse de la latrine y compris toute sujétion de mise en œuvre	m3		
401	Décapage de la terre végétale sur l'emprise de la cabine de la latrine TCM Ce prix rémunère au mètre carré le décapage de la terre végétale sur une épaisseur minimale de 0,2 m sur l'emprise de la cabine de la latrine TCM y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²		
402	Remblais sous dallage – remblais de mise aux côtes du projet Ce prix rémunère au mètre cube la mise en place sous dallage de sable d'apport ou la terre latéritique compactée à 95% de l'OPM par tranche de 20cm y compris couche de sable de 10 cm minimum, film polyane et tout sujétion de mise en œuvre	m ³		
	Fondations latrines TCM - Fosse			
403	Béton de propreté sous les murs de soubassement Ce prix rémunère au m3 la réalisation du béton de propreté sous tous les murs de soubassement de la latrine TCM (fosses, cabine, aire d'entrée) y compris toute sujétion de mise en œuvre	m3		
404	Maçonnerie en agglos plein de 15cm pour parois des fosses, mur de soubassement et regard de répartition Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation des murets de la fosse en maçonnerie d'agglomérés pleins de 15 x 20 x 40 y compris les murs de soubassement et le regard de répartition et toute sujétion de mise en œuvre	m ²		
405	Enduit étanche sur parois intérieures des murets des fosses Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation d'enduits étanches sur les parois intérieures des murets de la fosse y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
406	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour chaînage bas de la cabine de la latrine Ce prix rémunère la réalisation de chaînage bas au dessus des murets de compartiments de la fosse y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3		
407	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour dallettes de couverture des fosses et du regard de répartition Ce prix rémunère la fourniture et la pose de dallettes de couverture des fosses conformément aux plans y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3		
408	Dallage pour latrine TCM Ce prix rémunère la réalisation du dallage avec chape incorporé en béton légèrement armé de 10 cm d'épaisseur pour la cabine, l'aire d'entrée et le regard de répartition y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
409	Fourniture et pose de WC à la turque avec siphon et conduites de raccordement aux fosses pour latrine TCM Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de WC à la turque en céramique pour la latrine TCM. Il comprend également la fourniture et la pose d'un siphon S à l'extrémité du WC ainsi que la pose des conduites d'évacuation en PVC CR4 avec un diamètre nominal minimal de 100 mm (DN100) raccordant le WC aux fosses. Le prix comprend aussi toutes les sujexions liés à la mise en œuvre	u		
	Superstructure de la latrine			
410	Béton armé pour poteaux et raidisseur Ce prix rémunère la réalisation de poteau et raidisseur verticaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage, armatures et toutes sujexions de mise en œuvre	m ³		
411	Mur en agglos de 15 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²		
412	Béton armé pour chainage haut, rampant et couronnement du mur écran Ce prix rémunère la réalisation de chainage haut, rampant, couronnement du mur écran en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujexions de mise en œuvre	m ³		
413	Enduits lissés sur les faces intérieures des murs de la cabine de la latrine Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment dosé à 500 kg/m3 sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
414	Enduit tyrolien sur les faces extérieures des murs de la latrine Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment à 500 kg/m3 sur la face extérieure des murs avec couche de finition couche de type tyrolien teinté en blanc y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
415	Peinture à la chaux sur mur intérieur Ce prix rémunère la réalisation de la peinture à la chaux de couleur blanche sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
	Charpente - Couverture latrine			
416	Fourniture et pose de panne pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml		
417	Couverture en tôles bac alu 70/100ème pour latrine Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris feutre bitumineux, crochets et toute sujexion de pose	m ²		
	Menuiserie métallique			
418	Fourniture et pose de porte pour latrine Ce prix rémunère la fourniture et la pose de porte métallique 70 x 180 avec fermeture intérieur à pêne rond et fermeture extérieur à la serrure, avec grille d'aération y compris huisserie et peinture glycérophalique et toute sujexion de mise en œuvre	u		

7.8 BPU – Lot 3

7.8.1.1 Tranche ferme : Site de Debaye Saveni et site de Dar Essalam

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
	Installation et repliement de chantier			

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
100	Installation du chantier, implantation, amenée du matériel Ce prix comprend la mobilisation, le déplacement et l'installation du personnel et du matériel de chantier ainsi que les divers déplacement des engins, véhicules et matériels nécessaires à l'exécution des travaux. Il comprend également les dépenses liées à la gestion du chantier, à la création éventuelle de pistes d'accès au chantier, les panneaux de chantier et de signalisation, les mesures d'hygiène et de sécurité, la mise en œuvre des clauses environnementales y compris toute sujexion de mise en œuvre.	FF		
101	Implantation, établissement de dossier d'exécution et plans de recollement. Ce prix comprend l'implantation de l'ensemble des ouvrages, la préparation du terrain, l'établissement du dossier d'exécution complet (plans, fiches techniques du matériel et équipement à installer, note de calcul, etc) et des plans de recollement y compris toute sujexion de mise en œuvre. Il sera considéré 70% du prix après l'implantation et la validation du dossier d'exécution par la mission de contrôle et 30% après la validation des plans de recollement.	FF		
102	Démobilisation et repli du matériel Ce prix comprend la démobilisation générale, la remise en état du site et le repli du matériel de chantier à la fin des travaux sur le site y compris toute sujexion de mise en œuvre.	FF		
	Travaux sur un site			
	Bâtiment principal			
	Terrassements			
200	Décapage de la terre végétale sur l'emprise du bâtiment Ce prix rémunère le décapage général de la terre végétale sur une épaisseur minimale de 0,20m sur l'emprise du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
201	Fouilles en puits pour semelles isolées Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en puits pour les semelles isolées y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
202	Fouilles en rigoles pour mur de soubassement Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en rigole pour le mur de soubassement y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
203	Remblai de déblais en fondations Ce prix rémunère l'exécution d'un remblai humidifié et compacté par couches successives de 20 cm à partir des terre provenant des fouilles y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
204	Remblais sous dallage – remblais de mise aux côtes du projet Ce prix rémunère la mise en place sous dallage de sable d'apport ou la terre latéritique compactée à 95% de l'OPM par tranche de 20cm y compris couche de sable de 10 cm minimum, film polyane et tout sujexion de mise en œuvre	m ³		
	Fondation du bâtiment principal			
205	Béton de propreté Ce prix rémunère le béton de propreté dosé à 150 kg/m ³ de CPA 45 de 5 cm d'épaisseur sous toutes les fondations du bâtiment	m ³		
206	Béton armé pour semelles isolées Ce prix rémunère la réalisation des semelles isolées sous poteaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
207	Mur de soubassement Ce prix rémunère la réalisation du mur de soubassement en agglomérés pleins de 20 x 20 x 40 en soubassement suivant plans de fondations y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
208	Béton armé pour poteaux en fondation Ce prix rémunère la réalisation des parties en dessous de la cote projet (TN +0,40 m) des poteaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
209	Béton armé pour chainage bas Ce prix rémunère la réalisation des chaînage horizontaux bas en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
210	Dallage avec chape incorporée Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation du dallage en béton légèrement armé de 10 cm d'épaisseur avec chape lissée incorporée et bouchardée y compris les joints et toute sujexion de mise en oeuvre	m ²		
	Superstructure du bâtiment principal			
211	Béton armé pour poteaux et raidisseur Ce prix rémunère la réalisation de poteau et raidisseur verticaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage, armatures et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³		
212	Béton armé pour poutres Ce prix rémunère la réalisation de poutres en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³		
213	Béton armé pour chainage horizontaux haut et lintaux Ce prix rémunère la réalisation de chainage horizontaux haut et lintaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³		
214	Béton armé pour appui des baies Ce prix rémunère la réalisation d'appui des baies en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
215	Plancher haut Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation du plancher haut de la chambre fraiche en corps creux 16+4, y compris nervures, dalle de compression et toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
216	Béton pour rampant et acrotère Ce prix rémunère la réalisation de rampant, support de charpente, en béton armé dosé à 350 kg/m3 y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
217	Escalier et rampe d'accès Ce prix rémunère la réalisation de deux marches d'escalier et de la rampe d'accès y compris toute sujexion de mise en œuvre	ff		
218	Mur en agglos de 15 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
219	Mur en agglos de 10 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 10 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²		
220	Clastrars type boite à lettre Ce prix rémunère la réalisation de partie de mur en clastrars type boite à lettre pour l'aération des couloirs autour de la chambre fraiche y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²		
221	Enduits lissés sur les faces intérieures des murs Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment dosé à 500 kg/m ³ sur les murs intérieurs du bâtiment et la face inférieure du plancher y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²		
222	Enduit tyrolien sur les faces extérieures des murs Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment à 500 kg/m ³ sur la face extérieure des murs avec couche de finition couche de type tyrolien teinté en blanc y compris toute sujétion de mise en oeuvre	m ²		
223	Peinture à la chaux sur mur intérieur Ce prix rémunère la réalisation de la peinture à la chaux de couleur blanche sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²		
	Charpente - Couverture			
224	Fourniture et pose de traverse pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de traverse pour toiture en IPN 120 traité à l'antirouille y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml		
225	Fourniture et pose de traverse pour auvent de la terrasse Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml		
226	Fourniture et pose de panne pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml		
227	Fourniture et pose de poteaux pour auvent de la terrasse Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tube rond de 100 x 5 en acier galvanisé pour poteaux de l'auvent de la terrasse y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
228	Couverture en tôles bac alu 70/100ème Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris feutre bitumineux, crochets et toute sujexion de pose	m ²		
	Menuiserie métallique			
229	Fourniture et pose de fenêtres de type 1 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de fenêtre métallique 60 x 120 avec fermeture à la targette à peine rond y compris huisserie et toute sujexion de mise en œuvre	u		
230	Fourniture et pose de fenêtre de type 2 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de fenêtre métallique 120 x 60 avec fermeture à la targette à peine rond y compris huisserie et toute sujexion de mise en œuvre	u		
231	Fourniture et pose de portes métalliques Ce prix rémunère la fourniture et la pose de porte métallique 80 x 220 avec fermeture à la serrure y compris huisserie et toute sujexion de mise en œuvre	u		
232	Fourniture et pose de grille de protection de type 1 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grande grille protection (1,2 m x 1,25 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	u		
233	Fourniture et pose de grille de protection de type 2 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grande grille protection (1,2 m x 0,8 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	u		
234	Fourniture et pose de grille de protection de type 3 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grille de protection (1,0 m x 0,5 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	u		
235	Fourniture et pose de support de faux plafond Ce prix rémunère la fourniture et la pose de support de faux plafond en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml		
	Compostière et aire d'élevage pour un site			

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
300	Mur de protection de l'enclos Ce prix rémunère la réalisation de mur de protection de l'enclos en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
301	Mur pour compostière Ce prix rémunère la réalisation de mur pour compostière en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
302	Dallage pour compostière Ce prix rémunère la réalisation du dallage en béton légèrement armé de 8 cm d'épaisseur avec chape lissée incorporée et bouchardée y compris les joints et toute sujexion de mise en oeuvre	m ²		
303	Fourniture et pose de poteaux pour hangard de l'aire d'élevage Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tube rond de 100 x 5 en acier galvanisé pour poteaux de l'auvent de la terrasse y compris y compris plot de fondation (0,2 m x 0,2 m x 0,5 m) en béton, fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml		
304	Couverture en tôles bac alu 70/100ème Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris traverse et panne en tube en acier galvanisé de 80 x 40 x5, crochets, fixation et toute sujexion de pose	m ²		
305	Fourniture et pose de barrière de sécurité de l'aire d'élevage Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose d'une barrière de sécurité double battants (2 x 1,0 m x 1,35 m) pour accès à l'aire d'élevage conformément aux plans y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	u		
Latrine TCM pour un site				
Terrassement latrine				
400	Fouilles en puits pour la fosse de la latrine TCM Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en puits pour la fosse de la latrine y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3		
401	Décapage de la terre végétale sur l'emprise de la cabine de la latrine TCM Ce prix rémunère au mètre carré le décapage de la terre végétale sur une épaisseur minimale de 0,2 m sur l'emprise de la cabine de la latrine TCM y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
402	Remblais sous dallage – remblais de mise aux côtes du projet Ce prix rémunère au mètre cube la mise en place sous dallage de sable d'apport ou la terre latéritique compactée à 95% de l'OPM par tranche de 20cm y compris couche de sable de 10 cm minimum, film polyane et tout sujexion de mise en œuvre	m ³		
	Fondations latrines TCM - Fosse			
403	Béton de propreté sous les murs de soubassement Ce prix rémunère au m3 la réalisation du béton de propreté sous tous les murs de soubassement de la latrine TCM (fosses, cabine, aire d'entrée) y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3		
404	Maçonnerie en agglos plein de 15cm pour parois des fosses, mur de soubassement et regard de répartition Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation des murets de la fosse en maçonnerie d'agglomérés pleins de 15 x 20 x 40 y compris les murs de soubassement et le regard de répartition et toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
405	Enduit étanche sur parois intérieures des murets des fosses Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation d'enduits étanches sur les parois intérieures des murets de la fosse y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
406	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour chaînage bas de la cabine de la latrine Ce prix rémunère la réalisation de chaînage bas au dessus des murets de compartiments de la fosse y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3		
407	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour dallettes de couverture des fosses et du regard de répartition Ce prix rémunère la fourniture et la pose de dallettes de couverture des fosses conformément aux plans y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3		
408	Dallage pour latrine TCM Ce prix rémunère la réalisation du dallage avec chape incorporé en béton légèrement armé de 10 cm d'épaisseur pour la cabine, l'aire d'entrée et le regard de répartition y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
409	Fourniture et pose de WC à la turque avec siphon et conduites de raccordement aux fosses pour latrine TCM Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de WC à la turque en céramique pour la latrine TCM. Il comprend également la fourniture et la pose d'un siphon S à l'extrémité du WC ainsi que la pose des conduites d'évacuation en PVC CR4 avec un diamètre	u		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
	nominal minimal de 100 mm (DN100) raccordant le WC aux fosses. Le prix comprend aussi toutes les sujétions liés à la mise en œuvre			
	Superstructure de la latrine			
410	Béton armé pour poteaux et raidisseur Ce prix rémunère la réalisation de poteau et raidisseur verticaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage, armatures et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³		
411	Mur en agglos de 15 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²		
412	Béton armé pour chainage haut, rampant et couronnement du mur écran Ce prix rémunère la réalisation de chainage haut, rampant, couronnement du mur écran en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³		
413	Enduits lissés sur les faces intérieures des murs de la cabine de la latrine Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment dosé à 500 kg/m3 sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²		
414	Enduit tyrolien sur les faces extérieures des murs de la latrine Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment à 500 kg/m3 sur la face extérieure des murs avec couche de finition couche de type tyrolien teinté en blanc y compris toute sujétion de mise en oeuvre	m ²		
415	Peinture à la chaux sur mur intérieur Ce prix rémunère la réalisation de la peinture à la chaux de couleur blanche sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²		
	Charpente - Couverture latrine			
416	Fourniture et pose de panne pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml		
417	Couverture en tôles bac alu 70/100ème pour latrine Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris feutre bitumineux, crochets et toute sujétion de pose	m ²		
	Menuiserie métallique			

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
418	Fourniture et pose de porte pour latrine Ce prix rémunère la fourniture et la pose de porte métallique 70 x 180 avec fermeture intérieur à pêne rond et fermeture extérieur à la serrure, avec grille d'aération y compris huisserie et peinture glycérophalgique et toute sujexion de mise en œuvre	u		

7.8.1.2 Tranche Conditionnelle : Site de Timzine

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
	Installation et repliement de chantier			
100	Installation du chantier, implantation, amenée du matériel Ce prix comprend la mobilisation, le déplacement et l'installation du personnel et du matériel de chantier ainsi que les divers déplacement des engins, véhicules et matériaux nécessaires à l'exécution des travaux. Il comprend également les dépenses liées à la gestion du chantier, à la création éventuel de pistes d'accès au chantier, les panneaux de chantier et de signalisation, les mesures d'hygiène et de sécurité, la mise en œuvre des clauses environnementales y compris toute sujexion de mise en œuvre.	FF		
101	Implantation, établissement de dossier d'exécution et plans de recollement. Ce prix comprend l'implantation de l'ensemble des ouvrages, la préparation du terrain, l'établissement du dossier d'exécution complet (plans, fiches techniques du matériel et équipement à installer, note de calcul, etc) et des plans de recollement y compris toute sujexion de mise en œuvre. Il sera considéré 70% du prix après l'implantation et la validation du dossier d'exécution par la mission de contrôle et 30% après la validation des plans de recollement.	FF		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
102	Démobilisation et repli du matériel Ce prix comprend la démobilisation générale, la remise en état du site et le repli du matériel de chantier à la fin des travaux sur le site y compris toute sujexion de mise en œuvre.	FF		
	Travaux sur un site			
	Bâtiment principal			
	Terrassements			
200	Décapage de la terre végétale sur l'emprise du bâtiment Ce prix rémunère le décapage général de la terre végétale sur une épaisseur minimale de 0,20m sur l'emprise du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
201	Fouilles en puits pour semelles isolées Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en puits pour les semelles isolées y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
202	Fouilles en rigoles pour mur de soubassement Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en rigole pour le mur de soubassement y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
203	Remblai de déblais en fondations Ce prix rémunère l'exécution d'un remblai humidifié et compacté par couches successives de 20 cm à partir des terre provenant des fouilles y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
204	Remblais sous dallage – remblais de mise aux côtes du projet Ce prix rémunère la mise en place sous dallage de sable d'apport ou la terre latéritique compactée à 95% de l'OPM par tranche de 20cm y compris couche de sable de 10 cm minimum, film polyane et tout sujexion de mise en œuvre	m ³		
	Fondation du bâtiment principal			
205	Béton de propreté Ce prix rémunère le béton de propreté dosé à 150 kg/m ³ de CPA 45 de 5 cm d'épaisseur sous toutes les fondations du bâtiment	m ³		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
206	Béton armé pour semelles isolées Ce prix rémunère la réalisation des semelles isolées sous poteaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45, y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
207	Mur de soubassement Ce prix rémunère la réalisation du mur de soubassement en agglomérés pleins de 20 x 20 x 40 en soubassement suivant plans de fondations y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
208	Béton armé pour poteaux en fondation Ce prix rémunère la réalisation des parties en dessous de la cote projet (TN +0,40 m) des poteaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
209	Béton armé pour chainage bas Ce prix rémunère la réalisation des chaînage horizontaux bas en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
210	Dallage avec chape incorporée Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation du dallage en béton légèrement armé de 10 cm d'épaisseur avec chape lissée incorporée et bouchardée y compris les joints et toute sujexion de mise en oeuvre	m ²		
	Superstructure du bâtiment principal			
211	Béton armé pour poteaux et raidisseur Ce prix rémunère la réalisation de poteau et raidisseur verticaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage, armatures et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³		
212	Béton armé pour poutres Ce prix rémunère la réalisation de poutres en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³		
213	Béton armé pour chainage horizontaux haut et lintaux Ce prix rémunère la réalisation de chainage horizontaux haut et lintaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³		
214	Béton armé pour appui des baies Ce prix rémunère la réalisation d'appui des baies en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
215	Plancher haut Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation du plancher haut de la chambre fraiche en corps creux 16+4, y compris nervures, dalle de compression et toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
216	Béton pour rampant et acrotère Ce prix rémunère la réalisation de rampant, support de charpente, en béton armé dosé à 350 kg/m ³ y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
217	Escalier et rampe d'accès Ce prix rémunère la réalisation de deux marches d'escalier et de la rampe d'accès y compris toute sujexion de mise en œuvre	ff		
218	Mur en agglos de 15 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²		
219	Mur en agglos de 10 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 10 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²		
220	Claustres type boite à lettre Ce prix rémunère la réalisation de partie de mur en claustres type boite à lettre pour l'aération des couloirs autour de la chambre fraiche y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
221	Enduits lissés sur les faces intérieures des murs Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment dosé à 500 kg/m ³ sur les murs intérieurs du bâtiment et la face inférieure du plancher y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
222	Enduit tyrolien sur les faces extérieures des murs Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment à 500 kg/m ³ sur la face extérieure des murs avec couche de finition couche de type tyrolien teinté en blanc y compris toute sujexion de mise en oeuvre	m ²		
223	Peinture à la chaux sur mur intérieur Ce prix rémunère la réalisation de la peinture à la chaux de couleur blanche sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
	Charpente - Couverture			

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
224	Fourniture et pose de traverse pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de traverse pour toiture en IPN 120 traité à l'antirouille y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml		
225	Fourniture et pose de traverse pour auvent de la terrasse Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml		
226	Fourniture et pose de panne pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml		
227	Fourniture et pose de poteaux pour auvent de la terrasse Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tube rond de 100 x 5 en acier galvanisé pour poteaux de l'auvent de la terrasse y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml		
228	Couverture en tôles bac alu 70/100ème Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris feutre bitumineux, crochets et toute sujétion de pose	m ²		
	Menuiserie métallique			
229	Fourniture et pose de fenêtres de type 1 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de fenêtre métallique 60 x 120 avec fermeture à la targette à peine rond y compris huisserie et toute sujétion de mise en œuvre	u		
230	Fourniture et pose de fenêtre de type 2 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de fenêtre métallique 120 x 60 avec fermeture à la targette à peine rond y compris huisserie et toute sujétion de mise en œuvre	u		
231	Fourniture et pose de portes métalliques Ce prix rémunère la fourniture et la pose de porte métallique 80 x 220 avec fermeture à la serrure y compris huisserie et toute sujétion de mise en œuvre	u		
232	Fourniture et pose de grille de protection de type 1 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grande grille protection (1,2 m x 1,25 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
233	Fourniture et pose de grille de protection de type 2 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grande grille protection (1,2 m x 0,8 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u		
234	Fourniture et pose de grille de protection de type 3 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grille de protection (1,0 m x 0,5 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u		
235	Fourniture et pose de support de faux plafond Ce prix rémunère la fourniture et la pose de support de faux plafond en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml		
	Compostière et aire d'élevage pour un site			
300	Mur de protection de l'enclos Ce prix rémunère la réalisation de mur de protection de l'enclos en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²		
301	Mur pour compostière Ce prix rémunère la réalisation de mur pour compostière en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²		
302	Dallage pour compostière Ce prix rémunère la réalisation du dallage en béton légèrement armé de 8 cm d'épaisseur avec chape lissée incorporée et bouchardée y compris les joints et toute sujétion de mise en oeuvre	m ²		
303	Fourniture et pose de poteaux pour hangard de l'aire d'élevage Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tube rond de 100 x 5 en acier galvanisé pour poteaux de l'auvent de la terrasse y compris y compris plot de fondation (0,2 m x 0,2 m x 0,5 m) en béton, fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml		
304	Couverture en tôles bac alu 70/100ème Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris traverse et panne en tube en acier galvanisé de 80 x 40 x5, crochets, fixation et toute sujétion de pose	m ²		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
305	Fourniture et pose de barrière de sécurité de l'aire d'élevage Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose d'une barrière de sécurité double battants (2 x 1,0 m x 1,35 m) pour accès à l'aire d'élevage conformément aux plans y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u		
	Latrine TCM pour un site			
	Terrassement latrine			
400	Fouilles en puits pour la fosse de la latrine TCM Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en puits pour la fosse de la latrine y compris toute sujétion de mise en œuvre	m3		
401	Décapage de la terre végétale sur l'emprise de la cabine de la latrine TCM Ce prix rémunère au mètre carré le décapage de la terre végétale sur une épaisseur minimale de 0,2 m sur l'emprise de la cabine de la latrine TCM y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²		
402	Remblais sous dallage – remblais de mise aux côtes du projet Ce prix rémunère au mètre cube la mise en place sous dallage de sable d'apport ou la terre latéritique compactée à 95% de l'OPM par tranche de 20cm y compris couche de sable de 10 cm minimum, film polyane et tout sujétion de mise en œuvre	m ³		
	Fondations latrines TCM - Fosse			
403	Béton de propreté sous les murs de soubassement Ce prix rémunère au m3 la réalisation du béton de propreté sous tous les murs de soubassement de la latrine TCM (fosses, cabine, aire d'entrée) y compris toute sujétion de mise en œuvre	m3		
404	Maçonnerie en agglos plein de 15cm pour parois des fosses, mur de soubassement et regard de répartition Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation des murets de la fosse en maçonnerie d'agglomérés pleins de 15 x 20 x 40 y compris les murs de soubassement et le regard de répartition et toute sujétion de mise en œuvre	m ²		
405	Enduit étanche sur parois intérieures des murets des fosses Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation d'enduits étanches sur les parois intérieures des murets de la fosse y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
406	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour chaînage bas de la cabine de la latrine Ce prix rémunère la réalisation de chaînage bas au dessus des murets de compartiments de la fosse y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3		
407	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour dallettes de couverture des fosses et du regard de répartition Ce prix rémunère la fourniture et la pose de dallettes de couverture des fosses conformément aux plans y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3		
408	Dallage pour latrine TCM Ce prix rémunère la réalisation du dallage avec chape incorporé en béton légèrement armé de 10 cm d'épaisseur pour la cabine, l'aire d'entrée et le regard de répartition y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
409	Fourniture et pose de WC à la turque avec siphon et conduites de raccordement aux fosses pour latrine TCM Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de WC à la turque en céramique pour la latrine TCM. Il comprend également la fourniture et la pose d'un siphon S à l'extrémité du WC ainsi que la pose des conduites d'évacuation en PVC CR4 avec un diamètre nominal minimal de 100 mm (DN100) raccordant le WC aux fosses. Le prix comprend aussi toutes les sujexions liés à la mise en œuvre	u		
	Superstructure de la latrine			
410	Béton armé pour poteaux et raidisseur Ce prix rémunère la réalisation de poteau et raidisseur verticaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage, armatures et toutes sujexions de mise en œuvre	m ³		
411	Mur en agglos de 15 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²		
412	Béton armé pour chainage haut, rampant et couronnement du mur écran Ce prix rémunère la réalisation de chainage haut, rampant, couronnement du mur écran en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujexions de mise en œuvre	m ³		
413	Enduits lissés sur les faces intérieures des murs de la cabine de la latrine Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment dosé à 500 kg/m3 sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
414	Enduit tyrolien sur les faces extérieures des murs de la latrine Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment à 500 kg/m3 sur la face extérieure des murs avec couche de finition couche de type tyrolien teinté en blanc y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
415	Peinture à la chaux sur mur intérieur Ce prix rémunère la réalisation de la peinture à la chaux de couleur blanche sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
	Charpente - Couverture latrine			
416	Fourniture et pose de panne pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml		
417	Couverture en tôles bac alu 70/100ème pour latrine Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris feutre bitumineux, crochets et toute sujexion de pose	m ²		
	Menuiserie métallique			
418	Fourniture et pose de porte pour latrine Ce prix rémunère la fourniture et la pose de porte métallique 70 x 180 avec fermeture intérieur à pêne rond et fermeture extérieur à la serrure, avec grille d'aération y compris huisserie et peinture glycérophalique et toute sujexion de mise en œuvre	u		

7.9 BPU – Lot 4

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
	Installation et repliement de chantier			

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
100	Installation du chantier, implantation, amenée du matériel Ce prix comprend la mobilisation, le déplacement et l'installation du personnel et du matériel de chantier ainsi que les divers déplacement des engins, véhicules et matériels nécessaires à l'exécution des travaux. Il comprend également les dépenses liées à la gestion du chantier, à la création éventuelle de pistes d'accès au chantier, les panneaux de chantier et de signalisation, les mesures d'hygiène et de sécurité, la mise en œuvre des clauses environnementales y compris toute sujexion de mise en œuvre.	FF		
101	Implantation, établissement de dossier d'exécution et plans de recollement. Ce prix comprend l'implantation de l'ensemble des ouvrages, la préparation du terrain, l'établissement du dossier d'exécution complet (plans, fiches techniques du matériel et équipement à installer, note de calcul, etc) et des plans de recollement y compris toute sujexion de mise en œuvre. Il sera considéré 70% du prix après l'implantation et la validation du dossier d'exécution par la mission de contrôle et 30% après la validation des plans de recollement.	FF		
102	Démobilisation et repli du matériel Ce prix comprend la démobilisation générale, la remise en état du site et le repli du matériel de chantier à la fin des travaux sur le site y compris toute sujexion de mise en œuvre.	FF		
	Travaux sur un site			
	Bâtiment principal			
	Terrassements			
200	Décapage de la terre végétale sur l'emprise du bâtiment Ce prix rémunère le décapage général de la terre végétale sur une épaisseur minimale de 0,20m sur l'emprise du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
201	Fouilles en puits pour semelles isolées Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en puits pour les semelles isolées y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
202	Fouilles en rigoles pour mur de soubassement Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en rigole pour le mur de soubassement y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
203	Remblai de déblais en fondations Ce prix rémunère l'exécution d'un remblai humidifié et compacté par couches successives de 20 cm à partir des terre provenant des fouilles y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
204	Remblais sous dallage – remblais de mise aux côtes du projet Ce prix rémunère la mise en place sous dallage de sable d'apport ou la terre latéritique compactée à 95% de l'OPM par tranche de 20cm y compris couche de sable de 10 cm minimum, film polyane et tout sujexion de mise en œuvre	m ³		
	Fondation du bâtiment principal			
205	Béton de propreté Ce prix rémunère le béton de propreté dosé à 150 kg/m ³ de CPA 45 de 5 cm d'épaisseur sous toutes les fondations du bâtiment	m ³		
206	Béton armé pour semelles isolées Ce prix rémunère la réalisation des semelles isolées sous poteaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
207	Mur de soubassement Ce prix rémunère la réalisation du mur de soubassement en agglomérés pleins de 20 x 20 x 40 en soubassement suivant plans de fondations y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
208	Béton armé pour poteaux en fondation Ce prix rémunère la réalisation des parties en dessous de la cote projet (TN +0,40 m) des poteaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
209	Béton armé pour chainage bas Ce prix rémunère la réalisation des chaînage horizontaux bas en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
210	Dallage avec chape incorporée Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation du dallage en béton légèrement armé de 10 cm d'épaisseur avec chape lissée incorporée et bouchardée y compris les joints et toute sujexion de mise en oeuvre	m ²		
	Superstructure du bâtiment principal			
211	Béton armé pour poteaux et raidisseur Ce prix rémunère la réalisation de poteau et raidisseur verticaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage, armatures et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³		
212	Béton armé pour poutres Ce prix rémunère la réalisation de poutres en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³		
213	Béton armé pour chainage horizontaux haut et lintaux Ce prix rémunère la réalisation de chainage horizontaux haut et lintaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³		
214	Béton armé pour appui des baies Ce prix rémunère la réalisation d'appui des baies en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
215	Plancher haut Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation du plancher haut de la chambre fraiche en corps creux 16+4, y compris nervures, dalle de compression et toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
216	Béton pour rampant et acrotère Ce prix rémunère la réalisation de rampant, support de charpente, en béton armé dosé à 350 kg/m3 y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
217	Escalier et rampe d'accès Ce prix rémunère la réalisation de deux marches d'escalier et de la rampe d'accès y compris toute sujexion de mise en œuvre	ff		
218	Mur en agglos de 15 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
219	Mur en agglos de 10 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 10 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²		
220	Clastrars type boite à lettre Ce prix rémunère la réalisation de partie de mur en clastrars type boite à lettre pour l'aération des couloirs autour de la chambre fraiche y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²		
221	Enduits lissés sur les faces intérieures des murs Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment dosé à 500 kg/m ³ sur les murs intérieurs du bâtiment et la face inférieure du plancher y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²		
222	Enduit tyrolien sur les faces extérieures des murs Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment à 500 kg/m ³ sur la face extérieure des murs avec couche de finition couche de type tyrolien teinté en blanc y compris toute sujétion de mise en oeuvre	m ²		
223	Peinture à la chaux sur mur intérieur Ce prix rémunère la réalisation de la peinture à la chaux de couleur blanche sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²		
	Charpente - Couverture			
224	Fourniture et pose de traverse pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de traverse pour toiture en IPN 120 traité à l'antirouille y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml		
225	Fourniture et pose de traverse pour auvent de la terrasse Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml		
226	Fourniture et pose de panne pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml		
227	Fourniture et pose de poteaux pour auvent de la terrasse Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tube rond de 100 x 5 en acier galvanisé pour poteaux de l'auvent de la terrasse y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
228	Couverture en tôles bac alu 70/100ème Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris feutre bitumineux, crochets et toute sujexion de pose	m ²		
	Menuiserie métallique			
229	Fourniture et pose de fenêtres de type 1 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de fenêtre métallique 60 x 120 avec fermeture à la targette à peine rond y compris huisserie et toute sujexion de mise en œuvre	u		
230	Fourniture et pose de fenêtre de type 2 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de fenêtre métallique 120 x 60 avec fermeture à la targette à peine rond y compris huisserie et toute sujexion de mise en œuvre	u		
231	Fourniture et pose de portes métalliques Ce prix rémunère la fourniture et la pose de porte métallique 80 x 220 avec fermeture à la serrure y compris huisserie et toute sujexion de mise en œuvre	u		
232	Fourniture et pose de grille de protection de type 1 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grande grille protection (1,2 m x 1,25 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	u		
233	Fourniture et pose de grille de protection de type 2 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grande grille protection (1,2 m x 0,8 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	u		
234	Fourniture et pose de grille de protection de type 3 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grille de protection (1,0 m x 0,5 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	u		
235	Fourniture et pose de support de faux plafond Ce prix rémunère la fourniture et la pose de support de faux plafond en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml		
	Compostière et aire d'élevage pour un site			

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
300	Mur de protection de l'enclos Ce prix rémunère la réalisation de mur de protection de l'enclos en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
301	Mur pour compostière Ce prix rémunère la réalisation de mur pour compostière en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
302	Dallage pour compostière Ce prix rémunère la réalisation du dallage en béton légèrement armé de 8 cm d'épaisseur avec chape lissée incorporée et bouchardée y compris les joints et toute sujexion de mise en oeuvre	m ²		
303	Fourniture et pose de poteaux pour hangard de l'aire d'élevage Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tube rond de 100 x 5 en acier galvanisé pour poteaux de l'auvent de la terrasse y compris y compris plot de fondation (0,2 m x 0,2 m x 0,5 m) en béton, fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml		
304	Couverture en tôles bac alu 70/100ème Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris traverse et panne en tube en acier galvanisé de 80 x 40 x5, crochets, fixation et toute sujexion de pose	m ²		
305	Fourniture et pose de barrière de sécurité de l'aire d'élevage Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose d'une barrière de sécurité double battants (2 x 1,0 m x 1,35 m) pour accès à l'aire d'élevage conformément aux plans y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	u		
Latrine TCM pour un site				
Terrassement latrine				
400	Fouilles en puits pour la fosse de la latrine TCM Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en puits pour la fosse de la latrine y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3		
401	Décapage de la terre végétale sur l'emprise de la cabine de la latrine TCM Ce prix rémunère au mètre carré le décapage de la terre végétale sur une épaisseur minimale de 0,2 m sur l'emprise de la cabine de la latrine TCM y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
402	Remblais sous dallage – remblais de mise aux côtes du projet Ce prix rémunère au mètre cube la mise en place sous dallage de sable d'apport ou la terre latéritique compactée à 95% de l'OPM par tranche de 20cm y compris couche de sable de 10 cm minimum, film polyane et tout sujexion de mise en œuvre	m ³		
	Fondations latrines TCM - Fosse			
403	Béton de propreté sous les murs de soubassement Ce prix rémunère au m ³ la réalisation du béton de propreté sous tous les murs de soubassement de la latrine TCM (fosses, cabine, aire d'entrée) y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
404	Maçonnerie en agglos plein de 15cm pour parois des fosses, mur de soubassement et regard de répartition Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation des murets de la fosse en maçonnerie d'agglomérés pleins de 15 x 20 x 40 y compris les murs de soubassement et le regard de répartition et toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
405	Enduit étanche sur parois intérieures des murets des fosses Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation d'enduits étanches sur les parois intérieures des murets de la fosse y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
406	Béton armé dosé à 350kg/m³ pour chaînage bas de la cabine de la latrine Ce prix rémunère la réalisation de chaînage bas au dessus des murets de compartiments de la fosse y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
407	Béton armé dosé à 350kg/m³ pour dallettes de couverture des fosses et du regard de répartition Ce prix rémunère la fourniture et la pose de dallettes de couverture des fosses conformément aux plans y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³		
408	Dallage pour latrine TCM Ce prix rémunère la réalisation du dallage avec chape incorporé en béton légèrement armé de 10 cm d'épaisseur pour la cabine, l'aire d'entrée et le regard de répartition y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²		
409	Fourniture et pose de WC à la turque avec siphon et conduites de raccordement aux fosses pour latrine TCM Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de WC à la turque en céramique pour la latrine TCM. Il comprend également la fourniture et la pose d'un siphon S à l'extrémité du WC ainsi que la pose des conduites d'évacuation en PVC CR4 avec un diamètre	u		

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
	nominal minimal de 100 mm (DN100) raccordant le WC aux fosses. Le prix comprend aussi toutes les sujétions liés à la mise en œuvre			
	Superstructure de la latrine			
410	Béton armé pour poteaux et raidisseur Ce prix rémunère la réalisation de poteau et raidisseur verticaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage, armatures et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³		
411	Mur en agglos de 15 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²		
412	Béton armé pour chainage haut, rampant et couronnement du mur écran Ce prix rémunère la réalisation de chainage haut, rampant, couronnement du mur écran en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³		
413	Enduits lissés sur les faces intérieures des murs de la cabine de la latrine Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment dosé à 500 kg/m3 sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²		
414	Enduit tyrolien sur les faces extérieures des murs de la latrine Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment à 500 kg/m3 sur la face extérieure des murs avec couche de finition couche de type tyrolien teinté en blanc y compris toute sujétion de mise en oeuvre	m ²		
415	Peinture à la chaux sur mur intérieur Ce prix rémunère la réalisation de la peinture à la chaux de couleur blanche sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²		
	Charpente - Couverture latrine			
416	Fourniture et pose de panne pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml		
417	Couverture en tôles bac alu 70/100ème pour latrine Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris feutre bitumineux, crochets et toute sujétion de pose	m ²		
	Menuiserie métallique			

N°	DESIGNATION	UNITE	PU HTVA EN CHIFFRE	PT HTVA EN LETTRE
418	Fourniture et pose de porte pour latrine Ce prix rémunère la fourniture et la pose de porte métallique 70 x 180 avec fermeture intérieur à pêne rond et fermeture extérieur à la serrure, avec grille d'aération y compris huisserie et peinture glycérophalgique et toute sujexion de mise en œuvre	u		

7.10 Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) – Lot 1

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
I	Installation et repiement de chantier				
100	Installation du chantier, implantation, amenée du matériel Ce prix comprend la mobilisation, le déplacement et l'installation du personnel et du matériel de chantier ainsi que les divers déplacement des engins, véhicules et matériels nécessaires à l'exécution des travaux. Il comprend également les dépenses liées à la gestion du chantier, à la création éventuel de pistes d'accès au chantier, les panneaux de chantier et de signalisation, les mesures d'hygiène et de sécurité, la mise en œuvre des clauses environnementales y compris toute sujexion de mise en œuvre.	FF	1		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
101	Implantation, établissement de dossier d'exécution et plans de recollement. Ce prix comprend l'implantation de l'ensemble des ouvrages, la préparation du terrain, l'établissement du dossier d'exécution complet (plans, fiches techniques du matériel et équipement à installer, note de calcul, etc) et des plans de recollement y compris toute sujexion de mise en œuvre. Il sera considéré 70% du prix après l'implantation et la validation du dossier d'exécution par la mission de contrôle et 30% après la validation des plans de recollement.	FF	1		
102	Démobilisation et repli du matériel Ce prix comprend la démobilisation générale, la remise en état du site et le repli du matériel de chantier à la fin des travaux sur le site y compris toute sujexion de mise en œuvre.	FF	1		
	Sous total I : Installation et repliement de chantier				
II	Travaux sur le site de Oued Rowda				
II.1	Bâtiment principal				
II.1.1	Terrassements				
200	Décapage de la terre végétale sur l'emprise du bâtiment Ce prix rémunère le décapage général de la terre végétale sur une épaisseur minimale de 0,20m sur l'emprise du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	92		
201	Fouilles en puits pour semelles isolées Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en puits pour les semelles isolées y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	6,9		
202	Fouilles en rigoles pour mur de soubassement Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en rigole pour le mur de soubassement y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	30,7		
203	Remblai de déblais en fondations Ce prix rémunère l'exécution d'un remblai humidifié et compacté par couches successives de 20 cm à partir des terre provenant des fouilles y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	28,6		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
204	Remblais sous dallage – remblais de mise aux côtes du projet Ce prix rémunère la mise en place sous dallage de sable d'apport ou la terre latéritique compactée à 95% de l'OPM par tranche de 20cm y compris couche de sable de 10 cm minimum, film polyane et tout sujexion de mise en œuvre	m ³	23,6		
	Sous total II.1.1 : Terrassement				
II.1.2	Fondation du bâtiment principal				
205	Béton de propreté Ce prix rémunère le béton de propreté dosé à 150 kg/m ³ de CPA 45 de 5 cm d'épaisseur sous toutes les fondations du bâtiment	m ³	0,8		
206	Béton armé pour semelles isolées Ce prix rémunère la réalisation des semelles isolées sous poteaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	1,6		
207	Mur de soubassement Ce prix rémunère la réalisation du mur de soubassement en agglomérés pleins de 20 x 20 x 40 en soubassement suivant plans de fondations y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	47,1		
208	Béton armé pour poteaux en fondation Ce prix rémunère la réalisation des parties en dessous de la cote projet (TN +0,40 m) des poteaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³	0,6		
209	Béton armé pour chainage bas Ce prix rémunère la réalisation des chaînages horizontaux bas en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³	2,6		
210	Dallage avec chape incorporée Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation du dallage en béton légèrement armé de 10 cm d'épaisseur avec chape lissée incorporée et bouchardée y compris les joints et toute sujexion de mise en œuvre	m ²	82,8		
	Sous total II.1.2 : Fondation du bâtiment principal				
II.1.3	Superstructure du bâtiment principal				

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
211	Béton armé pour poteaux et raidisseur Ce prix rémunère la réalisation de poteau et raidisseur verticaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage, armatures et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	1,7		
212	Béton armé pour poutres Ce prix rémunère la réalisation de poutres en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	2,3		
213	Béton armé pour chainage horizontaux haut et lintaux Ce prix rémunère la réalisation de chainage horizontaux haut et lintaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	2,7		
214	Béton armé pour appui des baies Ce prix rémunère la réalisation d'appui des baies en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³	0,1		
215	Plancher haut Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation du plancher haut de la chambre fraiche en corps creux 16+4, y compris nervures, dalle de compression et toute sujexion de mise en œuvre	m ²	35,7		
216	Béton pour rampant et acrotère Ce prix rémunère la réalisation de rampant, support de charpente, en béton armé dosé à 350 kg/m3 y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	1,3		
217	Escalier et rampe d'accès Ce prix rémunère la réalisation de deux marches d'escalier et de la rampe d'accès y compris toute sujexion de mise en œuvre	ff	1		
218	Mur en agglos de 15 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²	134,3		
219	Mur en agglos de 10 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 10 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²	50,2		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
220	Clastras type boite à lettre Ce prix rémunère la réalisation de partie de mur en claustras type boite à lettre pour l'aération des couloirs autour de la chambre fraîche y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	7,5		
221	Enduits lissés sur les faces intérieures des murs Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment dosé à 500 kg/m ³ sur les murs intérieurs du bâtiment et la face inférieure du plancher y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	246,5		
222	Enduit tyrolien sur les faces extérieures des murs Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment à 500 kg/m ³ sur la face extérieure des murs avec couche de finition couche de type tyrolien teinté en blanc y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	126,2		
223	Peinture à la chaux sur mur intérieur Ce prix rémunère la réalisation de la peinture à la chaux de couleur blanche sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	246,5		
Sous total II.1.3 : Superstructure du bâtiment principal					
II.1.4	Charpente - Couverture				
224	Fourniture et pose de traverse pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de traverse pour toiture en IPN 120 traité à l'antirouille y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	22,8		
225	Fourniture et pose de traverse pour auvent de la terrasse Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	9,6		
226	Fourniture et pose de panne pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	112		
227	Fourniture et pose de poteaux pour auvent de la terrasse Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tube rond de 100 x 5 en acier galvanisé pour poteaux de l'auvent de la terrasse y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	9		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
228	Couverture en tôles bac alu 70/100ème Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris feutre bitumineux, crochets et toute sujexion de pose	m ²	94		
	Sous total II.1.4 : Charpente - Couverture				
II.1.5	Menuiserie métallique				
229	Fourniture et pose de fenêtres de type 1 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de fenêtre métallique 60 x 120 avec fermeture à la targette à peine rond y compris huisserie et toute sujexion de mise en œuvre	u	3		
230	Fourniture et pose de fenêtre de type 2 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de fenêtre métallique 120 x 60 avec fermeture à la targette à peine rond y compris huisserie et toute sujexion de mise en œuvre	u	1		
231	Fourniture et pose de portes métalliques Ce prix rémunère la fourniture et la pose de porte métallique 80 x 220 avec fermeture à la serrure y compris huisserie et toute sujexion de mise en œuvre	u	2		
232	Fourniture et pose de grille de protection de type 1 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grande grille protection (1,2 m x 1,25 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	u	4		
233	Fourniture et pose de grille de protection de type 2 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grande grille protection (1,2 m x 0,8 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	u	2		
234	Fourniture et pose de grille de protection de type 3 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grille de protection (1,0 m x 0,5 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	u	2		
235	Fourniture et pose de support de faux plafond Ce prix rémunère la fourniture et la pose de support de faux plafond en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	26,4		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
	Sous total II.1.5 : Menuiserie métallique				
	Sous total II.1 : Bâtiment principal pour le site de Oued Rowda				
II.2	Compostière et aire d'élevage pour le site de Oued Rowda				
300	Mur de protection de l'enclos Ce prix rémunère la réalisation de mur de protection de l'enclos en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	30		
301	Mur pour compostière Ce prix rémunère la réalisation de mur pour compostière en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	25		
302	Dallage pour compostière Ce prix rémunère la réalisation du dallage en béton légèrement armé de 8 cm d'épaisseur avec chape lissée incorporée et bouchardée y compris les joints et toute sujexion de mise en oeuvre	m ²	17		
303	Fourniture et pose de poteaux pour hangard de l'aire d'élevage Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tube rond de 100 x 5 en acier galvanisé pour poteaux de l'auvent de la terrasse y compris y compris plot de fondation (0,2 m x 0,2 m x 0,5 m) en béton, fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	13,6		
304	Couverture en tôles bac alu 70/100ème Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris traverse et panne en tube en acier galvanisé de 80 x 40 x5, crochets, fixation et toute sujexion de pose	m ²	23,4		
305	Fourniture et pose de barrière de sécurité de l'aire d'élevage Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose d'une barrière de sécurité double battants (2 x 1,0 m x 1,35 m) pour accès à l'aire d'élevage conformément aux plans y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	u	1		
	Sous total II.2 : Compostière et aire d'élevage pour le site de Oued Rowda				
II.3	Latrine TCM pour le site de Oued Rowda				
	Terrassement latrine				

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
400	Fouilles en puits pour la fosse de la latrine TCM Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en puits pour la fosse de la latrine y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	7,9		
401	Décapage de la terre végétale sur l'emprise de la cabine de la latrine TCM Ce prix rémunère au mètre carré le décapage de la terre végétale sur une épaisseur minimale de 0,2 m sur l'emprise de la cabine de la latrine TCM y compris toute sujexion de mise en oeuvre	m ²	5		
402	Remblais sous dallage – remblais de mise aux côtes du projet Ce prix rémunère au mètre cube la mise en place sous dallage de sable d'apport ou la terre latéritique compactée à 95% de l'OPM par tranche de 20cm y compris couche de sable de 10 cm minimum, film polyane et tout sujexion de mise en œuvre	m ³	1		
	Fondations latrines TCM - Fosse				
403	Béton de propreté sous les murs de soubassement Ce prix rémunère au m3 la réalisation du béton de propreté sous tous les murs de soubassement de la latrine TCM (fosses, cabine, aire d'entrée) y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	0,2		
404	Maçonnerie en agglos plein de 15cm pour parois des fosses, mur de soubassement et regard de répartition Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation des murets de la fosse en maçonnerie d'agglomérés pleins de 15 x 20 x 40 y compris les murs de soubassement et le regard de répartition et toute sujexion de mise en œuvre	m ²	14,6		
405	Enduit étanche sur parois intérieures des murets des fosses Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation d'enduits étanches sur les parois intérieures des murets de la fosse y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	6,9		
406	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour chaînage bas de la cabine de la latrine Ce prix rémunère la réalisation de chaînage bas au dessus des murets de compartiments de la fosse y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	0,3		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
407	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour dallettes de couverture des fosses et du regard de répartition Ce prix rémunère la fourniture et la pose de dallettes de couverture des fosses conformément aux plans y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	0,7		
408	Dallage pour latrine TCM Ce prix rémunère la réalisation du dallage avec chape incorporé en béton légèrement armé de 10 cm d'épaisseur pour la cabine, l'aire d'entrée et le regard de répartition y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	3,2		
409	Fourniture et pose de WC à la turque avec siphon et conduites de raccordement aux fosses pour latrine TCM Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de WC à la turque en céramique pour la latrine TCM. Il comprend également la fourniture et la pose d'un siphon S à l'extrémité du WC ainsi que la pose des conduites d'évacuation en PVC CR4 avec un diamètre nominal minimal de 100 mm (DN100) raccordant le WC aux fosses. Le prix comprend aussi toutes les sujétions liés à la mise en œuvre	u	1		
	Superstructure de la latrine				
410	Béton armé pour poteaux et raidisseur Ce prix rémunère la réalisation de poteau et raidisseur verticaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage, armatures et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	0,6		
411	Mur en agglos de 15 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²	10,7		
412	Béton armé pour chainage haut, rampant et couronnement du mur écran Ce prix rémunère la réalisation de chainage haut, rampant, couronnement du mur écran en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	0,8		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
413	Enduits lissés sur les faces intérieures des murs de la cabine de la latrine Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment dosé à 500 kg/m3 sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	10,7		
414	Enduit tyrolien sur les faces extérieures des murs de la latrine Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment à 500 kg/m3 sur la face extérieure des murs avec couche de finition couche de type tyrolien teinté en blanc y compris toute sujexion de mise en oeuvre	m ²	15		
415	Peinture à la chaux sur mur intérieur Ce prix rémunère la réalisation de la peinture à la chaux de couleur blanche sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	10,7		
	Charpente - Couverture latrine				
416	Fourniture et pose de panne pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	3,4		
417	Couverture en tôles bac alu 70/100ème pour latrine Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris feutre bitumineux, crochets et toute sujexion de pose	m ²	2,7		
	Menuiserie métallique				
418	Fourniture et pose de porte pour latrine Ce prix rémunère la fourniture et la pose de porte métallique 70 x 180 avec fermeture intérieur à pêne rond et fermeture extérieur à la serrure, avec grille d'aération y compris huisserie et peinture glycérophalique et toute sujexion de mise en œuvre	u	1		
	Sous total II.3 : Latrine TCM pour le site de Oued Rowda				
	Total II: Bâtiment pour JMC du site de Oued Rowda				
III.	Travaux sur le site de Ajar				

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
III.1	Bâtiment principal				
III.1.1	Terrassements				
200	Décapage de la terre végétale sur l'emprise du bâtiment Ce prix rémunère le décapage général de la terre végétale sur une épaisseur minimale de 0,20m sur l'emprise du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	92		
201	Fouilles en puits pour semelles isolées Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en puits pour les semelles isolées y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	6,9		
202	Fouilles en rigoles pour mur de soubassement Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en rigole pour le mur de soubassement y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	30,7		
203	Remblai de déblais en fondations Ce prix rémunère l'exécution d'un remblai humidifié et compacté par couches successives de 20 cm à partir des terres provenant des fouilles y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	28,6		
204	Remblais sous dallage – remblais de mise aux côtes du projet Ce prix rémunère la mise en place sous dallage de sable d'apport ou la terre latéritique compactée à 95% de l'OPM par tranche de 20cm y compris couche de sable de 10 cm minimum, film polyane et tout sujexion de mise en œuvre	m ³	23,6		
	Sous total III.1.1 : Terrassement				
III.1.2	Fondation du bâtiment principal				
205	Béton de propreté Ce prix rémunère le béton de propreté dosé à 150 kg/m ³ de CPA 45 de 5 cm d'épaisseur sous toutes les fondations du bâtiment	m ³	0,8		
206	Béton armé pour semelles isolées Ce prix rémunère la réalisation des semelles isolées sous poteaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	1,6		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
207	Mur de soubassement Ce prix rémunère la réalisation du mur de soubassement en agglomérés pleins de 20 x 20 x 40 en soubassement suivant plans de fondations y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	47,1		
208	Béton armé pour poteaux en fondation Ce prix rémunère la réalisation des parties en dessous de la cote projet (TN +0,40 m) des poteaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³	0,6		
209	Béton armé pour chainage bas Ce prix rémunère la réalisation des chaînage horizontaux bas en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³	2,6		
210	Dallage avec chape incorporée Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation du dallage en béton légèrement armé de 10 cm d'épaisseur avec chape lissée incorporée et bouchardée y compris les joints et toute sujexion de mise en oeuvre	m ²	82,8		
	Sous total III.1.2 : Fondation du bâtiment principal				
III.1.3	Superstructure du bâtiment principal				
211	Béton armé pour poteaux et raidisseur Ce prix rémunère la réalisation de poteau et raidisseur verticaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45 y compris coffrage, armatures et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	1,7		
212	Béton armé pour poutres Ce prix rémunère la réalisation de poutres en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	2,3		
213	Béton armé pour chainage horizontaux haut et lintaux Ce prix rémunère la réalisation de chainage horizontaux haut et lintaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	2,7		
214	Béton armé pour appui des baies Ce prix rémunère la réalisation d'appui des baies en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³	0,1		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
215	Plancher haut Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation du plancher haut de la chambre fraîche en corps creux 16+4, y compris nervures, dalle de compression et toute sujexion de mise en œuvre	m ²	35,7		
216	Béton pour rampant et acrotère Ce prix rémunère la réalisation de rampant, support de charpente, en béton armé dosé à 350 kg/m ³ y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	1,3		
217	Escalier et rampe d'accès Ce prix rémunère la réalisation de deux marches d'escalier et de la rampe d'accès y compris toute sujexion de mise en œuvre	ff	1		
218	Mur en agglos de 15 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²	134,3		
219	Mur en agglos de 10 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 10 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²	50,2		
220	Claustres type boite à lettre Ce prix rémunère la réalisation de partie de mur en claustres type boite à lettre pour l'aération des couloirs autour de la chambre fraîche y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	7,5		
221	Enduits lissés sur les faces intérieures des murs Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment dosé à 500 kg/m ³ sur les murs intérieurs du bâtiment et la face inférieure du plancher y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	246,5		
222	Enduit tyrolien sur les faces extérieures des murs Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment à 500 kg/m ³ sur la face extérieure des murs avec couche de finition couche de type tyrolien teinté en blanc y compris toute sujexion de mise en oeuvre	m ²	126,2		
223	Peinture à la chaux sur mur intérieur Ce prix rémunère la réalisation de la peinture à la chaux de couleur blanche sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	246,5		
	Sous total III.1.3 : Superstructure du bâtiment principal				

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
III.1.4	Charpente - Couverture				
224	Fourniture et pose de traverse pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de traverse pour toiture en IPN 120 traité à l'antirouille y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml	22,8		
225	Fourniture et pose de traverse pour auvent de la terrasse Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml	9,6		
226	Fourniture et pose de panne pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml	112		
227	Fourniture et pose de poteaux pour auvent de la terrasse Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tube rond de 100 x 5 en acier galvanisé pour poteaux de l'auvent de la terrasse y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml	9		
228	Couverture en tôles bac alu 70/100ème Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris feutre bitumineux, crochets et toute sujétion de pose	m ²	94		
	Sous total III.1.4 : Charpente - Couverture				
III.1.5	Menuiserie métallique				
229	Fourniture et pose de fenêtres de type 1 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de fenêtre métallique 60 x 120 avec fermeture à la targette à peine rond y compris huisserie et toute sujétion de mise en œuvre	u	3		
230	Fourniture et pose de fenêtre de type 2 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de fenêtre métallique 120 x 60 avec fermeture à la targette à peine rond y compris huisserie et toute sujétion de mise en œuvre	u	1		
231	Fourniture et pose de portes métalliques Ce prix rémunère la fourniture et la pose de porte métallique 80 x 220 avec fermeture à la serrure y compris huisserie et toute sujétion de mise en œuvre	u	2		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
232	Fourniture et pose de grille de protection de type 1 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grande grille protection (1,2 m x 1,25 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u	4		
233	Fourniture et pose de grille de protection de type 2 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grande grille protection (1,2 m x 0,8 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u	2		
234	Fourniture et pose de grille de protection de type 3 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grille de protection (1,0 m x 0,5 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u	2		
235	Fourniture et pose de support de faux plafond Ce prix rémunère la fourniture et la pose de support de faux plafond en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml	26,4		
	Sous total III.1.5 : Menuiserie métallique				
	Sous total III.1 : Bâtiment principal pour le site de Ajar				
III.2	Compostière et aire d'élevage pour le site de Ajar				
300	Mur de protection de l'enclos Ce prix rémunère la réalisation de mur de protection de l'enclos en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²	30		
301	Mur pour compostière Ce prix rémunère la réalisation de mur pour compostière en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²	25		
302	Dallage pour compostière Ce prix rémunère la réalisation du dallage en béton légèrement armé de 8 cm d'épaisseur avec chape lissée incorporée et bouchardée y compris les joints et toute sujétion de mise en oeuvre	m ²	17		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
303	Fourniture et pose de poteaux pour hangard de l'aire d'élevage Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tube rond de 100 x 5 en acier galvanisé pour poteaux de l'auvent de la terrasse y compris y compris plot de fondation (0,2 m x 0,2 m x 0,5 m) en béton, fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml	13,6		
304	Couverture en tôles bac alu 70/100ème Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris traverse et panne en tube en acier galvanisé de 80 x 40 x5, crochets, fixation et toute sujétion de pose	m ²	23,4		
305	Fourniture et pose de barrière de sécurité de l'aire d'élevage Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose d'une barrière de sécurité double battants (2 x 1,0 m x 1,35 m) pour accès à l'aire d'élevage conformément aux plans y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u	1		
Sous total III.2 : Compostière et aire d'élevage pour le site de Ajar					
III.3	Latrine TCM pour le site de Ajar				
	Terrassement latrine				
400	Fouilles en puits pour la fosse de la latrine TCM Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en puits pour la fosse de la latrine y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ³	7,9		
401	Décapage de la terre végétale sur l'emprise de la cabine de la latrine TCM Ce prix rémunère au mètre carré le décapage de la terre végétale sur une épaisseur minimale de 0,2 m sur l'emprise de la cabine de la latrine TCM y compris toute sujétion de mise en oeuvre	m ²	5		
402	Remblais sous dallage – remblais de mise aux côtes du projet Ce prix rémunère au mètre cube la mise en place sous dallage de sable d'apport ou la terre latéritique compactée à 95% de l'OPM par tranche de 20cm y compris couche de sable de 10 cm minimum, film polyane et tout sujétion de mise en œuvre	m ³	1		
	Fondations latrines TCM - Fosse				

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
403	Béton de propreté sous les murs de soubassement Ce prix rémunère au m3 la réalisation du béton de propreté sous tous les murs de soubassement de la latrine TCM (fosses, cabine, aire d'entrée) y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	0,2		
404	Maçonnerie en agglos plein de 15cm pour parois des fosses, mur de soubassement et regard de répartition Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation des murets de la fosse en maçonnerie d'agglomérés pleins de 15 x 20 x 40 y compris les murs de soubassement et le regard de répartition et toute sujexion de mise en œuvre	m ²	14,6		
405	Enduit étanche sur parois intérieures des murets des fosses Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation d'enduits étanches sur les parois intérieures des murets de la fosse y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	6,9		
406	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour chaînage bas de la cabine de la latrine Ce prix rémunère la réalisation de chaînage bas au dessus des murets de compartiments de la fosse y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	0,3		
407	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour dallettes de couverture des fosses et du regard de répartition Ce prix rémunère la fourniture et la pose de dallettes de couverture des fosses conformément aux plans y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	0,7		
408	Dallage pour latrine TCM Ce prix rémunère la réalisation du dallage avec chape incorporé en béton légèrement armé de 10 cm d'épaisseur pour la cabine, l'aire d'entrée et le regard de répartition y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	3,2		
409	Fourniture et pose de WC à la turque avec siphon et conduites de raccordement aux fosses pour latrine TCM Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de WC à la turque en céramique pour la latrine TCM. Il comprend également la fourniture et la pose d'un siphon S à l'extrémité du WC ainsi que la pose des conduites d'évacuation en PVC CR4 avec un diamètre nominal minimal de 100 mm (DN100) raccordant le WC aux fosses. Le prix comprend aussi toutes les sujétions liés à la mise en œuvre	u	1		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
	Superstructure de la latrine				
410	Béton armé pour poteaux et raidisseur Ce prix rémunère la réalisation de poteau et raidisseur verticaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage, armatures et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	0,6		
411	Mur en agglos de 15 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²	10,7		
412	Béton armé pour chainage haut, rampant et couronnement du mur écran Ce prix rémunère la réalisation de chainage haut, rampant, couronnement du mur écran en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	0,8		
413	Enduits lissés sur les faces intérieures des murs de la cabine de la latrine Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment dosé à 500 kg/m3 sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	10,7		
414	Enduit tyrolien sur les faces extérieures des murs de la latrine Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment à 500 kg/m3 sur la face extérieure des murs avec couche de finition couche de type tyrolien teinté en blanc y compris toute sujexion de mise en oeuvre	m ²	15		
415	Peinture à la chaux sur mur intérieur Ce prix rémunère la réalisation de la peinture à la chaux de couleur blanche sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	10,7		
	Charpente - Couverture latrine				
416	Fourniture et pose de panne pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	3,4		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
417	Couverture en tôles bac alu 70/100ème pour latrine Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris feutre bitumineux, crochets et toute sujexion de pose	m ²	2,7		
	Menuiserie métallique				
418	Fourniture et pose de portes pour latrine Ce prix rémunère la fourniture et la pose de porte métallique 70 x 180 avec fermeture intérieur à pêne rond et fermeture extérieur à la serrure, avec grille d'aération y compris huisserie et peinture glycérophalgique et toute sujexion de mise en œuvre	u	1		
	Sous total III.3 : Latrine TCM pour le site de Ajar				
	Total III: Bâtiment pour JMC du site de Ajar				
	Total général: Site de Oued Rowda et site de Ajar				

7.11 Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) – Lot 2

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
I	Installation et repliement de chantier				
100	Installation du chantier, implantation, amenée du matériel Ce prix comprend la mobilisation, le déplacement et l'installation du personnel et du matériel de chantier ainsi que les divers déplacement des engins, véhicules et matériels nécessaires à l'exécution des travaux. Il comprend également les dépenses liées à la gestion du chantier, à la création éventuelle de pistes d'accès au chantier, les panneaux de chantier et de signalisation, les mesures d'hygiène et de sécurité, la mise en œuvre des clauses environnementales y compris toute sujexion de mise en œuvre.	FF	1		
101	Implantation, établissement de dossier d'exécution et plans de recollement. Ce prix comprend l'implantation de l'ensemble des ouvrages, la préparation du terrain, l'établissement du dossier d'exécution complet (plans, fiches techniques du matériel et équipement à installer, note de calcul, etc) et des plans de recollement y compris toute sujexion de mise en œuvre. Il sera considéré 70% du prix après l'implantation et la validation du dossier d'exécution par la mission de contrôle et 30% après la validation des plans de recollement.	FF	1		
102	Démobilisation et repli du matériel Ce prix comprend la démobilisation générale, la remise en état du site et le repli du matériel de chantier à la fin des travaux sur le site y compris toute sujexion de mise en œuvre.	FF	1		
	Sous total I : Installation et repliement de chantier				
II	Travaux sur le site de Ajar Soninké				
II.1	Bâtiment principal				
II.1.1	Terrassements				
200	Décapage de la terre végétale sur l'emprise du bâtiment Ce prix rémunère le décapage général de la terre végétale sur une épaisseur minimale de 0,20m sur l'emprise du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	92		
201	Fouilles en puits pour semelles isolées Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en puits pour les semelles isolées y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	6,9		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
202	Fouilles en rigoles pour mur de soubassement Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en rigole pour le mur de soubassement y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	30,7		
203	Remblai de déblais en fondations Ce prix rémunère l'exécution d'un remblai humidifié et compacté par couches successives de 20 cm à partir des terre provenant des fouilles y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	28,6		
204	Remblais sous dallage – remblais de mise aux côtes du projet Ce prix rémunère la mise en place sous dallage de sable d'apport ou la terre latéritique compactée à 95% de l'OPM par tranche de 20cm y compris couche de sable de 10 cm minimum, film polyane et tout sujexion de mise en œuvre	m ³	23,6		
	Sous total II.1.1 : Terrassement				
II.1.2	Fondation du bâtiment principal				
205	Béton de propreté Ce prix rémunère le béton de propreté dosé à 150 kg/m ³ de CPA 45 de 5 cm d'épaisseur sous toutes les fondations du bâtiment	m ³	0,8		
206	Béton armé pour semelles isolées Ce prix rémunère la réalisation des semelles isolées sous poteaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	1,6		
207	Mur de soubassement Ce prix rémunère la réalisation du mur de soubassement en agglomérés pleins de 20 x 20 x 40 en soubassement suivant plans de fondations y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	47,1		
208	Béton armé pour poteaux en fondation Ce prix rémunère la réalisation des parties en dessous de la cote projet (TN +0,40 m) des poteaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³	0,6		
209	Béton armé pour chainage bas Ce prix rémunère la réalisation des chaînage horizontaux bas en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³	2,6		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
210	Dallage avec chape incorporée Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation du dallage en béton légèrement armé de 10 cm d'épaisseur avec chape lissée incorporée et bouchardée y compris les joints et toute sujexion de mise en oeuvre	m ²	82,8		
	Sous total II.1.2 : Fondation du bâtiment principal				
II.1.3	Superstructure du bâtiment principal				
211	Béton armé pour poteaux et raidisseur Ce prix rémunère la réalisation de poteau et raidisseur verticaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage, armatures et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	1,7		
212	Béton armé pour poutres Ce prix rémunère la réalisation de poutres en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	2,3		
213	Béton armé pour chainage horizontaux haut et lintaux Ce prix rémunère la réalisation de chainage horizontaux haut et lintaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	2,7		
214	Béton armé pour appui des baies Ce prix rémunère la réalisation d'appui des baies en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³	0,1		
215	Plancher haut Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation du plancher haut de la chambre fraiche en corps creux 16+4, y compris nervures, dalle de compression et toute sujexion de mise en œuvre	m ²	35,7		
216	Béton pour rampant et acrotère Ce prix rémunère la réalisation de rampant, support de charpente, en béton armé dosé à 350 kg/m3 y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	1,3		
217	Escalier et rampe d'accès Ce prix rémunère la réalisation de deux marches d'escalier et de la rampe d'accès y compris toute sujexion de mise en œuvre	ff	1		
218	Mur en agglos de 15 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²	134,3		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
219	Mur en agglos de 10 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 10 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²	50,2		
220	Claustres type boite à lettre Ce prix rémunère la réalisation de partie de mur en claustras type boite à lettre pour l'aération des couloirs autour de la chambre fraîche y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	7,5		
221	Enduits lissés sur les faces intérieures des murs Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment dosé à 500 kg/m ³ sur les murs intérieurs du bâtiment et la face inférieure du plancher y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	246,5		
222	Enduit tyrolien sur les faces extérieures des murs Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment à 500 kg/m ³ sur la face extérieure des murs avec couche de finition couche de type tyrolien teinté en blanc y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	126,2		
223	Peinture à la chaux sur mur intérieur Ce prix rémunère la réalisation de la peinture à la chaux de couleur blanche sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	246,5		
Sous total II.1.3 : Superstructure du bâtiment principal					
II.1.4	Charpente - Couverture				
224	Fourniture et pose de traverse pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de traverse pour toiture en IPN 120 traité à l'antirouille y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	22,8		
225	Fourniture et pose de traverse pour auvent de la terrasse Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	9,6		
226	Fourniture et pose de panne pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	112		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
227	Fourniture et pose de poteaux pour auvent de la terrasse Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tube rond de 100 x 5 en acier galvanisé pour poteaux de l'auvent de la terrasse y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml	9		
228	Couverture en tôles bac alu 70/100ème Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris feutre bitumineux, crochets et toute sujétion de pose	m ²	94		
	Sous total II.1.4 : Charpente - Couverture				
II.1.5	Menuiserie métallique				
229	Fourniture et pose de fenêtres de type 1 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de fenêtre métallique 60 x 120 avec fermeture à la targette à peine rond y compris huisserie et toute sujétion de mise en œuvre	u	3		
230	Fourniture et pose de fenêtre de type 2 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de fenêtre métallique 120 x 60 avec fermeture à la targette à peine rond y compris huisserie et toute sujétion de mise en œuvre	u	1		
231	Fourniture et pose de portes métalliques Ce prix rémunère la fourniture et la pose de porte métallique 80 x 220 avec fermeture à la serrure y compris huisserie et toute sujétion de mise en œuvre	u	2		
232	Fourniture et pose de grille de protection de type 1 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grande grille protection (1,2 m x 1,25 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u	4		
233	Fourniture et pose de grille de protection de type 2 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grande grille protection (1,2 m x 0,8 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u	2		
234	Fourniture et pose de grille de protection de type 3 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grille de protection (1,0 m x 0,5 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u	2		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
235	Fourniture et pose de support de faux plafond Ce prix rémunère la fourniture et la pose de support de faux plafond en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml	26,4		
	Sous total II.1.5 : Menuiserie métallique				
	Sous total II.1 : Bâtiment principal pour le site de Ajar Soninké				
II.2	Compostière et aire d'élevage pour le site de Ajar Soninké				
300	Mur de protection de l'enclos Ce prix rémunère la réalisation de mur de protection de l'enclos en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²	30		
301	Mur pour compostière Ce prix rémunère la réalisation de mur pour compostière en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²	25		
302	Dallage pour compostière Ce prix rémunère la réalisation du dallage en béton légèrement armé de 8 cm d'épaisseur avec chape lissée incorporée et bouchardée y compris les joints et toute sujétion de mise en oeuvre	m ²	17		
303	Fourniture et pose de poteaux pour hangard de l'aire d'élevage Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tube rond de 100 x 5 en acier galvanisé pour poteaux de l'auvent de la terrasse y compris y compris plot de fondation (0,2 m x 0,2 m x 0,5 m) en béton, fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml	13,6		
304	Couverture en tôles bac alu 70/100ème Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris traverse et panne en tube en acier galvanisé de 80 x 40 x5, crochets, fixation et toute sujétion de pose	m ²	23,4		
305	Fourniture et pose de barrière de sécurité de l'aire d'élevage Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose d'une barrière de sécurité double battants (2 x 1,0 m x 1,35 m) pour accès à l'aire d'élevage conformément aux plans y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u	1		
	Sous total II.2 : Compostière et aire d'élevage pour le site de Ajar Soninké				

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
II.3	Latrine TCM pour le site de Ajar Soninké				
	Terrassement latrine				
400	Fouilles en puits pour la fosse de la latrine TCM Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en puits pour la fosse de la latrine y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	7,9		
401	Décapage de la terre végétale sur l'emprise de la cabine de la latrine TCM Ce prix rémunère au mètre carré le décapage de la terre végétale sur une épaisseur minimale de 0,2 m sur l'emprise de la cabine de la latrine TCM y compris toute sujexion de mise en œuvre	m²	5		
402	Remblais sous dallage – remblais de mise aux côtes du projet Ce prix rémunère au mètre cube la mise en place sous dallage de sable d'apport ou la terre latéritique compactée à 95% de l'OPM par tranche de 20cm y compris couche de sable de 10 cm minimum, film polyane et tout sujexion de mise en œuvre	m³	1		
	Fondations latrines TCM - Fosse				
403	Béton de propreté sous les murs de soubassement Ce prix rémunère au m3 la réalisation du béton de propreté sous tous les murs de soubassement de la latrine TCM (fosses, cabine, aire d'entrée) y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	0,2		
404	Maçonnerie en agglos plein de 15cm pour parois des fosses, mur de soubassement et regard de répartition Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation des murets de la fosse en maçonnerie d'agglomérés pleins de 15 x 20 x 40 y compris les murs de soubassement et le regard de répartition et toute sujexion de mise en œuvre	m²	14,6		
405	Enduit étanche sur parois intérieures des murets des fosses Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation d'enduits étanches sur les parois intérieures des murets de la fosse y compris toute sujexion de mise en œuvre	m²	6,9		
406	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour chaînage bas de la cabine de la latrine Ce prix rémunère la réalisation de chaînage bas au dessus des murets de compartiments de la fosse y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	0,3		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
407	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour dallettes de couverture des fosses et du regard de répartition Ce prix rémunère la fourniture et la pose de dallettes de couverture des fosses conformément aux plans y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	0,7		
408	Dallage pour latrine TCM Ce prix rémunère la réalisation du dallage avec chape incorporé en béton légèrement armé de 10 cm d'épaisseur pour la cabine, l'aire d'entrée et le regard de répartition y compris toute sujexion de mise en œuvre	m²	3,2		
409	Fourniture et pose de WC à la turque avec siphon et conduites de raccordement aux fosses pour latrine TCM Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de WC à la turque en céramique pour la latrine TCM. Il comprend également la fourniture et la pose d'un siphon S à l'extrémité du WC ainsi que la pose des conduites d'évacuation en PVC CR4 avec un diamètre nominal minimal de 100 mm (DN100) raccordant le WC aux fosses. Le prix comprend aussi toutes les sujétions liés à la mise en œuvre	u	1		
	Superstructure de la latrine				
410	Béton armé pour poteaux et raidisseur Ce prix rémunère la réalisation de poteau et raidisseur verticaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage, armatures et toutes sujétions de mise en œuvre	m³	0,6		
411	Mur en agglos de 15 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m²	10,7		
412	Béton armé pour chainage haut, rampant et couronnement du mur écran Ce prix rémunère la réalisation de chainage haut, rampant, couronnement du mur écran en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m³	0,8		
413	Enduits lissés sur les faces intérieures des murs de la cabine de la latrine Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment dosé à 500 kg/m3 sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m²	10,7		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
414	Enduit tyrolien sur les faces extérieures des murs de la latrine Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment à 500 kg/m3 sur la face extérieure des murs avec couche de finition couche de type tyrolien teinté en blanc y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	15		
415	Peinture à la chaux sur mur intérieur Ce prix rémunère la réalisation de la peinture à la chaux de couleur blanche sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	10,7		
	Charpente - Couverture latrine				
416	Fourniture et pose de panne pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	3,4		
417	Couverture en tôles bac alu 70/100ème pour latrine Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris feutre bitumineux, crochets et toute sujexion de pose	m ²	2,7		
	Menuiserie métallique				
418	Fourniture et pose de porte pour latrine Ce prix rémunère la fourniture et la pose de porte métallique 70 x 180 avec fermeture intérieur à pêne rond et fermeture extérieur à la serrure, avec grille d'aération y compris huisserie et peinture glycérophthalique et toute sujexion de mise en œuvre	u	1		
	Sous total II.3 : Latrine TCM pour le site de Ajar Soninké				
	Total II: Bâtiment pour JMC du site de Ajar Soninké				
III.	Travaux sur le site de Melgué				
III.1	Bâtiment principal				
III.1.1	Terrassements				
200	Décapage de la terre végétale sur l'emprise du bâtiment Ce prix rémunère le décapage général de la terre végétale sur une épaisseur minimale de 0,20m sur l'emprise du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	92		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
201	Fouilles en puits pour semelles isolées Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en puits pour les semelles isolées y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	6,9		
202	Fouilles en rigoles pour mur de soubassement Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en rigole pour le mur de soubassement y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	30,7		
203	Remblai de déblais en fondations Ce prix rémunère l'exécution d'un remblai humidifié et compacté par couches successives de 20 cm à partir des terre provenant des fouilles y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	28,6		
204	Remblais sous dallage – remblais de mise aux côtes du projet Ce prix rémunère la mise en place sous dallage de sable d'apport ou la terre latéritique compactée à 95% de l'OPM par tranche de 20cm y compris couche de sable de 10 cm minimum, film polyane et tout sujexion de mise en œuvre	m ³	23,6		
Sous total III.1.1 : Terrassement					
III.1.2	Fondation du bâtiment principal				
205	Béton de propreté Ce prix rémunère le béton de propreté dosé à 150 kg/m ³ de CPA 45 de 5 cm d'épaisseur sous toutes les fondations du bâtiment	m ³	0,8		
206	Béton armé pour semelles isolées Ce prix rémunère la réalisation des semelles isolées sous poteaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	1,6		
207	Mur de soubassement Ce prix rémunère la réalisation du mur de soubassement en agglomérés pleins de 20 x 20 x 40 en soubassement suivant plans de fondations y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	47,1		
208	Béton armé pour poteaux en fondation Ce prix rémunère la réalisation des parties en dessous de la cote projet (TN +0,40 m) des poteaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³	0,6		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
209	Béton armé pour chainage bas Ce prix rémunère la réalisation des chaînages horizontaux bas en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³	2,6		
210	Dallage avec chape incorporée Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation du dallage en béton légèrement armé de 10 cm d'épaisseur avec chape lissée incorporée et bouchardée y compris les joints et toute sujexion de mise en œuvre	m ²	82,8		
	Sous total III.1.2 : Fondation du bâtiment principal				
III.1.3	Superstructure du bâtiment principal				
211	Béton armé pour poteaux et raidisseur Ce prix rémunère la réalisation de poteau et raidisseur verticaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45 y compris coffrage, armatures et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	1,7		
212	Béton armé pour poutres Ce prix rémunère la réalisation de poutres en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	2,3		
213	Béton armé pour chainage horizontaux haut et lintaux Ce prix rémunère la réalisation de chainage horizontaux haut et lintaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	2,7		
214	Béton armé pour appui des baies Ce prix rémunère la réalisation d'appui des baies en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³	0,1		
215	Plancher haut Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation du plancher haut de la chambre fraiche en corps creux 16+4, y compris nervures, dalle de compression et toute sujexion de mise en œuvre	m ²	35,7		
216	Béton pour rampant et acrotère Ce prix rémunère la réalisation de rampant, support de charpente, en béton armé dosé à 350 kg/m ³ y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	1,3		
217	Escalier et rampe d'accès Ce prix rémunère la réalisation de deux marches d'escalier et de la rampe d'accès y compris toute sujexion de mise en œuvre	ff	1		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
218	Mur en agglos de 15 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²	134,3		
219	Mur en agglos de 10 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 10 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²	50,2		
220	Clastrars type boite à lettre Ce prix rémunère la réalisation de partie de mur en clastrars type boite à lettre pour l'aération des couloirs autour de la chambre fraîche y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	7,5		
221	Enduits lissés sur les faces intérieures des murs Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment dosé à 500 kg/m ³ sur les murs intérieurs du bâtiment et la face inférieure du plancher y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	246,5		
222	Enduit tyrolien sur les faces extérieures des murs Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment à 500 kg/m ³ sur la face extérieure des murs avec couche de finition couche de type tyrolien teinté en blanc y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	126,2		
223	Peinture à la chaux sur mur intérieur Ce prix rémunère la réalisation de la peinture à la chaux de couleur blanche sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	246,5		
Sous total III.1.3 : Superstructure du bâtiment principal					
III.1.4	Charpente - Couverture				
224	Fourniture et pose de traverse pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de traverse pour toiture en IPN 120 traité à l'antirouille y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	22,8		
225	Fourniture et pose de traverse pour auvent de la terrasse Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	9,6		
226	Fourniture et pose de panne pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	112		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
227	Fourniture et pose de poteaux pour auvent de la terrasse Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tube rond de 100 x 5 en acier galvanisé pour poteaux de l'auvent de la terrasse y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml	9		
228	Couverture en tôles bac alu 70/100ème Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris feutre bitumineux, crochets et toute sujétion de pose	m ²	94		
	Sous total III.1.4 : Charpente - Couverture				
III.1.5	Menuiserie métallique				
229	Fourniture et pose de fenêtres de type 1 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de fenêtre métallique 60 x 120 avec fermeture à la targette à peine rond y compris huisserie et toute sujétion de mise en œuvre	u	3		
230	Fourniture et pose de fenêtre de type 2 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de fenêtre métallique 120 x 60 avec fermeture à la targette à peine rond y compris huisserie et toute sujétion de mise en œuvre	u	1		
231	Fourniture et pose de portes métalliques Ce prix rémunère la fourniture et la pose de porte métallique 80 x 220 avec fermeture à la serrure y compris huisserie et toute sujétion de mise en œuvre	u	2		
232	Fourniture et pose de grille de protection de type 1 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grande grille protection (1,2 m x 1,25 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u	4		
233	Fourniture et pose de grille de protection de type 2 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grande grille protection (1,2 m x 0,8 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u	2		
234	Fourniture et pose de grille de protection de type 3 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grille de protection (1,0 m x 0,5 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u	2		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
235	Fourniture et pose de support de faux plafond Ce prix rémunère la fourniture et la pose de support de faux plafond en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml	26,4		
	Sous total III.1.5 : Menuiserie métallique				
	Sous total III.1 : Bâtiment principal pour le site de Melgué				
III.2	Compostière et aire d'élevage pour le site de Melgué				
300	Mur de protection de l'enclos Ce prix rémunère la réalisation de mur de protection de l'enclos en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²	30		
301	Mur pour compostière Ce prix rémunère la réalisation de mur pour compostière en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²	25		
302	Dallage pour compostière Ce prix rémunère la réalisation du dallage en béton légèrement armé de 8 cm d'épaisseur avec chape lissée incorporée et bouchardée y compris les joints et toute sujétion de mise en oeuvre	m ²	17		
303	Fourniture et pose de poteaux pour hangard de l'aire d'élevage Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tube rond de 100 x 5 en acier galvanisé pour poteaux de l'auvent de la terrasse y compris y compris plot de fondation (0,2 m x 0,2 m x 0,5 m) en béton, fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml	13,6		
304	Couverture en tôles bac alu 70/100ème Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris traverse et panne en tube en acier galvanisé de 80 x 40 x5, crochets, fixation et toute sujétion de pose	m ²	23,4		
305	Fourniture et pose de barrière de sécurité de l'aire d'élevage Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose d'une barrière de sécurité double battants (2 x 1,0 m x 1,35 m) pour accès à l'aire d'élevage conformément aux plans y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u	1		
	Sous total III.2 : Enclos pour le site de Melgué				

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
III.3	Latrine TCM pour le site de Melgué				
	Terrassement latrine				
400	Fouilles en puits pour la fosse de la latrine TCM Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en puits pour la fosse de la latrine y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	7,9		
401	Décapage de la terre végétale sur l'emprise de la cabine de la latrine TCM Ce prix rémunère au mètre carré le décapage de la terre végétale sur une épaisseur minimale de 0,2 m sur l'emprise de la cabine de la latrine TCM y compris toute sujexion de mise en œuvre	m²	5		
402	Remblais sous dallage – remblais de mise aux côtes du projet Ce prix rémunère au mètre cube la mise en place sous dallage de sable d'apport ou la terre latéritique compactée à 95% de l'OPM par tranche de 20cm y compris couche de sable de 10 cm minimum, film polyane et tout sujexion de mise en œuvre	m³	1		
	Fondations latrines TCM - Fosse				
403	Béton de propreté sous les murs de soubassement Ce prix rémunère au m3 la réalisation du béton de propreté sous tous les murs de soubassement de la latrine TCM (fosses, cabine, aire d'entrée) y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	0,2		
404	Maçonnerie en agglos plein de 15cm pour parois des fosses, mur de soubassement et regard de répartition Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation des murets de la fosse en maçonnerie d'agglomérés pleins de 15 x 20 x 40 y compris les murs de soubassement et le regard de répartition et toute sujexion de mise en œuvre	m²	14,6		
405	Enduit étanche sur parois intérieures des murets des fosses Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation d'enduits étanches sur les parois intérieures des murets de la fosse y compris toute sujexion de mise en œuvre	m²	6,9		
406	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour chaînage bas de la cabine de la latrine Ce prix rémunère la réalisation de chaînage bas au dessus des murets de compartiments de la fosse y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	0,3		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
407	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour dallettes de couverture des fosses et du regard de répartition Ce prix rémunère la fourniture et la pose de dallettes de couverture des fosses conformément aux plans y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	0,7		
408	Dallage pour latrine TCM Ce prix rémunère la réalisation du dallage avec chape incorporé en béton légèrement armé de 10 cm d'épaisseur pour la cabine, l'aire d'entrée et le regard de répartition y compris toute sujexion de mise en œuvre	m²	3,2		
409	Fourniture et pose de WC à la turque avec siphon et conduites de raccordement aux fosses pour latrine TCM Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de WC à la turque en céramique pour la latrine TCM. Il comprend également la fourniture et la pose d'un siphon S à l'extrémité du WC ainsi que la pose des conduites d'évacuation en PVC CR4 avec un diamètre nominal minimal de 100 mm (DN100) raccordant le WC aux fosses. Le prix comprend aussi toutes les sujétions liés à la mise en œuvre	u	1		
	Superstructure de la latrine				
410	Béton armé pour poteaux et raidisseur Ce prix rémunère la réalisation de poteau et raidisseur verticaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage, armatures et toutes sujétions de mise en œuvre	m³	0,6		
411	Mur en agglos de 15 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m²	10,7		
412	Béton armé pour chainage haut, rampant et couronnement du mur écran Ce prix rémunère la réalisation de chainage haut, rampant, couronnement du mur écran en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m³	0,8		
413	Enduits lissés sur les faces intérieures des murs de la cabine de la latrine Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment dosé à 500 kg/m3 sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m²	10,7		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
414	Enduit tyrolien sur les faces extérieures des murs de la latrine Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment à 500 kg/m3 sur la face extérieure des murs avec couche de finition couche de type tyrolien teinté en blanc y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	15		
415	Peinture à la chaux sur mur intérieur Ce prix rémunère la réalisation de la peinture à la chaux de couleur blanche sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	10,7		
	Charpente - Couverture latrine				
416	Fourniture et pose de panne pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	3,4		
417	Couverture en tôles bac alu 70/100ème pour latrine Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris feutre bitumineux, crochets et toute sujexion de pose	m ²	2,7		
	Menuiserie métallique				
418	Fourniture et pose de portes pour latrine Ce prix rémunère la fourniture et la pose de porte métallique 70 x 180 avec fermeture intérieur à pêne rond et fermeture extérieur à la serrure, avec grille d'aération y compris huisserie et peinture glycérophthalique et toute sujexion de mise en œuvre	u	1		
	Sous total III.3 : Latrine TCM pour le site de Melgué				
	Total III: Bâtiment pour JMC du site de Melgué				
IV.	Travaux sur le site de Lislam				
IV.1	Bâtiment principal				
IV.1.1	Terrassements				
200	Décapage de la terre végétale sur l'emprise du bâtiment Ce prix rémunère le décapage général de la terre végétale sur une épaisseur minimale de 0,20m sur l'emprise du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	92		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
201	Fouilles en puits pour semelles isolées Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en puits pour les semelles isolées y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	6,9		
202	Fouilles en rigoles pour mur de soubassement Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en rigole pour le mur de soubassement y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	30,7		
203	Remblai de déblais en fondations Ce prix rémunère l'exécution d'un remblai humidifié et compacté par couches successives de 20 cm à partir des terre provenant des fouilles y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	28,6		
204	Remblais sous dallage – remblais de mise aux côtes du projet Ce prix rémunère la mise en place sous dallage de sable d'apport ou la terre latéritique compactée à 95% de l'OPM par tranche de 20cm y compris couche de sable de 10 cm minimum, film polyane et tout sujexion de mise en œuvre	m ³	23,6		
	Sous total III.1.1 : Terrassement				
IV.1.2	Fondation du bâtiment principal				
205	Béton de propreté Ce prix rémunère le béton de propreté dosé à 150 kg/m ³ de CPA 45 de 5 cm d'épaisseur sous toutes les fondations du bâtiment	m ³	0,8		
206	Béton armé pour semelles isolées Ce prix rémunère la réalisation des semelles isolées sous poteaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	1,6		
207	Mur de soubassement Ce prix rémunère la réalisation du mur de soubassement en agglomérés pleins de 20 x 20 x 40 en soubassement suivant plans de fondations y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	47,1		
208	Béton armé pour poteaux en fondation Ce prix rémunère la réalisation des parties en dessous de la cote projet (TN +0,40 m) des poteaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³	0,6		
209	Béton armé pour chainage bas Ce prix rémunère la réalisation des chainage horizontaux bas en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³	2,6		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
210	Dallage avec chape incorporée Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation du dallage en béton légèrement armé de 10 cm d'épaisseur avec chape lissée incorporée et bouchardée y compris les joints et toute sujexion de mise en oeuvre	m ²	82,8		
	Sous total III.1.2 : Fondation du bâtiment principal				
IV.1.3	Superstructure du bâtiment principal				
211	Béton armé pour poteaux et raidisseur Ce prix rémunère la réalisation de poteau et raidisseur verticaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45 y compris coffrage, armatures et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	1,7		
212	Béton armé pour poutres Ce prix rémunère la réalisation de poutres en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	2,3		
213	Béton armé pour chainage horizontaux haut et lintaux Ce prix rémunère la réalisation de chainage horizontaux haut et lintaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	2,7		
214	Béton armé pour appui des baies Ce prix rémunère la réalisation d'appui des baies en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³	0,1		
215	Plancher haut Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation du plancher haut de la chambre fraiche en corps creux 16+4, y compris nervures, dalle de compression et toute sujexion de mise en œuvre	m ²	35,7		
216	Béton pour rampant et acrotère Ce prix rémunère la réalisation de rampant, support de charpente, en béton armé dosé à 350 kg/m ³ y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	1,3		
217	Escalier et rampe d'accès Ce prix rémunère la réalisation de deux marches d'escalier et de la rampe d'accès y compris toute sujexion de mise en œuvre	ff	1		
218	Mur en agglos de 15 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 houardés au mortier de ciment	m ²	134,3		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
219	Mur en agglos de 10 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 10 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²	50,2		
220	Clastrars type boite à lettre Ce prix rémunère la réalisation de partie de mur en clastrars type boite à lettre pour l'aération des couloirs autour de la chambre fraiche y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	7,5		
221	Enduits lissés sur les faces intérieures des murs Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment dosé à 500 kg/m3 sur les murs intérieurs du bâtiment et la face inférieure du plancher y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	246,5		
222	Enduit tyrolien sur les faces extérieures des murs Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment à 500 kg/m3 sur la face extérieure des murs avec couche de finition couche de type tyrolien teinté en blanc y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	126,2		
223	Peinture à la chaux sur mur intérieur Ce prix rémunère la réalisation de la peinture à la chaux de couleur blanche sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	246,5		
Sous total III.1.3 : Superstructure du bâtiment principal					
IV.1.4	Charpente - Couverture				
224	Fourniture et pose de traverse pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de traverse pour toiture en IPN 120 traité à l'antirouille y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	22,8		
225	Fourniture et pose de traverse pour auvent de la terrasse Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	9,6		
226	Fourniture et pose de panne pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	112		
227	Fourniture et pose de poteaux pour auvent de la terrasse Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tube rond de 100 x 5 en acier galvanisé pour poteaux de l'auvent de la terrasse y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	9		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
228	Couverture en tôles bac alu 70/100ème Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris feutre bitumineux, crochets et toute sujexion de pose	m ²	94		
	Sous total III.1.4 : Charpente - Couverture				
IV.1.5	Menuiserie métallique				
229	Fourniture et pose de fenêtres de type 1 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de fenêtre métallique 60 x 120 avec fermeture à la targette à peine rond y compris huisserie et toute sujexion de mise en œuvre	u	3		
230	Fourniture et pose de fenêtre de type 2 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de fenêtre métallique 120 x 60 avec fermeture à la targette à peine rond y compris huisserie et toute sujexion de mise en œuvre	u	1		
231	Fourniture et pose de portes métalliques Ce prix rémunère la fourniture et la pose de porte métallique 80 x 220 avec fermeture à la serrure y compris huisserie et toute sujexion de mise en œuvre	u	2		
232	Fourniture et pose de grille de protection de type 1 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grande grille protection (1,2 m x 1,25 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	u	4		
233	Fourniture et pose de grille de protection de type 2 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grande grille protection (1,2 m x 0,8 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	u	2		
234	Fourniture et pose de grille de protection de type 3 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grille de protection (1,0 m x 0,5 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	u	2		
235	Fourniture et pose de support de faux plafond Ce prix rémunère la fourniture et la pose de support de faux plafond en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	26,4		
	Sous total III.1.5 : Menuiserie métallique				
	Sous total III.1 : Bâtiment principal pour le site de Ajar				
IV.2	Compostière et aire d'élevage pour le site de Ajar				

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
300	Mur de protection de l'enclos Ce prix rémunère la réalisation de mur de protection de l'enclos en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	30		
301	Mur pour compostière Ce prix rémunère la réalisation de mur pour compostière en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	25		
302	Dallage pour compostière Ce prix rémunère la réalisation du dallage en béton légèrement armé de 8 cm d'épaisseur avec chape lissée incorporée et bouchardée y compris les joints et toute sujexion de mise en oeuvre	m ²	17		
303	Fourniture et pose de poteaux pour hangard de l'aire d'élevage Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tube rond de 100 x 5 en acier galvanisé pour poteaux de l'auvent de la terrasse y compris y compris plot de fondation (0,2 m x 0,2 m x 0,5 m) en béton, fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	13,6		
304	Couverture en tôles bac alu 70/100ème Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris traverse et panne en tube en acier galvanisé de 80 x 40 x5, crochets, fixation et toute sujexion de pose	m ²	23,4		
305	Fourniture et pose de barrière de sécurité de l'aire d'élevage Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose d'une barrière de sécurité double battants (2 x 1,0 m x 1,35 m) pour accès à l'aire d'élevage conformément aux plans y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	u	1		
Sous total III.2 : Enclos pour le site de Lislam					
IV.3	Latrine TCM pour le site de Lislam				
	Terrassement latrine				
400	Fouilles en puits pour la fosse de la latrine TCM Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en puits pour la fosse de la latrine y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	7,9		
401	Décapage de la terre végétale sur l'emprise de la cabine de la latrine TCM Ce prix rémunère au mètre carré le décapage de la terre végétale sur une épaisseur minimale de 0,2 m sur l'emprise de la cabine de la latrine TCM y compris toute sujexion de mise en oeuvre	m ²	5		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
402	Remblais sous dallage – remblais de mise aux côtes du projet Ce prix rémunère au mètre cube la mise en place sous dallage de sable d'apport ou la terre latéritique compactée à 95% de l'OPM par tranche de 20cm y compris couche de sable de 10 cm minimum, film polyane et tout sujexion de mise en œuvre	m ³	1		
	Fondations latrines TCM - Fosse				
403	Béton de propreté sous les murs de soubassement Ce prix rémunère au m ³ la réalisation du béton de propreté sous tous les murs de soubassement de la latrine TCM (fosses, cabine, aire d'entrée) y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	0,2		
404	Maçonnerie en agglos plein de 15cm pour parois des fosses, mur de soubassement et regard de répartition Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation des murets de la fosse en maçonnerie d'agglomérés pleins de 15 x 20 x 40 y compris les murs de soubassement et le regard de répartition et toute sujexion de mise en œuvre	m ²	14,6		
405	Enduit étanche sur parois intérieures des murets des fosses Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation d'enduits étanches sur les parois intérieures des murets de la fosse y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	6,9		
406	Béton armé dosé à 350kg/m³ pour chaînage bas de la cabine de la latrine Ce prix rémunère la réalisation de chaînage bas au dessus des murets de compartiments de la fosse y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	0,3		
407	Béton armé dosé à 350kg/m³ pour dallettes de couverture des fosses et du regard de répartition Ce prix rémunère la fourniture et la pose de dallettes de couverture des fosses conformément aux plans y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	0,7		
408	Dallage pour latrine TCM Ce prix rémunère la réalisation du dallage avec chape incorporé en béton légèrement armé de 10 cm d'épaisseur pour la cabine, l'aire d'entrée et le regard de répartition y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	3,2		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
409	Fourniture et pose de WC à la turque avec siphon et conduites de raccordement aux fosses pour latrine TCM Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de WC à la turque en céramique pour la latrine TCM. Il comprend également la fourniture et la pose d'un siphon S à l'extrémité du WC ainsi que la pose des conduites d'évacuation en PVC CR4 avec un diamètre nominal minimal de 100 mm (DN100) raccordant le WC aux fosses. Le prix comprend aussi toutes les sujétions liés à la mise en œuvre	u	1		
	Superstructure de la latrine				
410	Béton armé pour poteaux et raidisseur Ce prix rémunère la réalisation de poteau et raidisseur verticaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage, armatures et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	0,6		
411	Mur en agglos de 15 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²	10,7		
412	Béton armé pour chainage haut, rampant et couronnement du mur écran Ce prix rémunère la réalisation de chainage haut, rampant, couronnement du mur écran en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	0,8		
413	Enduits lissés sur les faces intérieures des murs de la cabine de la latrine Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment dosé à 500 kg/m3 sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	10,7		
414	Enduit tyrolien sur les faces extérieures des murs de la latrine Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment à 500 kg/m3 sur la face extérieure des murs avec couche de finition couche de type tyrolien teinté en blanc y compris toute sujexion de mise en oeuvre	m ²	15		
415	Peinture à la chaux sur mur intérieur Ce prix rémunère la réalisation de la peinture à la chaux de couleur blanche sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	10,7		
	Charpente - Couverture latrine				
416	Fourniture et pose de panne pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	3,4		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
417	Couverture en tôles bac alu 70/100ème pour latrine Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris feutre bitumineux, crochets et toute sujexion de pose	m ²	2,7		
	Menuiserie métallique				
418	Fourniture et pose de portes pour latrine Ce prix rémunère la fourniture et la pose de porte métallique 70 x 180 avec fermeture intérieur à pêne rond et fermeture extérieur à la serrure, avec grille d'aération y compris huisserie et peinture glycérophalique et toute sujexion de mise en œuvre	u	1		
	Sous total III.3 : Latrine TCM pour le site de Lislam				
	Total IV: Bâtiment pour JMC du site de Lislam				
	Total général: Site de Ajar Soninké, site de Melgué et site de Lislam				

7.12 Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) – Lot 3

7.12.1.1 Tranche ferme : Sites de Debaye Saveni et site de Dar Essalam

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
I	Installation et repliement de chantier				
100	Installation du chantier, implantation, amenée du matériel Ce prix comprend la mobilisation, le déplacement et l'installation du personnel et du matériel de chantier ainsi que les divers déplacement des engins, véhicules et matériels nécessaires à l'exécution des travaux. Il comprend également les dépenses liées à la gestion du chantier, à la création éventuelle de pistes d'accès au chantier, les panneaux de chantier et de signalisation, les mesures d'hygiène et de sécurité, la mise en œuvre des clauses environnementales y compris toute sujexion de mise en œuvre.	FF	1		
101	Implantation, établissement de dossier d'exécution et plans de recollement. Ce prix comprend l'implantation de l'ensemble des ouvrages, la préparation du terrain, l'établissement du dossier d'exécution complet (plans, fiches techniques du matériel et équipement à installer, note de calcul, etc) et des plans de recollement y compris toute sujexion de mise en œuvre. Il sera considéré 70% du prix après l'implantation et la validation du dossier d'exécution par la mission de contrôle et 30% après la validation des plans de recollement.	FF	1		
102	Démobilisation et repli du matériel Ce prix comprend la démobilisation générale, la remise en état du site et le repli du matériel de chantier à la fin des travaux sur le site y compris toute sujexion de mise en œuvre.	FF	1		
Sous total I : Installation et repliement de chantier					
II	Travaux sur le site de Debaye Saveni				
II.1	Bâtiment principal				

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
II.1.1	Terrassements				
200	Décapage de la terre végétale sur l'emprise du bâtiment Ce prix rémunère le décapage général de la terre végétale sur une épaisseur minimale de 0,20m sur l'emprise du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	92		
201	Fouilles en puits pour semelles isolées Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en puits pour les semelles isolées y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	6,9		
202	Fouilles en rigoles pour mur de soubassement Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en rigole pour le mur de soubassement y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	30,7		
203	Remblai de déblais en fondations Ce prix rémunère l'exécution d'un remblai humidifié et compacté par couches successives de 20 cm à partir des terre provenant des fouilles y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	28,6		
204	Remblais sous dallage – remblais de mise aux côtes du projet Ce prix rémunère la mise en place sous dallage de sable d'apport ou la terre latéritique compactée à 95% de l'OPM par tranche de 20cm y compris couche de sable de 10 cm minimum, film polyane et tout sujexion de mise en œuvre	m ³	23,6		
Sous total II.1.1 : Terrassement					
II.1.2	Fondation du bâtiment principal				
205	Béton de propreté Ce prix rémunère le béton de propreté dosé à 150 kg/m ³ de CPA 45 de 5 cm d'épaisseur sous toutes les fondations du bâtiment	m ³	0,8		
206	Béton armé pour semelles isolées Ce prix rémunère la réalisation des semelles isolées sous poteaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	1,6		
207	Mur de soubassement Ce prix rémunère la réalisation du mur de soubassement en agglomérés pleins de 20 x 20 x 40 en soubassement suivant plans de fondations y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	47,1		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
208	Béton armé pour poteaux en fondation Ce prix rémunère la réalisation des parties en dessous de la cote projet (TN +0,40 m) des poteaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³	0,6		
209	Béton armé pour chainage bas Ce prix rémunère la réalisation des chainage horizontaux bas en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³	2,6		
210	Dallage avec chape incorporée Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation du dallage en béton légèrement armé de 10 cm d'épaisseur avec chape lissée incorporée et bouchardée y compris les joints et toute sujexion de mise en oeuvre	m ²	82,8		
	Sous total II.1.2 : Fondation du bâtiment principal				
II.1.3	Superstructure du bâtiment principal				
211	Béton armé pour poteaux et raidisseur Ce prix rémunère la réalisation de poteau et raidisseur verticaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage, armatures et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	1,7		
212	Béton armé pour poutres Ce prix rémunère la réalisation de poutres en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	2,3		
213	Béton armé pour chainage horizontaux haut et lintaux Ce prix rémunère la réalisation de chainage horizontaux haut et lintaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	2,7		
214	Béton armé pour appui des baies Ce prix rémunère la réalisation d'appui des baies en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³	0,1		
215	Plancher haut Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation du plancher haut de la chambre fraiche en corps creux 16+4, y compris nervures, dalle de compression et toute sujexion de mise en œuvre	m ²	35,7		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
216	Béton pour rampant et acrotère Ce prix rémunère la réalisation de rampant, support de charpente, en béton armé dosé à 350 kg/m3 y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	1,3		
217	Escalier et rampe d'accès Ce prix rémunère la réalisation de deux marches d'escalier et de la rampe d'accès y compris toute sujexion de mise en œuvre	ff	1		
218	Mur en agglos de 15 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²	134,3		
219	Mur en agglos de 10 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 10 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²	50,2		
220	Claustres type boite à lettre Ce prix rémunère la réalisation de partie de mur en claustres type boite à lettre pour l'aération des couloirs autour de la chambre fraiche y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	7,5		
221	Enduits lissés sur les faces intérieures des murs Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment dosé à 500 kg/m3 sur les murs intérieurs du bâtiment et la face inférieure du plancher y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	246,5		
222	Enduit tyrolien sur les faces extérieures des murs Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment à 500 kg/m3 sur la face extérieure des murs avec couche de finition couche de type tyrolien teinté en blanc y compris toute sujexion de mise en oeuvre	m ²	126,2		
223	Peinture à la chaux sur mur intérieur Ce prix rémunère la réalisation de la peinture à la chaux de couleur blanche sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	246,5		
Sous total II.1.3 : Superstructure du bâtiment principal					
II.1.4	Charpente - Couverture				
224	Fourniture et pose de traverse pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de traverse pour toiture en IPN 120 traité à l'antirouille y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	22,8		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
225	Fourniture et pose de traverse pour auvent de la terrasse Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml	9,6		
226	Fourniture et pose de panne pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml	112		
227	Fourniture et pose de poteaux pour auvent de la terrasse Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tube rond de 100 x 5 en acier galvanisé pour poteaux de l'auvent de la terrasse y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml	9		
228	Couverture en tôles bac alu 70/100ème Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris feutre bitumineux, crochets et toute sujétion de pose	m ²	94		
Sous total II.1.4 : Charpente - Couverture					
II.1.5	Menuiserie métallique				
229	Fourniture et pose de fenêtres de type 1 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de fenêtre métallique 60 x 120 avec fermeture à la targette à peine rond y compris huisserie et toute sujétion de mise en œuvre	u	3		
230	Fourniture et pose de fenêtre de type 2 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de fenêtre métallique 120 x 60 avec fermeture à la targette à peine rond y compris huisserie et toute sujétion de mise en œuvre	u	1		
231	Fourniture et pose de portes métalliques Ce prix rémunère la fourniture et la pose de porte métallique 80 x 220 avec fermeture à la serrure y compris huisserie et toute sujétion de mise en œuvre	u	2		
232	Fourniture et pose de grille de protection de type 1 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grande grille protection (1,2 m x 1,25 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u	4		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
233	Fourniture et pose de grille de protection de type 2 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grande grille protection (1,2 m x 0,8 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u	2		
234	Fourniture et pose de grille de protection de type 3 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grille de protection (1,0 m x 0,5 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u	2		
235	Fourniture et pose de support de faux plafond Ce prix rémunère la fourniture et la pose de support de faux plafond en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml	26,4		
	Sous total II.1.5 : Menuiserie métallique				
	Sous total II.1 : Bâtiment principal pour le site de Debaye Saveni				
II.2	Compostière et aire d'élevage pour le site de Debaye Saveni				
300	Mur de protection de l'enclos Ce prix rémunère la réalisation de mur de protection de l'enclos en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²	30		
301	Mur pour compostière Ce prix rémunère la réalisation de mur pour compostière en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²	25		
302	Dallage pour compostière Ce prix rémunère la réalisation du dallage en béton légèrement armé de 8 cm d'épaisseur avec chape lissée incorporée et bouchardée y compris les joints et toute sujétion de mise en oeuvre	m ²	17		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
303	Fourniture et pose de poteaux pour hangard de l'aire d'élevage Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tube rond de 100 x 5 en acier galvanisé pour poteaux de l'auvent de la terrasse y compris y compris plot de fondation (0,2 m x 0,2 m x 0,5 m) en béton, fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml	13,6		
304	Couverture en tôles bac alu 70/100ème Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris traverse et panne en tube en acier galvanisé de 80 x 40 x5, crochets, fixation et toute sujétion de pose	m ²	23,4		
305	Fourniture et pose de barrière de sécurité de l'aire d'élevage Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose d'une barrière de sécurité double battants (2 x 1,0 m x 1,35 m) pour accès à l'aire d'élevage conformément aux plans y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u	1		
	Sous total II.2 : Compostière et aire d'élevage pour le site de Debaye Saveni				
II.3	Latrine TCM pour le site de Debaye Saveni				
	Terrassement latrine				
400	Fouilles en puits pour la fosse de la latrine TCM Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en puits pour la fosse de la latrine y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ³	7,9		
401	Décapage de la terre végétale sur l'emprise de la cabine de la latrine TCM Ce prix rémunère au mètre carré le décapage de la terre végétale sur une épaisseur minimale de 0,2 m sur l'emprise de la cabine de la latrine TCM y compris toute sujétion de mise en oeuvre	m ²	5		
402	Remblais sous dallage – remblais de mise aux côtes du projet Ce prix rémunère au mètre cube la mise en place sous dallage de sable d'apport ou la terre latéritique compactée à 95% de l'OPM par tranche de 20cm y compris couche de sable de 10 cm minimum, film polyane et tout sujétion de mise en œuvre	m ³	1		
	Fondations latrines TCM - Fosse				

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
403	Béton de propreté sous les murs de soubassement Ce prix rémunère au m3 la réalisation du béton de propreté sous tous les murs de soubassement de la latrine TCM (fosses, cabine, aire d'entrée) y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	0,2		
404	Maçonnerie en agglos plein de 15cm pour parois des fosses, mur de soubassement et regard de répartition Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation des murets de la fosse en maçonnerie d'agglomérés pleins de 15 x 20 x 40 y compris les murs de soubassement et le regard de répartition et toute sujexion de mise en œuvre	m ²	14,6		
405	Enduit étanche sur parois intérieures des murets des fosses Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation d'enduits étanches sur les parois intérieures des murets de la fosse y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	6,9		
406	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour chaînage bas de la cabine de la latrine Ce prix rémunère la réalisation de chaînage bas au dessus des murets de compartiments de la fosse y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	0,3		
407	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour dallettes de couverture des fosses et du regard de répartition Ce prix rémunère la fourniture et la pose de dallettes de couverture des fosses conformément aux plans y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	0,7		
408	Dallage pour latrine TCM Ce prix rémunère la réalisation du dallage avec chape incorporé en béton légèrement armé de 10 cm d'épaisseur pour la cabine, l'aire d'entrée et le regard de répartition y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	3,2		
409	Fourniture et pose de WC à la turque avec siphon et conduites de raccordement aux fosses pour latrine TCM Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de WC à la turque en céramique pour la latrine TCM. Il comprend également la fourniture et la pose d'un siphon S à l'extrémité du WC ainsi que la pose des conduites d'évacuation en PVC CR4 avec un diamètre nominal minimal de 100 mm (DN100) raccordant le WC aux fosses. Le prix comprend aussi toutes les sujexions liées à la mise en œuvre	u	1		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
	Superstructure de la latrine				
410	Béton armé pour poteaux et raidisseur Ce prix rémunère la réalisation de poteau et raidisseur verticaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage, armatures et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	0,6		
411	Mur en agglos de 15 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²	10,7		
412	Béton armé pour chainage haut, rampant et couronnement du mur écran Ce prix rémunère la réalisation de chainage haut, rampant, couronnement du mur écran en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	0,8		
413	Enduits lissés sur les faces intérieures des murs de la cabine de la latrine Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment dosé à 500 kg/m3 sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	10,7		
414	Enduit tyrolien sur les faces extérieures des murs de la latrine Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment à 500 kg/m3 sur la face extérieure des murs avec couche de finition couche de type tyrolien teinté en blanc y compris toute sujexion de mise en oeuvre	m ²	15		
415	Peinture à la chaux sur mur intérieur Ce prix rémunère la réalisation de la peinture à la chaux de couleur blanche sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	10,7		
	Charpente - Couverture latrine				
416	Fourniture et pose de panne pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	3,4		
417	Couverture en tôles bac alu 70/100ème pour latrine Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris feutre bitumineux, crochets et toute sujexion de pose	m ²	2,7		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
	Menuiserie métallique				
418	Fourniture et pose de porte pour latrine Ce prix rémunère la fourniture et la pose de porte métallique 70 x 180 avec fermeture intérieur à pêne rond et fermeture extérieur à la serrure, avec grille d'aération y compris huisserie et peinture glycérophalique et toute sujexion de mise en œuvre	u	1		
	Sous total II.3 : Latrine TCM pour le site de Debaye Saveni				
	Total II: Bâtiment pour JMC du site de Debaye Saveni				
III.	Travaux sur le site de Dar Essalam				
III.1	Bâtiment principal				
III.1.1	Terrassements				
200	Décapage de la terre végétale sur l'emprise du bâtiment Ce prix rémunère le décapage général de la terre végétale sur une épaisseur minimale de 0,20m sur l'emprise du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	92		
201	Fouilles en puits pour semelles isolées Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en puits pour les semelles isolées y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	6,9		
202	Fouilles en rigoles pour mur de soubassement Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en rigole pour le mur de soubassement y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	30,7		
203	Remblai de déblais en fondations Ce prix rémunère l'exécution d'un remblai humidifié et compacté par couches successives de 20 cm à partir des terre provenant des fouilles y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	28,6		
204	Remblais sous dallage – remblais de mise aux côtes du projet Ce prix rémunère la mise en place sous dallage de sable d'apport ou la terre latéritique compactée à 95% de l'OPM par tranche de 20cm y compris couche de sable de 10 cm minimum, film polyane et tout sujexion de mise en œuvre	m ³	23,6		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
	Sous total III.1.1 : Terrassement				
III.1.2	Fondation du bâtiment principal				
205	Béton de propreté Ce prix rémunère le béton de propreté dosé à 150 kg/m3 de CPA 45 de 5 cm d'épaisseur sous toutes les fondations du bâtiment	m ³	0,8		
206	Béton armé pour semelles isolées Ce prix rémunère la réalisation des semelles isolées sous poteaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45, y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	1,6		
207	Mur de soubassement Ce prix rémunère la réalisation du mur de soubassement en agglomérés pleins de 20 x 20 x 40 en soubassement suivant plans de fondations y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	47,1		
208	Béton armé pour poteaux en fondation Ce prix rémunère la réalisation des parties en dessous de la cote projet (TN +0,40 m) des poteaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³	0,6		
209	Béton armé pour chainage bas Ce prix rémunère la réalisation des chaînage horizontaux bas en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³	2,6		
210	Dallage avec chape incorporée Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation du dallage en béton légèrement armé de 10 cm d'épaisseur avec chape lissée incorporée et bouchardée y compris les joints et toute sujexion de mise en oeuvre	m ²	82,8		
	Sous total III.1.2 : Fondation du bâtiment principal				
III.1.3	Superstructure du bâtiment principal				
211	Béton armé pour poteaux et raidisseur Ce prix rémunère la réalisation de poteau et raidisseur verticaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage, armatures et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	1,7		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
212	Béton armé pour poutres Ce prix rémunère la réalisation de poutres en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	2,3		
213	Béton armé pour chainage horizontaux haut et lintaux Ce prix rémunère la réalisation de chainage horizontaux haut et lintaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	2,7		
214	Béton armé pour appui des baies Ce prix rémunère la réalisation d'appui des baies en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³	0,1		
215	Plancher haut Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation du plancher haut de la chambre fraiche en corps creux 16+4, y compris nervures, dalle de compression et toute sujexion de mise en œuvre	m ²	35,7		
216	Béton pour rampant et acrotère Ce prix rémunère la réalisation de rampant, support de charpente, en béton armé dosé à 350 kg/m3 y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	1,3		
217	Escalier et rampe d'accès Ce prix rémunère la réalisation de deux marches d'escalier et de la rampe d'accès y compris toute sujexion de mise en œuvre	ff	1		
218	Mur en agglos de 15 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²	134,3		
219	Mur en agglos de 10 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 10 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²	50,2		
220	Claustres type boite à lettre Ce prix rémunère la réalisation de partie de mur en claustras type boite à lettre pour l'aération des couloirs autour de la chambre fraiche y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	7,5		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
221	Enduits lissés sur les faces intérieures des murs Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment dosé à 500 kg/m3 sur les murs intérieurs du bâtiment et la face inférieure du plancher y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	246,5		
222	Enduit tyrolien sur les faces extérieures des murs Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment à 500 kg/m3 sur la face extérieure des murs avec couche de finition couche de type tyrolien teinté en blanc y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	126,2		
223	Peinture à la chaux sur mur intérieur Ce prix rémunère la réalisation de la peinture à la chaux de couleur blanche sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	246,5		
	Sous total III.1.3 : Superstructure du bâtiment principal				
III.1.4	Charpente - Couverture				
224	Fourniture et pose de traverse pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de traverse pour toiture en IPN 120 traité à l'antirouille y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	22,8		
225	Fourniture et pose de traverse pour auvent de la terrasse Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	9,6		
226	Fourniture et pose de panne pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	112		
227	Fourniture et pose de poteaux pour auvent de la terrasse Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tube rond de 100 x 5 en acier galvanisé pour poteaux de l'auvent de la terrasse y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	9		
228	Couverture en tôles bac alu 70/100ème Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris feutre bitumineux, crochets et toute sujexion de pose	m ²	94		
	Sous total III.1.4 : Charpente - Couverture				

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
III.1.5	Menuiserie métallique				
229	Fourniture et pose de fenêtres de type 1 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de fenêtre métallique 60 x 120 avec fermeture à la targette à peine rond y compris huisserie et toute sujexion de mise en œuvre	u	3		
230	Fourniture et pose de fenêtre de type 2 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de fenêtre métallique 120 x 60 avec fermeture à la targette à peine rond y compris huisserie et toute sujexion de mise en œuvre	u	1		
231	Fourniture et pose de portes métalliques Ce prix rémunère la fourniture et la pose de porte métallique 80 x 220 avec fermeture à la serrure y compris huisserie et toute sujexion de mise en œuvre	u	2		
232	Fourniture et pose de grille de protection de type 1 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grande grille protection (1,2 m x 1,25 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	u	4		
233	Fourniture et pose de grille de protection de type 2 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grande grille protection (1,2 m x 0,8 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	u	2		
234	Fourniture et pose de grille de protection de type 3 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grille de protection (1,0 m x 0,5 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	u	2		
235	Fourniture et pose de support de faux plafond Ce prix rémunère la fourniture et la pose de support de faux plafond en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	26,4		
Sous total III.1.5 : Menuiserie métallique					
Sous total III.1 : Bâtiment principal pour le site de Dar Essalam					
III.2	Compostière et aire d'élevage pour le site de Dar Essalam				

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
300	Mur de protection de l'enclos Ce prix rémunère la réalisation de mur de protection de l'enclos en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	30		
301	Mur pour compostière Ce prix rémunère la réalisation de mur pour compostière en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	25		
302	Dallage pour compostière Ce prix rémunère la réalisation du dallage en béton légèrement armé de 8 cm d'épaisseur avec chape lissée incorporée et bouchardée y compris les joints et toute sujexion de mise en oeuvre	m ²	17		
303	Fourniture et pose de poteaux pour hangard de l'aire d'élevage Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tube rond de 100 x 5 en acier galvanisé pour poteaux de l'auvent de la terrasse y compris y compris plot de fondation (0,2 m x 0,2 m x 0,5 m) en béton, fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	13,6		
304	Couverture en tôles bac alu 70/100ème Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris traverse et panne en tube en acier galvanisé de 80 x 40 x5, crochets, fixation et toute sujexion de pose	m ²	23,4		
305	Fourniture et pose de barrière de sécurité de l'aire d'élevage Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose d'une barrière de sécurité double battants (2 x 1,0 m x 1,35 m) pour accès à l'aire d'élevage conformément aux plans y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	u	1		
Sous total III.2 : Compostière et aire d'élevage pour le site de Dar Essalam					
III.3	Latrine TCM pour le site de Dar Essalam				
	Terrassement latrine				
400	Fouilles en puits pour la fosse de la latrine TCM Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en puits pour la fosse de la latrine y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	7,9		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
401	Décapage de la terre végétale sur l'emprise de la cabine de la latrine TCM Ce prix rémunère au mètre carré le décapage de la terre végétale sur une épaisseur minimale de 0,2 m sur l'emprise de la cabine de la latrine TCM y compris toute sujexion de mise en oeuvre	m ²	5		
402	Remblais sous dallage – remblais de mise aux côtes du projet Ce prix rémunère au mètre cube la mise en place sous dallage de sable d'apport ou la terre latéritique compactée à 95% de l'OPM par tranche de 20cm y compris couche de sable de 10 cm minimum, film polyane et tout sujexion de mise en œuvre	m ³	1		
	Fondations latrines TCM - Fosse				
403	Béton de propreté sous les murs de soubassement Ce prix rémunère au m3 la réalisation du béton de propreté sous tous les murs de soubassement de la latrine TCM (fosses, cabine, aire d'entrée) y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	0,2		
404	Maçonnerie en agglos plein de 15cm pour parois des fosses, mur de soubassement et regard de répartition Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation des murets de la fosse en maçonnerie d'agglomérés pleins de 15 x 20 x 40 y compris les murs de soubassement et le regard de répartition et toute sujexion de mise en œuvre	m ²	14,6		
405	Enduit étanche sur parois intérieures des murets des fosses Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation d'enduits étanches sur les parois intérieures des murets de la fosse y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	6,9		
406	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour chaînage bas de la cabine de la latrine Ce prix rémunère la réalisation de chaînage bas au dessus des murets de compartiments de la fosse y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	0,3		
407	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour dallettes de couverture des fosses et du regard de répartition Ce prix rémunère la fourniture et la pose de dallettes de couverture des fosses conformément aux plans y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	0,7		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
408	Dallage pour latrine TCM Ce prix rémunère la réalisation du dallage avec chape incorporé en béton légèrement armé de 10 cm d'épaisseur pour la cabine, l'aire d'entrée et le regard de répartition y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	3,2		
409	Fourniture et pose de WC à la turque avec siphon et conduites de raccordement aux fosses pour latrine TCM Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de WC à la turque en céramique pour la latrine TCM. Il comprend également la fourniture et la pose d'un siphon S à l'extrémité du WC ainsi que la pose des conduites d'évacuation en PVC CR4 avec un diamètre nominal minimal de 100 mm (DN100) raccordant le WC aux fosses. Le prix comprend aussi toutes les sujétions liés à la mise en œuvre	u	1		
	Superstructure de la latrine				
410	Béton armé pour poteaux et raidisseur Ce prix rémunère la réalisation de poteau et raidisseur verticaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45 y compris coffrage, armatures et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	0,6		
411	Mur en agglos de 15 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²	10,7		
412	Béton armé pour chainage haut, rampant et couronnement du mur écran Ce prix rémunère la réalisation de chainage haut, rampant, couronnement du mur écran en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	0,8		
413	Enduits lissés sur les faces intérieures des murs de la cabine de la latrine Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment dosé à 500 kg/m ³ sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	10,7		
414	Enduit tyrolien sur les faces extérieures des murs de la latrine Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment à 500 kg/m ³ sur la face extérieure des murs avec couche de finition couche de type tyrolien teinté en blanc y compris toute sujexion de mise en oeuvre	m ²	15		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
415	Peinture à la chaux sur mur intérieur Ce prix rémunère la réalisation de la peinture à la chaux de couleur blanche sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	10,7		
	Charpente - Couverture latrine				
416	Fourniture et pose de panne pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	3,4		
417	Couverture en tôles bac alu 70/100ème pour latrine Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris feutre bitumineux, crochets et toute sujexion de pose	m ²	2,7		
	Menuiserie métallique				
418	Fourniture et pose de portes pour latrine Ce prix rémunère la fourniture et la pose de porte métallique 70 x 180 avec fermeture intérieur à pêne rond et fermeture extérieur à la serrure, avec grille d'aération y compris huisserie et peinture glycérophalique et toute sujexion de mise en œuvre	u	1		
	Sous total III.3 : Latrine TCM pour le site de Dar Essalam				
	Total III: Bâtiment pour JMC du site de Dar Essalam				
	Total général: Site de Debaye Saveni et site de Dar Essalam				

7.12.1.2 Tranche Conditionnelle : Site de Timzine

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
I	Installation et repiement de chantier				

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
100	Installation du chantier, implantation, amenée du matériel Ce prix comprend la mobilisation, le déplacement et l'installation du personnel et du matériel de chantier ainsi que les divers déplacement des engins, véhicules et matériels nécessaires à l'exécution des travaux. Il comprend également les dépenses liées à la gestion du chantier, à la création éventuel de pistes d'accès au chantier, les panneaux de chantier et de signalisation, les mesures d'hygiène et de sécurité, la mise en œuvre des clauses environnementales y compris toute sujexion de mise en œuvre.	FF	1		
101	Implantation, établissement de dossier d'exécution et plans de recollement. Ce prix comprend l'implantation de l'ensemble des ouvrages, la préparation du terrain, l'établissement du dossier d'exécution complet (plans, fiches techniques du matériel et équipement à installer, note de calcul, etc) et des plans de recollement y compris toute sujexion de mise en œuvre. Il sera considéré 70% du prix après l'implantation et la validation du dossier d'exécution par la mission de contrôle et 30% après la validation des plans de recollement.	FF	1		
102	Démobilisation et repli du matériel Ce prix comprend la démobilisation générale, la remise en état du site et le repli du matériel de chantier à la fin des travaux sur le site y compris toute sujexion de mise en œuvre.	FF	1		
	Sous total I : Installation et repliement de chantier				
II	Travaux sur le site de Timzine				
II.1	Bâtiment principal				
II.1.1	Terrassements				
200	Décapage de la terre végétale sur l'emprise du bâtiment Ce prix rémunère le décapage général de la terre végétale sur une épaisseur minimale de 0,20m sur l'emprise du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	92		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
201	Fouilles en puits pour semelles isolées Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en puits pour les semelles isolées y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	6,9		
202	Fouilles en rigoles pour mur de soubassement Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en rigole pour le mur de soubassement y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	30,7		
203	Remblai de déblais en fondations Ce prix rémunère l'exécution d'un remblai humidifié et compacté par couches successives de 20 cm à partir des terre provenant des fouilles y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	28,6		
204	Remblais sous dallage – remblais de mise aux côtes du projet Ce prix rémunère la mise en place sous dallage de sable d'apport ou la terre latéritique compactée à 95% de l'OPM par tranche de 20cm y compris couche de sable de 10 cm minimum, film polyane et tout sujexion de mise en œuvre	m ³	23,6		
	Sous total II.1.1 : Terrassement				
II.1.2	Fondation du bâtiment principal				
205	Béton de propreté Ce prix rémunère le béton de propreté dosé à 150 kg/m ³ de CPA 45 de 5 cm d'épaisseur sous toutes les fondations du bâtiment	m ³	0,8		
206	Béton armé pour semelles isolées Ce prix rémunère la réalisation des semelles isolées sous poteaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	1,6		
207	Mur de soubassement Ce prix rémunère la réalisation du mur de soubassement en agglomérés pleins de 20 x 20 x 40 en soubassement suivant plans de fondations y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	47,1		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
208	Béton armé pour poteaux en fondation Ce prix rémunère la réalisation des parties en dessous de la cote projet (TN +0,40 m) des poteaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³	0,6		
209	Béton armé pour chainage bas Ce prix rémunère la réalisation des chaînage horizontaux bas en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³	2,6		
210	Dallage avec chape incorporée Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation du dallage en béton légèrement armé de 10 cm d'épaisseur avec chape lissée incorporée et bouchardée y compris les joints et toute sujexion de mise en oeuvre	m ²	82,8		
	Sous total II.1.2 : Fondation du bâtiment principal				
II.1.3	Superstructure du bâtiment principal				
211	Béton armé pour poteaux et raidisseur Ce prix rémunère la réalisation de poteau et raidisseur verticaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage, armatures et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	1,7		
212	Béton armé pour poutres Ce prix rémunère la réalisation de poutres en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	2,3		
213	Béton armé pour chainage horizontaux haut et lintaux Ce prix rémunère la réalisation de chainage horizontaux haut et lintaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	2,7		
214	Béton armé pour appui des baies Ce prix rémunère la réalisation d'appui des baies en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³	0,1		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
215	Plancher haut Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation du plancher haut de la chambre fraîche en corps creux 16+4, y compris nervures, dalle de compression et toute sujexion de mise en œuvre	m ²	35,7		
216	Béton pour rampant et acrotère Ce prix rémunère la réalisation de rampant, support de charpente, en béton armé dosé à 350 kg/m ³ y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	1,3		
217	Escalier et rampe d'accès Ce prix rémunère la réalisation de deux marches d'escalier et de la rampe d'accès y compris toute sujexion de mise en œuvre	ff	1		
218	Mur en agglos de 15 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²	134,3		
219	Mur en agglos de 10 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 10 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²	50,2		
220	Claustres type boite à lettre Ce prix rémunère la réalisation de partie de mur en claustres type boite à lettre pour l'aération des couloirs autour de la chambre fraîche y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	7,5		
221	Enduits lissés sur les faces intérieures des murs Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment dosé à 500 kg/m ³ sur les murs intérieurs du bâtiment et la face inférieure du plancher y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	246,5		
222	Enduit tyrolien sur les faces extérieures des murs Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment à 500 kg/m ³ sur la face extérieure des murs avec couche de finition couche de type tyrolien teinté en blanc y compris toute sujexion de mise en oeuvre	m ²	126,2		
223	Peinture à la chaux sur mur intérieur Ce prix rémunère la réalisation de la peinture à la chaux de couleur blanche sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	246,5		
	Sous total II.1.3 : Superstructure du bâtiment principal				

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
II.1.4	Charpente - Couverture				
224	Fourniture et pose de traverse pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de traverse pour toiture en IPN 120 traité à l'antirouille y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml	22,8		
225	Fourniture et pose de traverse pour auvent de la terrasse Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml	9,6		
226	Fourniture et pose de panne pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml	112		
227	Fourniture et pose de poteaux pour auvent de la terrasse Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tube rond de 100 x 5 en acier galvanisé pour poteaux de l'auvent de la terrasse y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml	9		
228	Couverture en tôles bac alu 70/100ème Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris feutre bitumineux, crochets et toute sujétion de pose	m ²	94		
	Sous total II.1.4 : Charpente - Couverture				
II.1.5	Menuiserie métallique				
229	Fourniture et pose de fenêtres de type 1 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de fenêtre métallique 60 x 120 avec fermeture à la targette à peine rond y compris huisserie et toute sujétion de mise en œuvre	u	3		
230	Fourniture et pose de fenêtre de type 2 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de fenêtre métallique 120 x 60 avec fermeture à la targette à peine rond y compris huisserie et toute sujétion de mise en œuvre	u	1		
231	Fourniture et pose de portes métalliques Ce prix rémunère la fourniture et la pose de porte métallique 80 x 220 avec fermeture à la serrure y compris huisserie et toute sujétion de mise en œuvre	u	2		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
232	Fourniture et pose de grille de protection de type 1 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grande grille protection (1,2 m x 1,25 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u	4		
233	Fourniture et pose de grille de protection de type 2 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grande grille protection (1,2 m x 0,8 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u	2		
234	Fourniture et pose de grille de protection de type 3 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grille de protection (1,0 m x 0,5 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u	2		
235	Fourniture et pose de support de faux plafond Ce prix rémunère la fourniture et la pose de support de faux plafond en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml	26,4		
Sous total II.1.5 : Menuiserie métallique					
Sous total II.1 : Bâtiment principal pour le site de Timzine					
II.2 Compostière et aire d'élevage pour le site de Timzine					
300	Mur de protection de l'enclos Ce prix rémunère la réalisation de mur de protection de l'enclos en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²	30		
301	Mur pour compostière Ce prix rémunère la réalisation de mur pour compostière en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²	25		
302	Dallage pour compostière Ce prix rémunère la réalisation du dallage en béton légèrement armé de 8 cm d'épaisseur avec chape lissée incorporée et bouchardée y compris les joints et toute sujétion de mise en oeuvre	m ²	17		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
303	Fourniture et pose de poteaux pour hangard de l'aire d'élevage Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tube rond de 100 x 5 en acier galvanisé pour poteaux de l'avent de la terrasse y compris y compris plot de fondation (0,2 m x 0,2 m x 0,5 m) en béton, fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	13,6		
304	Couverture en tôles bac alu 70/100ème Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris traverse et panne en tube en acier galvanisé de 80 x 40 x5, crochets, fixation et toute sujexion de pose	m ²	23,4		
305	Fourniture et pose de barrière de sécurité de l'aire d'élevage Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose d'une barrière de sécurité double battants (2 x 1,0 m x 1,35 m) pour accès à l'aire d'élevage conformément aux plans y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	u	1		
Sous total II.2 : Compostière et aire d'élevage pour le site de Timzine					
II.3	Latrine TCM pour le site de Timzine				
	Terrassement latrine				
400	Fouilles en puits pour la fosse de la latrine TCM Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en puits pour la fosse de la latrine y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	7,9		
401	Décapage de la terre végétale sur l'emprise de la cabine de la latrine TCM Ce prix rémunère au mètre carré le décapage de la terre végétale sur une épaisseur minimale de 0,2 m sur l'emprise de la cabine de la latrine TCM y compris toute sujexion de mise en oeuvre	m ²	5		
402	Remblais sous dallage – remblais de mise aux côtes du projet Ce prix rémunère au mètre cube la mise en place sous dallage de sable d'apport ou la terre latéritique compactée à 95% de l'OPM par tranche de 20cm y compris couche de sable de 10 cm minimum, film polyane et tout sujexion de mise en œuvre	m ³	1		
	Fondations latrines TCM - Fosse				

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
403	Béton de propreté sous les murs de soubassement Ce prix rémunère au m3 la réalisation du béton de propreté sous tous les murs de soubassement de la latrine TCM (fosses, cabine, aire d'entrée) y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	0,2		
404	Maçonnerie en agglos plein de 15cm pour parois des fosses, mur de soubassement et regard de répartition Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation des murets de la fosse en maçonnerie d'agglomérés pleins de 15 x 20 x 40 y compris les murs de soubassement et le regard de répartition et toute sujexion de mise en œuvre	m ²	14,6		
405	Enduit étanche sur parois intérieures des murets des fosses Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation d'enduits étanches sur les parois intérieures des murets de la fosse y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	6,9		
406	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour chaînage bas de la cabine de la latrine Ce prix rémunère la réalisation de chaînage bas au dessus des murets de compartiments de la fosse y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	0,3		
407	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour dallettes de couverture des fosses et du regard de répartition Ce prix rémunère la fourniture et la pose de dallettes de couverture des fosses conformément aux plans y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	0,7		
408	Dallage pour latrine TCM Ce prix rémunère la réalisation du dallage avec chape incorporé en béton légèrement armé de 10 cm d'épaisseur pour la cabine, l'aire d'entrée et le regard de répartition y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	3,2		
409	Fourniture et pose de WC à la turque avec siphon et conduites de raccordement aux fosses pour latrine TCM Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de WC à la turque en céramique pour la latrine TCM. Il comprend également la fourniture et la pose d'un siphon S à l'extrémité du WC ainsi que la pose des conduites d'évacuation en PVC CR4 avec un diamètre nominal minimal de 100 mm (DN100) raccordant le WC aux fosses. Le prix comprend aussi toutes les sujexions liées à la mise en œuvre	u	1		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
	Superstructure de la latrine				
410	Béton armé pour poteaux et raidisseur Ce prix rémunère la réalisation de poteau et raidisseur verticaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage, armatures et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	0,6		
411	Mur en agglos de 15 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²	10,7		
412	Béton armé pour chainage haut, rampant et couronnement du mur écran Ce prix rémunère la réalisation de chainage haut, rampant, couronnement du mur écran en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	0,8		
413	Enduits lissés sur les faces intérieures des murs de la cabine de la latrine Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment dosé à 500 kg/m3 sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	10,7		
414	Enduit tyrolien sur les faces extérieures des murs de la latrine Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment à 500 kg/m3 sur la face extérieure des murs avec couche de finition couche de type tyrolien teinté en blanc y compris toute sujexion de mise en oeuvre	m ²	15		
415	Peinture à la chaux sur mur intérieur Ce prix rémunère la réalisation de la peinture à la chaux de couleur blanche sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	10,7		
	Charpente - Couverture latrine				
416	Fourniture et pose de panne pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	3,4		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
417	Couverture en tôles bac alu 70/100ème pour latrine Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris feutre bitumineux, crochets et toute sujexion de pose	m ²	2,7		
	Menuiserie métallique				
418	Fourniture et pose de porte pour latrine Ce prix rémunère la fourniture et la pose de porte métallique 70 x 180 avec fermeture intérieur à pêne rond et fermeture extérieur à la serrure, avec grille d'aération y compris huisserie et peinture glycériophalgique et toute sujexion de mise en œuvre	u	1		
	Sous total II.3 : Latrine TCM pour le site de Timzine				
	Total III: Bâtiment pour JMC du site de Timzine				
	Total général: Site de Timzine				

7.13 Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) – Lot 4

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
I	Installation et repiement de chantier				
100	Installation du chantier, implantation, amenée du matériel Ce prix comprend la mobilisation, le déplacement et l'installation du personnel et du matériel de chantier ainsi que les divers déplacement des engins, véhicules et matériels nécessaires à l'exécution des travaux. Il comprend également les dépenses liées à la gestion du chantier, à la création éventuelle de pistes d'accès au chantier, les panneaux de chantier et de signalisation, les mesures d'hygiène et de sécurité, la mise en œuvre des clauses environnementales y compris toute sujexion de mise en œuvre.	FF	1		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
101	Implantation, établissement de dossier d'exécution et plans de recollement. Ce prix comprend l'implantation de l'ensemble des ouvrages, la préparation du terrain, l'établissement du dossier d'exécution complet (plans, fiches techniques du matériel et équipement à installer, note de calcul, etc) et des plans de recollement y compris toute sujexion de mise en œuvre. Il sera considéré 70% du prix après l'implantation et la validation du dossier d'exécution par la mission de contrôle et 30% après la validation des plans de recollement.	FF	1		
102	Démobilisation et repli du matériel Ce prix comprend la démobilisation générale, la remise en état du site et le repli du matériel de chantier à la fin des travaux sur le site y compris toute sujexion de mise en œuvre.	FF	1		
	Sous total I : Installation et repliement de chantier				
II	Travaux sur le site de Timbedra				
II.1	Bâtiment principal				
II.1.1	Terrassements				
200	Décapage de la terre végétale sur l'emprise du bâtiment Ce prix rémunère le décapage général de la terre végétale sur une épaisseur minimale de 0,20m sur l'emprise du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	92		
201	Fouilles en puits pour semelles isolées Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en puits pour les semelles isolées y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	6,9		
202	Fouilles en rigoles pour mur de soubassement Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en rigole pour le mur de soubassement y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	30,7		
203	Remblai de déblais en fondations Ce prix rémunère l'exécution d'un remblai humidifié et compacté par couches successives de 20 cm à partir des terre provenant des fouilles y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	28,6		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
204	Remblais sous dallage – remblais de mise aux côtes du projet Ce prix rémunère la mise en place sous dallage de sable d'apport ou la terre latéritique compactée à 95% de l'OPM par tranche de 20cm y compris couche de sable de 10 cm minimum, film polyane et tout sujexion de mise en œuvre	m ³	23,6		
	Sous total II.1.1 : Terrassement				
II.1.2	Fondation du bâtiment principal				
205	Béton de propreté Ce prix rémunère le béton de propreté dosé à 150 kg/m ³ de CPA 45 de 5 cm d'épaisseur sous toutes les fondations du bâtiment	m ³	0,8		
206	Béton armé pour semelles isolées Ce prix rémunère la réalisation des semelles isolées sous poteaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	1,6		
207	Mur de soubassement Ce prix rémunère la réalisation du mur de soubassement en agglomérés pleins de 20 x 20 x 40 en soubassement suivant plans de fondations y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	47,1		
208	Béton armé pour poteaux en fondation Ce prix rémunère la réalisation des parties en dessous de la cote projet (TN +0,40 m) des poteaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³	0,6		
209	Béton armé pour chainage bas Ce prix rémunère la réalisation des chaînages horizontaux bas en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³	2,6		
210	Dallage avec chape incorporée Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation du dallage en béton légèrement armé de 10 cm d'épaisseur avec chape lissée incorporée et bouchardée y compris les joints et toute sujexion de mise en œuvre	m ²	82,8		
	Sous total II.1.2 : Fondation du bâtiment principal				
II.1.3	Superstructure du bâtiment principal				

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
211	Béton armé pour poteaux et raidisseur Ce prix rémunère la réalisation de poteau et raidisseur verticaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage, armatures et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	1,7		
212	Béton armé pour poutres Ce prix rémunère la réalisation de poutres en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	2,3		
213	Béton armé pour chainage horizontaux haut et lintaux Ce prix rémunère la réalisation de chainage horizontaux haut et lintaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	2,7		
214	Béton armé pour appui des baies Ce prix rémunère la réalisation d'appui des baies en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³	0,1		
215	Plancher haut Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation du plancher haut de la chambre fraîche en corps creux 16+4, y compris nervures, dalle de compression et toute sujexion de mise en œuvre	m ²	35,7		
216	Béton pour rampant et acrotère Ce prix rémunère la réalisation de rampant, support de charpente, en béton armé dosé à 350 kg/m3 y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	1,3		
217	Escalier et rampe d'accès Ce prix rémunère la réalisation de deux marches d'escalier et de la rampe d'accès y compris toute sujexion de mise en œuvre	ff	1		
218	Mur en agglos de 15 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²	134,3		
219	Mur en agglos de 10 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 10 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²	50,2		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
220	Clastras type boite à lettre Ce prix rémunère la réalisation de partie de mur en claustras type boite à lettre pour l'aération des couloirs autour de la chambre fraîche y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	7,5		
221	Enduits lissés sur les faces intérieures des murs Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment dosé à 500 kg/m ³ sur les murs intérieurs du bâtiment et la face inférieure du plancher y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	246,5		
222	Enduit tyrolien sur les faces extérieures des murs Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment à 500 kg/m ³ sur la face extérieure des murs avec couche de finition couche de type tyrolien teinté en blanc y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	126,2		
223	Peinture à la chaux sur mur intérieur Ce prix rémunère la réalisation de la peinture à la chaux de couleur blanche sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	246,5		
Sous total II.1.3 : Superstructure du bâtiment principal					
II.1.4	Charpente - Couverture				
224	Fourniture et pose de traverse pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de traverse pour toiture en IPN 120 traité à l'antirouille y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	22,8		
225	Fourniture et pose de traverse pour auvent de la terrasse Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	9,6		
226	Fourniture et pose de panne pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	112		
227	Fourniture et pose de poteaux pour auvent de la terrasse Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tube rond de 100 x 5 en acier galvanisé pour poteaux de l'auvent de la terrasse y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	9		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
228	Couverture en tôles bac alu 70/100ème Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris feutre bitumineux, crochets et toute sujexion de pose	m ²	94		
	Sous total II.1.4 : Charpente - Couverture				
II.1.5	Menuiserie métallique				
229	Fourniture et pose de fenêtres de type 1 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de fenêtre métallique 60 x 120 avec fermeture à la targette à peine rond y compris huisserie et toute sujexion de mise en œuvre	u	3		
230	Fourniture et pose de fenêtre de type 2 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de fenêtre métallique 120 x 60 avec fermeture à la targette à peine rond y compris huisserie et toute sujexion de mise en œuvre	u	1		
231	Fourniture et pose de portes métalliques Ce prix rémunère la fourniture et la pose de porte métallique 80 x 220 avec fermeture à la serrure y compris huisserie et toute sujexion de mise en œuvre	u	2		
232	Fourniture et pose de grille de protection de type 1 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grande grille protection (1,2 m x 1,25 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	u	4		
233	Fourniture et pose de grille de protection de type 2 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grande grille protection (1,2 m x 0,8 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	u	2		
234	Fourniture et pose de grille de protection de type 3 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grille de protection (1,0 m x 0,5 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	u	2		
235	Fourniture et pose de support de faux plafond Ce prix rémunère la fourniture et la pose de support de faux plafond en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	26,4		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
	Sous total II.1.5 : Menuiserie métallique				
	Sous total II.1 : Bâtiment principal pour le site de Timbedra				
II.2	Compostière et aire d'élevage pour le site de Timbedra				
300	Mur de protection de l'enclos Ce prix rémunère la réalisation de mur de protection de l'enclos en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	30		
301	Mur pour compostière Ce prix rémunère la réalisation de mur pour compostière en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	25		
302	Dallage pour compostière Ce prix rémunère la réalisation du dallage en béton légèrement armé de 8 cm d'épaisseur avec chape lissée incorporée et bouchardée y compris les joints et toute sujexion de mise en oeuvre	m ²	17		
303	Fourniture et pose de poteaux pour hangard de l'aire d'élevage Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tube rond de 100 x 5 en acier galvanisé pour poteaux de l'auvent de la terrasse y compris y compris plot de fondation (0,2 m x 0,2 m x 0,5 m) en béton, fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	13,6		
304	Couverture en tôles bac alu 70/100ème Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris traverse et panne en tube en acier galvanisé de 80 x 40 x5, crochets, fixation et toute sujexion de pose	m ²	23,4		
305	Fourniture et pose de barrière de sécurité de l'aire d'élevage Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose d'une barrière de sécurité double battants (2 x 1,0 m x 1,35 m) pour accès à l'aire d'élevage conformément aux plans y compris y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	u	1		
	Sous total II.2 : Compostière et aire d'élevage pour le site de Timbedra				
II.3	Latrine TCM pour le site de Timbedra				
	Terrassement latrine				

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
400	Fouilles en puits pour la fosse de la latrine TCM Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en puits pour la fosse de la latrine y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	7,9		
401	Décapage de la terre végétale sur l'emprise de la cabine de la latrine TCM Ce prix rémunère au mètre carré le décapage de la terre végétale sur une épaisseur minimale de 0,2 m sur l'emprise de la cabine de la latrine TCM y compris toute sujexion de mise en oeuvre	m ²	5		
402	Remblais sous dallage – remblais de mise aux côtes du projet Ce prix rémunère au mètre cube la mise en place sous dallage de sable d'apport ou la terre latéritique compactée à 95% de l'OPM par tranche de 20cm y compris couche de sable de 10 cm minimum, film polyane et tout sujexion de mise en œuvre	m ³	1		
	Fondations latrines TCM - Fosse				
403	Béton de propreté sous les murs de soubassement Ce prix rémunère au m3 la réalisation du béton de propreté sous tous les murs de soubassement de la latrine TCM (fosses, cabine, aire d'entrée) y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	0,2		
404	Maçonnerie en agglos plein de 15cm pour parois des fosses, mur de soubassement et regard de répartition Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation des murets de la fosse en maçonnerie d'agglomérés pleins de 15 x 20 x 40 y compris les murs de soubassement et le regard de répartition et toute sujexion de mise en œuvre	m ²	14,6		
405	Enduit étanche sur parois intérieures des murets des fosses Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation d'enduits étanches sur les parois intérieures des murets de la fosse y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	6,9		
406	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour chaînage bas de la cabine de la latrine Ce prix rémunère la réalisation de chaînage bas au dessus des murets de compartiments de la fosse y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	0,3		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
407	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour dallettes de couverture des fosses et du regard de répartition Ce prix rémunère la fourniture et la pose de dallettes de couverture des fosses conformément aux plans y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	0,7		
408	Dallage pour latrine TCM Ce prix rémunère la réalisation du dallage avec chape incorporé en béton légèrement armé de 10 cm d'épaisseur pour la cabine, l'aire d'entrée et le regard de répartition y compris toute sujexion de mise en œuvre	m²	3,2		
409	Fourniture et pose de WC à la turque avec siphon et conduites de raccordement aux fosses pour latrine TCM Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de WC à la turque en céramique pour la latrine TCM. Il comprend également la fourniture et la pose d'un siphon S à l'extrémité du WC ainsi que la pose des conduites d'évacuation en PVC CR4 avec un diamètre nominal minimal de 100 mm (DN100) raccordant le WC aux fosses. Le prix comprend aussi toutes les sujétions liés à la mise en œuvre	u	1		
	Superstructure de la latrine				
410	Béton armé pour poteaux et raidisseur Ce prix rémunère la réalisation de poteau et raidisseur verticaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage, armatures et toutes sujétions de mise en œuvre	m³	0,6		
411	Mur en agglos de 15 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m²	10,7		
412	Béton armé pour chainage haut, rampant et couronnement du mur écran Ce prix rémunère la réalisation de chainage haut, rampant, couronnement du mur écran en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m³	0,8		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
413	Enduits lissés sur les faces intérieures des murs de la cabine de la latrine Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment dosé à 500 kg/m3 sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	10,7		
414	Enduit tyrolien sur les faces extérieures des murs de la latrine Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment à 500 kg/m3 sur la face extérieure des murs avec couche de finition couche de type tyrolien teinté en blanc y compris toute sujexion de mise en oeuvre	m ²	15		
415	Peinture à la chaux sur mur intérieur Ce prix rémunère la réalisation de la peinture à la chaux de couleur blanche sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	10,7		
	Charpente - Couverture latrine				
416	Fourniture et pose de panne pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	3,4		
417	Couverture en tôles bac alu 70/100ème pour latrine Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris feutre bitumineux, crochets et toute sujexion de pose	m ²	2,7		
	Menuiserie métallique				
418	Fourniture et pose de porte pour latrine Ce prix rémunère la fourniture et la pose de porte métallique 70 x 180 avec fermeture intérieur à pêne rond et fermeture extérieur à la serrure, avec grille d'aération y compris huisserie et peinture glycérophalique et toute sujexion de mise en œuvre	u	1		
	Sous total II.3 : Latrine TCM pour le site de Timbedra				
	Total II: Bâtiment pour JMC du site de Timbedra				
III.	Travaux sur le site de Amourj				

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
III.1	Bâtiment principal				
III.1.1	Terrassements				
200	Décapage de la terre végétale sur l'emprise du bâtiment Ce prix rémunère le décapage général de la terre végétale sur une épaisseur minimale de 0,20m sur l'emprise du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	92		
201	Fouilles en puits pour semelles isolées Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en puits pour les semelles isolées y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	6,9		
202	Fouilles en rigoles pour mur de soubassement Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en rigole pour le mur de soubassement y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	30,7		
203	Remblai de déblais en fondations Ce prix rémunère l'exécution d'un remblai humidifié et compacté par couches successives de 20 cm à partir des terres provenant des fouilles y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	28,6		
204	Remblais sous dallage – remblais de mise aux côtes du projet Ce prix rémunère la mise en place sous dallage de sable d'apport ou la terre latéritique compactée à 95% de l'OPM par tranche de 20cm y compris couche de sable de 10 cm minimum, film polyane et tout sujexion de mise en œuvre	m ³	23,6		
	Sous total III.1.1 : Terrassement				
III.1.2	Fondation du bâtiment principal				
205	Béton de propreté Ce prix rémunère le béton de propreté dosé à 150 kg/m ³ de CPA 45 de 5 cm d'épaisseur sous toutes les fondations du bâtiment	m ³	0,8		
206	Béton armé pour semelles isolées Ce prix rémunère la réalisation des semelles isolées sous poteaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	1,6		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
207	Mur de soubassement Ce prix rémunère la réalisation du mur de soubassement en agglomérés pleins de 20 x 20 x 40 en soubassement suivant plans de fondations y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	47,1		
208	Béton armé pour poteaux en fondation Ce prix rémunère la réalisation des parties en dessous de la cote projet (TN +0,40 m) des poteaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³	0,6		
209	Béton armé pour chainage bas Ce prix rémunère la réalisation des chaînage horizontaux bas en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³	2,6		
210	Dallage avec chape incorporée Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation du dallage en béton légèrement armé de 10 cm d'épaisseur avec chape lissée incorporée et bouchardée y compris les joints et toute sujexion de mise en oeuvre	m ²	82,8		
	Sous total III.1.2 : Fondation du bâtiment principal				
III.1.3	Superstructure du bâtiment principal				
211	Béton armé pour poteaux et raidisseur Ce prix rémunère la réalisation de poteau et raidisseur verticaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45 y compris coffrage, armatures et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	1,7		
212	Béton armé pour poutres Ce prix rémunère la réalisation de poutres en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	2,3		
213	Béton armé pour chainage horizontaux haut et lintaux Ce prix rémunère la réalisation de chainage horizontaux haut et lintaux en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	2,7		
214	Béton armé pour appui des baies Ce prix rémunère la réalisation d'appui des baies en béton armé dosé à 350 kg/m ³ de CPA 45, y compris coffrage et toute sujexion de mise en œuvre	m ³	0,1		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
215	Plancher haut Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation du plancher haut de la chambre fraîche en corps creux 16+4, y compris nervures, dalle de compression et toute sujexion de mise en œuvre	m ²	35,7		
216	Béton pour rampant et acrotère Ce prix rémunère la réalisation de rampant, support de charpente, en béton armé dosé à 350 kg/m ³ y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ³	1,3		
217	Escalier et rampe d'accès Ce prix rémunère la réalisation de deux marches d'escalier et de la rampe d'accès y compris toute sujexion de mise en œuvre	ff	1		
218	Mur en agglos de 15 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²	134,3		
219	Mur en agglos de 10 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 10 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²	50,2		
220	Claustres type boite à lettre Ce prix rémunère la réalisation de partie de mur en claustres type boite à lettre pour l'aération des couloirs autour de la chambre fraîche y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	7,5		
221	Enduits lissés sur les faces intérieures des murs Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment dosé à 500 kg/m ³ sur les murs intérieurs du bâtiment et la face inférieure du plancher y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	246,5		
222	Enduit tyrolien sur les faces extérieures des murs Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment à 500 kg/m ³ sur la face extérieure des murs avec couche de finition couche de type tyrolien teinté en blanc y compris toute sujexion de mise en oeuvre	m ²	126,2		
223	Peinture à la chaux sur mur intérieur Ce prix rémunère la réalisation de la peinture à la chaux de couleur blanche sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	246,5		
	Sous total III.1.3 : Superstructure du bâtiment principal				

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
III.1.4	Charpente - Couverture				
224	Fourniture et pose de traverse pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de traverse pour toiture en IPN 120 traité à l'antirouille y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml	22,8		
225	Fourniture et pose de traverse pour auvent de la terrasse Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml	9,6		
226	Fourniture et pose de panne pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml	112		
227	Fourniture et pose de poteaux pour auvent de la terrasse Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tube rond de 100 x 5 en acier galvanisé pour poteaux de l'auvent de la terrasse y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml	9		
228	Couverture en tôles bac alu 70/100ème Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris feutre bitumineux, crochets et toute sujétion de pose	m ²	94		
	Sous total III.1.4 : Charpente - Couverture				
III.1.5	Menuiserie métallique				
229	Fourniture et pose de fenêtres de type 1 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de fenêtre métallique 60 x 120 avec fermeture à la targette à peine rond y compris huisserie et toute sujétion de mise en œuvre	u	3		
230	Fourniture et pose de fenêtre de type 2 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de fenêtre métallique 120 x 60 avec fermeture à la targette à peine rond y compris huisserie et toute sujétion de mise en œuvre	u	1		
231	Fourniture et pose de portes métalliques Ce prix rémunère la fourniture et la pose de porte métallique 80 x 220 avec fermeture à la serrure y compris huisserie et toute sujétion de mise en œuvre	u	2		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
232	Fourniture et pose de grille de protection de type 1 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grande grille protection (1,2 m x 1,25 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u	4		
233	Fourniture et pose de grille de protection de type 2 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grande grille protection (1,2 m x 0,8 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u	2		
234	Fourniture et pose de grille de protection de type 3 Ce prix rémunère la fourniture et la pose de grille de protection (1,0 m x 0,5 m) de la ventilation de la toiture y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u	2		
235	Fourniture et pose de support de faux plafond Ce prix rémunère la fourniture et la pose de support de faux plafond en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml	26,4		
	Sous total III.1.5 : Menuiserie métallique				
	Sous total III.1 : Bâtiment principal pour le site de Amourj				
III.2	Compostière et aire d'élevage pour le site de Amourj				
300	Mur de protection de l'enclos Ce prix rémunère la réalisation de mur de protection de l'enclos en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²	30		
301	Mur pour compostière Ce prix rémunère la réalisation de mur pour compostière en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ²	25		
302	Dallage pour compostière Ce prix rémunère la réalisation du dallage en béton légèrement armé de 8 cm d'épaisseur avec chape lissée incorporée et bouchardée y compris les joints et toute sujétion de mise en oeuvre	m ²	17		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
303	Fourniture et pose de poteaux pour hangard de l'aire d'élevage Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tube rond de 100 x 5 en acier galvanisé pour poteaux de l'auvent de la terrasse y compris y compris plot de fondation (0,2 m x 0,2 m x 0,5 m) en béton, fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	ml	13,6		
304	Couverture en tôles bac alu 70/100ème Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris traverse et panne en tube en acier galvanisé de 80 x 40 x5, crochets, fixation et toute sujétion de pose	m ²	23,4		
305	Fourniture et pose de barrière de sécurité de l'aire d'élevage Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose d'une barrière de sécurité double battants (2 x 1,0 m x 1,35 m) pour accès à l'aire d'élevage conformément aux plans y compris y compris fixation et toutes sujétion de mise en œuvre	u	1		
Sous total III.2 : Compostière et aire d'élevage pour le site de Amourj					
III.3	Latrine TCM pour le site de Amourj				
	Terrassement latrine				
400	Fouilles en puits pour la fosse de la latrine TCM Ce prix rémunère l'exécution de fouilles en puits pour la fosse de la latrine y compris toute sujétion de mise en œuvre	m ³	7,9		
401	Décapage de la terre végétale sur l'emprise de la cabine de la latrine TCM Ce prix rémunère au mètre carré le décapage de la terre végétale sur une épaisseur minimale de 0,2 m sur l'emprise de la cabine de la latrine TCM y compris toute sujétion de mise en oeuvre	m ²	5		
402	Remblais sous dallage – remblais de mise aux côtes du projet Ce prix rémunère au mètre cube la mise en place sous dallage de sable d'apport ou la terre latéritique compactée à 95% de l'OPM par tranche de 20cm y compris couche de sable de 10 cm minimum, film polyane et tout sujétion de mise en œuvre	m ³	1		
	Fondations latrines TCM - Fosse				

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
403	Béton de propreté sous les murs de soubassement Ce prix rémunère au m3 la réalisation du béton de propreté sous tous les murs de soubassement de la latrine TCM (fosses, cabine, aire d'entrée) y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	0,2		
404	Maçonnerie en agglos plein de 15cm pour parois des fosses, mur de soubassement et regard de répartition Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation des murets de la fosse en maçonnerie d'agglomérés pleins de 15 x 20 x 40 y compris les murs de soubassement et le regard de répartition et toute sujexion de mise en œuvre	m ²	14,6		
405	Enduit étanche sur parois intérieures des murets des fosses Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation d'enduits étanches sur les parois intérieures des murets de la fosse y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	6,9		
406	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour chaînage bas de la cabine de la latrine Ce prix rémunère la réalisation de chaînage bas au dessus des murets de compartiments de la fosse y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	0,3		
407	Béton armé dosé à 350kg/m3 pour dallettes de couverture des fosses et du regard de répartition Ce prix rémunère la fourniture et la pose de dallettes de couverture des fosses conformément aux plans y compris toute sujexion de mise en œuvre	m3	0,7		
408	Dallage pour latrine TCM Ce prix rémunère la réalisation du dallage avec chape incorporé en béton légèrement armé de 10 cm d'épaisseur pour la cabine, l'aire d'entrée et le regard de répartition y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	3,2		
409	Fourniture et pose de WC à la turque avec siphon et conduites de raccordement aux fosses pour latrine TCM Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de WC à la turque en céramique pour la latrine TCM. Il comprend également la fourniture et la pose d'un siphon S à l'extrémité du WC ainsi que la pose des conduites d'évacuation en PVC CR4 avec un diamètre nominal minimal de 100 mm (DN100) raccordant le WC aux fosses. Le prix comprend aussi toutes les sujétions liés à la mise en œuvre	u	1		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
	Superstructure de la latrine				
410	Béton armé pour poteaux et raidisseur Ce prix rémunère la réalisation de poteau et raidisseur verticaux en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage, armatures et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	0,6		
411	Mur en agglos de 15 cm Ce prix rémunère la réalisation de mur en maçonnerie d'agglomérés creux de 15 x 20 x 40 hourdés au mortier de ciment	m ²	10,7		
412	Béton armé pour chainage haut, rampant et couronnement du mur écran Ce prix rémunère la réalisation de chainage haut, rampant, couronnement du mur écran en béton armé dosé à 350 kg/m3 de CPA 45 y compris coffrage et toutes sujétions de mise en œuvre	m ³	0,8		
413	Enduits lissés sur les faces intérieures des murs de la cabine de la latrine Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment dosé à 500 kg/m3 sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	10,7		
414	Enduit tyrolien sur les faces extérieures des murs de la latrine Ce prix rémunère la réalisation d'enduits au mortier de ciment à 500 kg/m3 sur la face extérieure des murs avec couche de finition couche de type tyrolien teinté en blanc y compris toute sujexion de mise en oeuvre	m ²	15		
415	Peinture à la chaux sur mur intérieur Ce prix rémunère la réalisation de la peinture à la chaux de couleur blanche sur les murs intérieurs du bâtiment y compris toute sujexion de mise en œuvre	m ²	10,7		
	Charpente - Couverture latrine				
416	Fourniture et pose de panne pour toiture Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panne pour toiture en tube rectangulaire en acier galvanisé de 80 x 40 x 5 y compris fixation et toutes sujexion de mise en œuvre	ml	3,4		

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA (MRU)	PT HTVA (MRU)
417	Couverture en tôles bac alu 70/100ème pour latrine Ce prix rémunère la fourniture et la pose de couverture en tôles bac alu 70/100ème y compris feutre bitumineux, crochets et toute sujexion de pose	m ²	2,7		
	Menuiserie métallique				
418	Fourniture et pose de portes pour latrine Ce prix rémunère la fourniture et la pose de porte métallique 70 x 180 avec fermeture intérieur à pêne rond et fermeture extérieur à la serrure, avec grille d'aération y compris huisserie et peinture glycérophalgique et toute sujexion de mise en œuvre	u	1		
	Sous total III.3 : Latrine TCM pour le site de Amourj				
	Total III: Bâtiment pour JMC du site de Amourj				
	Total général: Site de Timbedra et site de Amourj				

7.14 Déclaration d'intégrité pour les soumissionnaires

Concerne le soumissionnaire :

Domicile / Siège social :

Référence du marché public :

À l'attention de Enabel – l'agence belge de développement,

Par la présente, je / nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons ce qui suit :

- Ni les membres de l'administration, ni les employés, ni toute personne ou personne morale avec laquelle le soumissionnaire a conclu un accord en vue de l'exécution du marché, ne peuvent obtenir ou accepter d'un tiers, pour eux-mêmes ou pour toute autre personne ou personne morale, un avantage appréciable en argent (par exemple, des dons, gratifications ou avantages quelconques), directement ou indirectement lié aux activités de la personne concernée pour le compte de Enabel – l'agence belge de développement.
- Les administrateurs, collaborateurs ou leurs partenaires n'ont pas d'intérêts financiers ou autres dans les entreprises, organisations, etc. ayant un lien direct ou indirect avec de Enabel – l'agence belge de développement (ce qui pourrait, par exemple, entraîner un conflit d'intérêts).
- J'ai / nous avons pris connaissance des articles relatifs à la déontologie et à la lutte contre la corruption repris dans le Cahier spécial des charges et je / nous déclare/rons souscrire et respecter entièrement ces articles.

Je suis / nous sommes de même conscient(s) du fait que les membres du personnel de Enabel – l'agence belge de développement sont liés aux dispositions d'un

code éthique qui précise ce qui suit : “*Afin d’assurer l’impartialité des membres du personnel, il leur est interdit de solliciter, d’exiger ou d’accepter des dons, gratifications ou avantages quelconques destinés à eux-mêmes ou des tiers, que ce soit ou non dans l’exercice de leur fonction, lorsque les dons, gratifications ou avantages précités sont liés à cet exercice. Notons que ce qui importe le plus dans cette problématique est moins l’enrichissement résultant de l’acceptation de dons, gratifications ou avantages de toute nature, que la perte de l’impartialité requise du membre du personnel dans l’exercice de sa fonction. À titre personnel, les membres du personnel n’acceptent aucune gratification, aucun don ni avantage financier ou autre, pour les services rendus*”.

Si le marché précité devait être attribué au soumissionnaire, je/nous déclare/rons, par ailleurs, marquer mon/notre accord avec les dispositions suivantes :

- Afin d’éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l’exécution du marché, il est strictement interdit au contractant du marché (c'est-à-dire les membres de l'administration et les travailleurs) d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux membres du personnel de Enabel – l'agence belge de développement, qui sont directement ou indirectement concernés par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.
- Tout contrat (marché public) sera résilié, dès lors qu'il s'avérerait que l'attribution du contrat ou son exécution aurait donné lieu à l'obtention ou l'offre des avantages appréciables en argent précités.
- Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques peut aboutir à l'exclusion du contractant du présent marché et d'autres marchés publics pour Enabel – l'agence belge de développement.
- Le contractant du marché (adjudicataire) s'engage à fournir au pouvoir adjudicateur, à sa demande, toutes les pièces justificatives relatives aux conditions d'exécution du contrat. Le pouvoir adjudicateur pourra procéder à tout contrôle, sur pièces et sur place, qu'il estimerait nécessaire pour réunir des éléments de preuve sur une présomption de frais commerciaux inhabituels.

Le soumissionnaire prend enfin connaissance du fait que Enabel – l'agence belge de développement se réserve le droit de porter plainte devant les instances judiciaires compétentes lors de toute constatation de faits allant à l'encontre de la présente déclaration et que tous les frais administratifs et autres qui en découlent sont à charge du soumissionnaire.

Signature précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé" avec mention du nom et de la fonction:

.....

Lieu, date

7.15 Déclaration sur l'honneur – Motifs d'exclusion

Par la présente, je/nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/ légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons que le soumissionnaire ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion suivants :

1. Le soumissionnaire ni un de ses dirigeants a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour l'une des infractions suivantes :

1^o participation à une organisation **criminelle**;

2^o **corruption**;

3^o **fraude**;

4^o infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction;

5^o blanchiment de capitaux ou financement du **terrorisme**;

6^o travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains.

7^o occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal.

8^o la création de sociétés offshore

L'exclusion sur base de ce critère vaut pour une durée de 5 ans à compter de la date du jugement.

2. Le soumissionnaire ne satisfait pas à ses obligations relatives au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale pour un montant de plus de 3.000 €, sauf lorsque le soumissionnaire peut démontrer qu'il possède à l'égard d'un pouvoir adjudicateur une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers. Ces créances s'élèvent au moins à un montant égal à celui pour lequel il est en retard de paiement de dettes fiscales ou sociales ;

3. le soumissionnaire est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire, ou a fait l'aveu de sa faillite, ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou est dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales;

4. le soumissionnaire ou un de ses dirigeants a commis une faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité.

Sont entre autres considérées comme telle faute professionnelle grave :

une infraction à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels – juin 2019.

- b. une infraction à la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption – juin 2019 [<lien>](#);
- c. une infraction relative à une disposition d'ordre réglementaire de la législation locale applicable relative au harcèlement sexuel au travail ;
- d. le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration ou faux documents en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, ou a caché des informations ;
- e. lorsque Enabel dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence.

La présence du soumissionnaire sur une des listes d'exclusion Enabel en raison d'un tel acte/convention/entente est considérée comme élément suffisamment plausible.

5. lorsqu'il ne peut être remédié à un conflit d'intérêts par d'autres mesures moins intrusives;
6. des défaillances importantes ou persistantes du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombaient dans le cadre d'un contrat antérieur passé avec un autre pouvoir public, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable. Sont considérées comme 'défaillances importantes' le respect des obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail établies par le droit de l'Union européenne, le droit national, les conventions collectives ou par les dispositions internationales en matière de droit environnemental, social et du travail. La présence du soumissionnaire sur la liste d'exclusion Enabel en raison d'une telle défaillance sert d'un tel constat.
7. des mesures restrictives ont été prises vis-à-vis du contractant dans l'objectif de mettre fin aux violations de la paix et sécurité internationales comme le terrorisme, les violations des droits de l'homme, la déstabilisation des États souverains et la prolifération d'armes de destruction massive.
8. Le soumissionnaire ni un de ses dirigeants se trouvent sur les listes de personnes, de groupes ou d'entités soumises par les Nations-Unies, l'Union européenne et la Belgique à des sanctions financières :

Pour les Nations Unies, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante : <https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-internationales-nations-unies>

Pour l'Union européenne, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante : <https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-europ%C3%A9ennes-ue>

<https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/8442/consolidated-list-sanctions>

https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/restrictive_measures-2017-01-17-clean.pdf

Pour la Belgique :
https://finances.belgium.be/fr/sur_le_spf/structure_et_services/administrations_generales/tr%C3%A9sorerie/contr%C3%B4le-des-instruments-1-2

9. Si Enabel exécute un projet pour un autre bailleur de fonds ou donneur, d'autres motifs d'exclusion supplémentaires sont encore possibles.

Le soumissionnaire déclare formellement être en mesure, sur demande et sans délai, de fournir les certificats et autres formes de pièces justificatives visés, sauf si:

- a. Enabel a la possibilité d'obtenir directement les documents justificatifs concernés en consultant une base de données nationale dans un État membre qui est accessible gratuitement, à condition que le soumissionnaire ait fourni les informations nécessaires (adresse du site web, autorité ou organisme de délivrance, référence précise des documents) permettant à Enabel de les obtenir, avec l'autorisation d'accès correspondante;
- b. Enabel est déjà en possession des documents concernés.

Le soumissionnaire consent formellement à ce que Enabel ait accès aux documents justificatifs établis par les informations fournies dans le présent document.

Date

Localisation

Signature

7.16 Liste travaux similaires

le soumissionnaire doit avoir effectué, au cours des 5 dernières années à compter de la date limite de réception des offres, au minimum **deux (2) marchés similaires** à l'objet du présent marché.

Par marché similaire on entend tout marché qui comprend des travaux de construction de bâtiments avec structure en béton armé.

Documents à remettre pour l'évaluation de ce critère :

Le soumissionnaire remet la « *Liste travaux similaires* » complétée (jointe au présent cahier spécial des charges) ainsi que les Contrat signé + PV de réception provisoire/définitive ou Une attestation de bonne exécution ou certificat de bonne fin signée par le client du soumissionnaire.

Marché similaire 1

Intitulé du marché		
Date de démarrage		
Date d'achèvement		
Montant total du marché	Euro _____	MRU _____
Description	Brève description des travaux réalisés par le soumissionnaire	
Nom du Maître d'Ouvrage / Pouvoir adjudicateur :		
Adresse :		
Numéro de téléphone :		
Adresse électronique :		

Marché similaire 2

Intitulé du marché	
--------------------	--

Date de démarrage		
Date d'achèvement		
Montant total du marché	Euro_____	MRU_____
Description	Brève description des travaux réalisés par le soumissionnaire	
Nom du Maître d’Ouvrage / Pouvoir adjudicateur :		
Adresse :		
Numéro de téléphone :		
Adresse électronique :		

7.17 Modèle liste de matériel

Par le dépôt de son offre, le soumissionnaire déclare explicitement et s'engage à disponibiliser le matériel et équipements exigé dans le présent CSC pour exécuter le présent marché.

Le soumissionnaire déclare sur l'honneur qu'il disposera du matériel exigé dans le présent CSC pour exécuter les travaux.

Toutefois, il devra justifier qu'il possède ces matériels, en toute propriété, soit avec une promesse ferme de location en cas d'adjudication.

Veuillez joindre la liste du matériel et équipements destiné à l'exécution du marché. Les descriptions doivent démontrer la capacité du soumissionnaire à réaliser les travaux.

Lot N°1

Véhicules/Engin	Marque/Type	Age	Km	Etat			Provenance		Disponibilité
				N	B	M	P	L	

Equipement de construction et autres équipements	Puissance/capacité	N° d'unités	Etat			Provenance		Disponibilité
			N	B	M	P	L	

NB :

Neuf = N ; Bon = B ; Médiocre = M ; Possession = P ; Location = L ; Disponibilité = Date d'affectation sur le chantier

Lot N°2

Véhicules/Engin	Marque/Type	Age	Km	Etat			Provenance		Disponibilité
				N	B	M	P	L	

Equipement de construction et autres équipements	Puissance/capacité	N° d'unités	Etat			Provenance		Disponibilité
			N	B	M	P	L	

NB :

Neuf = N ; Bon = B ; Médiocre = M ; Possession = P ; Location = L ; Disponibilité = Date d'affectation sur le chantier

Lot N°3

Véhicules/Engin	Marque/Type	Age	Km	Etat			Provenance		Disponibilité
				N	B	M	P	L	

Equipement de construction et autres équipements	Puissance/capacité	N° d'unités	Etat			Provenance		Disponibilité
			N	B	M	P	L	

NB :

Neuf = N ; Bon = B ; Médiocre = M ; Possession = P ; Location = L ; Disponibilité = Date d'affectation sur le chantier

Lot N°4

Véhicules/Engin	Marque/Type	Age	Km	Etat			Provenance		Disponibilité
				N	B	M	P	L	

--	--	--	--	--	--	--	--

Equipement de construction et autres équipements	Puissance/capacité	N° d'unités	Etat			Provenance		Disponibilité
			N	B	M	P	L	

NB :

Neuf = N ; Bon = B ; Médiocre = M ; Possession = P ; Location = L ; Disponibilité = Date d'affectation sur le chantier

Certifié pour vrai et conforme,

Nom et prénom :

Dûment autorisé à signer au nom de :

Lieu et date :

Signature autorisée :

36.1 Qualification et expérience du personnel clé

Lot 1

Personnel d'encadrement	Expérience requise
Directeur des travaux	Il sera de formation Génie Civil ou Génie Rural ou tout autre domaine équivalent jugé équivalent, minimum BAC+3, avec 8 années d'expérience générale et au moins trois (3) missions au poste de direction de travaux ou conducteur des travaux ou chef de mission de contrôle des travaux similaires. La maîtrise parfaite de la langue française (écrit et parlée) est exigée.
Deux (2) techniciens pour la conduite des travaux suivi des travaux d'ouvrages de Génie civil	Ils seront de formation génie civil ou génie rural ou tout autre formation jugée équivalente, minimum BAC technique, avec 5 années d'expérience générale et trois (3) missions au poste de conducteur de travaux ou chef de chantier ou contrôleur à pied d'œuvre des travaux de génie civil. La maîtrise parfaite de la langue française (écrit et parlée) est exigée Ou Ils auront au minimum 7 années d'expérience générale et cinq (5) missions au poste de conducteur de travaux ou chef de chantier ou contrôleur à pied d'œuvre des travaux de génie civil. La maîtrise parfaite de la langue française (écrit et parlée) est exigée

Lot 2

Personnel d'encadrement	Expérience requise
Directeur des travaux	Il sera de formation Génie Civil ou Génie Rural ou tout autre domaine équivalent jugé équivalent, minimum BAC+3, avec 8 années d'expérience générale et au moins trois (3) missions au poste de direction de travaux ou conducteur des travaux ou chef de mission de contrôle des travaux similaires. La maîtrise parfaite de la langue française (écrit et parlée) est exigée.
Trois (3) techniciens pour la conduite des travaux suivi des travaux d'ouvrages de Génie civil	Ils seront de formation génie civil ou génie rural ou tout autre formation jugée équivalente, minimum BAC technique, avec 5 années d'expérience générale et trois (3) missions au poste de conducteur de travaux ou chef de chantier ou contrôleur à pied d'œuvre des travaux de génie civil. La maîtrise parfaite de la langue française (écrit et parlée) est exigée Ou Ils auront au minimum 7 années d'expérience générale et cinq (5) missions au poste de conducteur de travaux ou chef de chantier ou contrôleur à pied d'œuvre des travaux de génie civil. La maîtrise parfaite de la langue française (écrit et parlée) est exigée

Lot 3

Personnel d'encadrement	Expérience requise
Directeur des travaux	Il sera de formation Génie Civil ou Génie Rural ou tout autre domaine équivalent jugé équivalent, minimum BAC+3, avec 8 années d'expérience générale et au moins trois (3) missions au poste de direction de travaux ou conducteur des travaux ou chef de mission de contrôle des travaux similaires. La maîtrise parfaite de la langue française (écrit et parlée) est exigée.
Trois (3) techniciens pour la conduite des travaux suivi des travaux d'ouvrages de Génie civil	Ils seront de formation génie civil ou génie rural ou tout autre formation jugée équivalente, minimum BAC technique, avec 5 années d'expérience générale et trois (3) missions au poste de conducteur de travaux ou chef de chantier ou contrôleur à pied d'œuvre des travaux de génie civil. La maîtrise parfaite de la langue française (écrit et parlée) est exigée Ou Ils auront au minimum 7 années d'expérience générale et cinq (5) missions au poste de conducteur de travaux ou chef de chantier ou contrôleur à pied d'œuvre des travaux de génie civil. La maîtrise parfaite de la langue française (écrit et parlée) est exigée

Lot 4

Personnel d'encadrement	Expérience requise
Directeur des travaux	Il sera de formation Génie Civil ou Génie Rural ou tout autre domaine équivalent jugé équivalent, minimum BAC+3, avec 8 années d'expérience générale et au moins trois (3) missions au poste de direction de travaux ou conducteur des travaux ou chef de mission de contrôle des travaux similaires. La maîtrise parfaite de la langue française (écrit et parlée) est exigée.

Personnel d'encadrement	Expérience requise
Deux (2) techniciens pour la conduite des travaux suivi des travaux d'ouvrages de Génie civil	<p>Ils seront de formation génie civil ou génie rural ou tout autre formation jugée équivalente, minimum BAC technique, avec 5 années d'expérience générale et trois (3) missions au poste de conducteur de travaux ou chef de chantier ou contrôleur à pied d'œuvre des travaux de génie civil. La maîtrise parfaite de la langue française (écrit et parlée) est exigée</p> <p>Ou</p> <p>Ils auront au minimum 7 années d'expérience générale et cinq (5) missions au poste de conducteur de travaux ou chef de chantier ou contrôleur à pied d'œuvre des travaux de génie civil. La maîtrise parfaite de la langue française (écrit et parlée) est exigée</p>

NB :

Toutefois, pour pourvoir attribuer plusieurs lots à un soumissionnaire, il doit proposer le cumul du nombre des techniciens exigées pour chaque lots avec un seul Directeur des travaux.

Par exemple :

Pour pouvoir attribuer les lot 1 , 2 et 3 à un même soumissionnaire il doit proposer le CV du directeur de travaux ainsi que huit (8) CV de technicien.

- **Lot 1**

Position proposée	Nom	Années d'expérience professionnelle générale	Nombre d'expériences spécifiques (travaux similaires)
Directeur des travaux			
Technicien pour la conduite des travaux 1			
Technicien pour la conduite des travaux 2			

Le soumissionnaire remet le C.V. de la personne présentée ainsi que le tableau « Expérience du personnel clé » joint au présent cahier spécial des charges.

- **Lot 2**

Position proposée	Nom	Années d'expérience professionnelle générale	Nombre d'expériences spécifiques (travaux similaires)
Directeur des travaux			

Technicien pour la conduite des travaux 1			
Technicien pour la conduite des travaux 2			
Technicien pour la conduite des travaux 3			

Le soumissionnaire remet le C.V. de la personne présentée ainsi que le tableau « Expérience du personnel clé » joint au présent cahier spécial des charges.

- **Lot 3**

Position proposée	Nom	Années d'expérience professionnelle générale	Nombre d'expériences spécifiques (travaux similaires)
Directeur des travaux			
Technicien pour la conduite des travaux 1			

Technicien pour la conduite des travaux 2			
Technicien pour la conduite des travaux 3			

Le soumissionnaire remet le C.V. de la personne présentée ainsi que le tableau « Expérience du personnel clé » joint au présent cahier spécial des charges.

- **Lot 4**

Position proposée	Nom	Années d'expérience professionnelle générale	Nombre d'expériences spécifiques (travaux similaires)
Directeur des travaux			
Technicien pour la conduite des travaux 1			
Technicien pour la conduite des travaux 2			

Le soumissionnaire remet le C.V. de la personne présentée ainsi que le tableau « Expérience du personnel clé » joint au présent cahier spécial des charges.

40.1 Sous-traitants

Nom et forme juridique	Adresse / siège social	Objet

40.2 Fiche signalétique financière

INTITULE (1)		
ADRESSE		
COMMUNE/VILLE		CODE POSTAL
PAYS		
CONTACT		
TELEPHONE		TELEFAX
E - MAIL		

<u>BANQUE (2)</u>		
NOM DE LA BANQUE		
ADRESSE (DE L'AGENCE)		
COMMUNE/VILLE		CODE POSTAL
PAYS		
NUMERO DE COMPTE		
IBAN (3)		
NOM SIGNATAIRES	NOM PRENOM	FONCTION

REMARQUES:

**CACHET de la BANQUE + SIGNATURE du
REPRESENTANT DE LA BANQUE** (les deux
obligatoires)

**DATE + SIGNATURE DU TITULAIRE DU
COMPTE** (Obligatoire)

(1) Le nom ou le titre sous lequel le compte a été ouvert et non le nom du mandataire.

(2) Il est préférable de joindre une copie d'un extrait de compte bancaire récent. Veuillez noter que le relevé bancaire doit fournir toutes les informations indiquées ci-dessus sous «INTITULÉ DU COMPTE BANCAIRE» et «BANQUE». Dans ce cas, le cachet de la banque et la signature de son représentant ne sont pas requis. La signature du titulaire du compte est obligatoire dans tous les cas

(3) Si le code IBAN (international bank account number) est d'application dans le pays où votre banque se situe.

41 Récapitulatif des documents à remettre par le soumissionnaire

L'offre est composée des éléments suivants :

1. Fiche d'identification
2. Formulaire d'offre ainsi que les DQE et BPU complétés et signés ;
3. Déclaration d'intégrité ;
4. Déclaration sur l'honneur – Motifs d'exclusion ;
5. Extrait du casier judiciaire ;
6. Attestation relative à la sécurité sociale ;
7. Attestation impôts et taxes ;
8. Attestation de non faillite ;
9. Registre de commerce ;
10. Attestation ligne de crédit ou avoir en liquidité ;
11. Liste travaux similaires et attestations de bonne exécution signées par le client ;
12. Liste de matériel en engagement ferme signé par le soumissionnaire quant à la disponibilité des matériels et équipements ;
13. Tableau expérience du personnel clé complété ;
14. C.V de chaque personne présentée dans le tableau ;
15. Méthodologie d'exécution des travaux ;
16. Le planning d'exécution ;
17. Fiche signalétique financière ;
18. Le cas échéant accord de groupement faisant apparaître le nom du chef de file.